

Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région

Rapport du réseau des instituts spécialisés de l'Observatoire Interrégional du marché de l'emploi (OIE) pour le Comité économique et social de la Grande Région





Réseau des instituts spécialisés de l'Observatoire Interrégional du marché de l'emploi

c/o Dr. Lothar Kuntz,
Dipl.-Soz. Sabine Ohnesorg
INFO-Institut
Pestelstraße 6
D-66119 Saarbrücken
www.info-institut.de

Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région 2008/2009

**pour le Comité économique et social
de la Grande Région**

Par ordre de:

Ministère d'Etat du Grand-Duché Luxembourg,
dans le cadre de la présidence luxembourgeoise
du 11ème Sommet de la Grande Région

Période:

Octobre 2008 – Mars 2009

Mise à jour des données:

Janvier 2009 et
Mi-Février 2009 (économie)

Sarrebruck, mars 2009

Sommaire

Remarque préliminaire	II
Vue d'ensemble	III
1. Territoire et Population	1
2. Economie	11
2.1 Performances et structures économiques	11
2.2 Science, technologie et innovation	25
3. Emploi et marché du travail	33
3.1 Etat actuel et évolution de l'emploi	33
3.1.1 Actifs occupés et salariés	33
3.1.2 Taux d'emploi.....	37
3.1.3 Le marché de l'emploi transfrontalier dans la Grande Région.....	41
3.2 Etat actuel et évolution du chômage.....	44
4. Education	48
4.1 Niveau de formation de la population	49
4.2 Participation à l'enseignement.....	53
5. Conditions de vie	59
5.1 Revenu	59
5.1.1 Revenus des ménages privés.....	59
5.1.2 Revenu d'activités salariées	63
5.2 Inflation, évolution des prix à la consommation	69
5.3 Logement et loyers	75
Bibliographie	78
Annexe : Remarques méthodologiques.....	82

Remarque préliminaire

Le présent rapport du réseau des instituts de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE) se fonde sur le rapport que l'OIE avait rédigé pour le Comité Economique et Social de la Grande Région dans le cadre du 10^{ème} Sommet. Le rapport mandaté par la présidence luxembourgeoise du 11^{ème} Sommet de la Grande Région pour le Comité Economique et Social de la Grande Région s'inscrit donc dans le prolongement de ces travaux.

Le rapport a pour principal objectif de présenter sous une forme synthétique les informations requises sur la situation socio-économique de la Grande Région, sa performance, les principaux problèmes auxquels elle se voit confrontée ainsi que les tendances d'évolution par rapport aux autres régions et au niveau européen. Donnant un aperçu global de la multitude de volets thématiques qui, en dehors de ce rapport, ne sont accessibles que de manière isolée, il constitue de par nature une analyse des problèmes basée sur des indicateurs statistiques et quantitatifs qui permettent de tirer des enseignements comparatifs entre les régions et, dans le prolongement du rapport précédent, d'identifier les évolutions au fil du temps. La quantité de données traitées sert notamment de source d'information pour une meilleure connaissance de l'espace de coopération européen le long de la Sarre, de la Moselle et de la Meuse. La diversité des volets thématiques montre que la Grande Région est bien plus qu'un espace économique commun. Grâce à la mobilité croissante des entreprises et des salariés, elle se transforme de plus en plus en un espace de vie commun caractérisé par des imbrications à la fois économiques et sociales.

Nous ne pouvons évidemment pas traiter dans un tel rapport tous les problèmes discutés en public et dans le monde politique. La présentation doit se concentrer sur les principales données de base et certaines évolutions dans les différents domaines. Des analyses plus approfondies sur des thèmes ou des problèmes sélectionnés ne peuvent être réalisées que dans le cadre d'études et d'analyses distinctes, comme le fait l'OIE avec succès depuis une dizaine d'années en rendant compte au Sommet de la Grande Région du volet central que représentent le marché de l'emploi et la mobilité transfrontalière des salariés. Le rapport sur la situation socio-économique de la Grande Région vient donc compléter le rapport régulier de l'OIE sur la situation du marché de l'emploi.

Le présent rapport du réseau des instituts de l'OIE est structuré pour l'essentiel comme son prédécesseur et actualise les principaux indices et enseignements. Par ailleurs, de nouveaux indicateurs ont été mis au point ou complétés afin de satisfaire aux informations requises en se basant sur les données disponibles. Il se décline en cinq grands volets thématiques : région et population, économie, emploi et marché du travail, formation ainsi que niveau et conditions de vie. Le rapport ne se limite pas à une analyse rétrospective ; on s'efforce de la même manière d'esquisser les futures évolutions. De nombreuses données ont été rassemblées et analysées. L'équipe chargée de la rédaction s'est efforcée d'obtenir des données récentes. Les analyses transfrontalières impliquent cependant de disposer de données comparables qui ne sont pas toujours disponibles et, si elles le sont, ne peuvent être fournies qu'avec un certain décalage dans le temps. Dans le cadre des rapports réguliers sur le marché de l'emploi dans la Grande Région réalisés au cours des dernières années, le réseau des instituts de l'OIE a acquis de nombreuses connaissances. On a réussi de ce fait à tenir

compte dans les analyses des évolutions jusqu'en 2007. Il s'agissait cependant d'une période de forte croissance économique accompagnée d'impacts positifs sur le marché de l'emploi et le niveau de vie des populations dans de grandes parties de la Grande Région. Au stade actuel des connaissances, on ne peut dire encore si les impacts de la crise financière et économique internationale modifiera durablement les perspectives. L'équipe de rédaction s'est toutefois efforcée d'intégrer les perspectives actuelles dans la présentation.

Le rapport sur la situation socio-économique dans la Grande Région tire ses informations de l'actualisation des principaux indicateurs et enseignements. L'objectif consiste donc à établir un catalogue d'indicateurs permettant de fournir des informations basées sur des données sur les différents volets thématiques. Les données de base utilisées pour ce faire se fondent pour l'essentiel sur deux sources statistiques officielles : d'une part sur le travail précieux et indispensable des offices statistiques de la Grande Région qui mettent à disposition des données comparables au niveau interrégional dans le portail statistique commun et avec lesquels l'équipe de rédaction coopère depuis longtemps dans une atmosphère empreinte de confiance, d'autre part sur les données issues des statistiques régionales d'Eurostat.

Nous remercions le Comité Economique et Social de la Grande Région et son président, Norbert Geisen, pour la confiance placée dans l'équipe de rédaction et le suivi actif de nos travaux. Nous adressons également nos remerciements à la présidence luxembourgeoise du 11^{ème} Sommet de la Grande Région pour le mandat confié par le ministère d'Etat luxembourgeois. Enfin, nous remercions tout particulièrement les membres du Groupe de travail du CESGR sous la présidence d'Adalbert Ewen, qui a suivi nos travaux. Le suivi constructif et l'examen critique de nos travaux ont débouché sur des suggestions importantes et posé les jalons du présent rapport.

Sarrebruck, mars 2009

Vue d'ensemble

Chapitre 1: Espace et population

► Evolution de la population

Depuis la fin des années 1990, la croissance démographique dans la Grande Région connaît une nette perte de vitesse : entre 1998 et 2008, le nombre d'habitants a augmenté de 1,8 % pour s'établir à 11,4 millions de personnes. Au niveau européen, une croissance de 3,4 % (UE des 27) et de 5,1 % (UE des 15) a pu être réalisée sur la même période. Cette évolution, inférieure à la moyenne européenne depuis début 2006, est imputable au recul de la population observé en Rhénanie-Palatinat ainsi qu'aux pertes démographiques enregistrées depuis longue date en Sarre. La Lorraine connaît une dynamique démographique relativement stagnante. Le Luxembourg quant à lui, mais également la Wallonie et la Communauté germanophone de Belgique, maintiennent en revanche une tendance stable – voire largement supérieure à la moyenne dans le cas du Grand-Duché – qui s'est même consolidée depuis 2004 dans les trois régions. L'analyse à un niveau géographique inférieur révèle que les chiffres démographiques ont, sur la dernière décennie, essentiellement augmenté dans les régions économiquement performantes ainsi que le long des principaux axes de transport. Au cœur de la Grande Région, l'attrait économique du Luxembourg est le premier moteur de la croissance démographique dans les zones alentours. Des pertes de population sont en revanche observées dans certaines régions structurellement peu développées ainsi que dans les zones moins centrales ou mal desservies.

► Perspectives démographiques

Contrairement aux prévisions antérieures, les projections les plus récentes annoncent pour la Grande Région le maintien de la croissance démographique jusqu'en 2025, avant d'amorcer par la suite un recul progressif. Une progression générale de 1,7 % est tout de même attendue entre 2007 et 2030. Le renversement de la pyramide des âges aujourd'hui déjà amorcé a cependant un impact bien plus significatif : les prévisions estiment que la classe, actuellement majoritairement active, des 20-59 ans dans la Grande Région subira un recul de 10,5 % d'ici à 2030, ce qui représente une perte d'environ 650 000 personnes. Par ailleurs, le nombre des moins de 20 ans qui arriveront prochainement sur le marché du travail est appelé à baisser de près de 242 000 personnes (-9,5%) – une évolution qui est déjà déterminée par le comportement génératif actuel. Une perte totale de 890 000 personnes est ainsi attendue dans les classes d'âge des moins de 20 ans et des 20-59 ans tandis que, dans le même temps, le nombre des plus de 60 ans augmentera de plus d'un million d'ici à 2030. Le changement démographique est donc appelé à bouleverser les rapports entre les jeunes et les personnes âgées et à inverser la pyramide des âges au sein de la population active, ce qui entraînera des modifications conséquentes dans la vie économique, active et sociale.

Chapitre 2: Economie

► Evolution du produit intérieur brut (BIP)

Dans la Grande Région, le PIB, principal indicateur de la production économique globale, s'est établi à environ 303 milliards d'euros (nominal) en 2007. Par rapport à 2000, il a augmenté d'un quart en valeur nominale. La dynamique de croissance était de loin la plus forte au Luxembourg, suivi de la Wallonie qui a elle aussi atteint un résultat supérieur à la moyenne de la Grande Région durant cette période. Les chiffres des autres composantes régionales se situent soit dans la moyenne de la Grande Région (Lorraine), soit en-dessous (régions allemandes et Communauté germanophone de Belgique). Cette croissance se répartit toutefois de manière très irrégulière sur l'ensemble de la période sous revue. Durant la phase de fléchissement conjoncturel entre 2001 et 2003, l'activité économique de la Grande Région n'a que faiblement progressé dans son ensemble. Seul le Luxembourg a encore connu une croissance très largement supérieure à la moyenne durant cette période de repli, la Wallonie et la Lorraine étant elles aussi relativement performantes en se situant au-dessus de la moyenne de la Grande Région. Les taux les plus bas ont été enregistrés par les deux régions allemandes, la Communauté germanophone de Belgique restant quant à elle globalement dans la moyenne de la Grande Région. L'évolution a été, en revanche, nettement plus favorable à partir de 2004, année qui a par ailleurs marqué le début d'une nette reprise conjoncturelle au plan mondial. Le Luxembourg a, une fois encore, enregistré une croissance très supérieure à la moyenne entre 2004 et 2007. Durant cette période, la Sarre a toutefois elle aussi pu noter une nette tendance à la hausse, se classant ainsi au deuxième rang des composantes régionales. La Wallonie s'est située tout juste au-dessus de la moyenne de la Grande Région, alors que la Lorraine, la Communauté germanophone de Belgique et la Rhénanie-Palatinat ne l'atteignait pas. A l'exception du Luxembourg, la dynamique de croissance est, dans la Grande Région et ses composantes, demeurée sous la moyenne européenne durant l'ensemble de la période sous revue.

L'on ignore encore aujourd'hui quels seront les effets concrets de la crise financière actuelle sur le développement économique. Il est clair que 2008 marque provisoirement la fin de la croissance de ces dernières années et que la crise a également atteint la Grande Région. Après un premier semestre 2008 encore relativement bon dans l'ensemble, toutes les composantes régionales ont été contraintes de revoir nettement à la baisse leurs prévisions de croissance dans la seconde moitié de l'année. Une grande incertitude règne encore actuellement quant aux résultats, si bien que ni les chiffres de 2008 ni les pronostics pour 2009 ne reposent sur des bases solides.

► PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat (SPA)

En 2006, le PIB par habitant de la Grande Région a atteint environ 24 000 SPA – légèrement plus que la moyenne de l'UE-27 (23 600 SPA). Le Luxembourg, grâce à sa puissance économique, caracole en tête de ce classement, que ce soit au niveau régional ou communautaire. Son PIB par habitant était, avec 63 100 SPA, de près de 2,7 fois supérieur à la moyenne européenne – un résultat toutefois fortement influencé par les flux migratoires. Comme on pouvait s'y attendre, le PIB par habitant est, par rapport à de tels chiffres, nettement plus bas dans toutes les autres composantes de la Grande Région, la Sarre étant encore la mieux lotie avec un résultat de 12 % supérieur au niveau communautaire. Arrive en-

suite la Rhénanie-Palatinat se situant globalement dans la moyenne de l'UE-27. Les autres composantes régionales ont toutefois nettement moins bien réussi. Que l'on considère la dynamique de croissance ou le niveau en valeur absolue, la situation est globalement identique. Pour la Grande Région dans son ensemble, la croissance entre 2000 et 2006 était nettement inférieure à la moyenne européenne. L'explication en réside dans la faible progression enregistrée par les composantes régionales fortement peuplées, à savoir la Rhénanie-Palatinat, la Lorraine et la Wallonie. En revanche, la dynamique au Luxembourg et en Sarre était supérieure à la moyenne européenne.

► **PIB par actif en standard de pouvoir d'achat (SPA)**

En 2006, le PIB par actif dans la Grande Région, de 59 000 SPA, a dépassé la moyenne de l'UE-27 de près de 12 %. Une fois encore, c'est le Luxembourg qui se trouve en tête avec un résultat de 76 % supérieur. La Wallonie et la Lorraine suivent à bonne distance, les deux régions allemandes fermant la marche. La production économique par actif n'y était en effet que légèrement supérieure à la moyenne européenne. Il y a toutefois lieu ici de tenir compte de la part du travail à temps partiel relativement élevée en Sarre et en Rhénanie-Palatinat par rapport aux autres composantes régionales et qui, dans l'analyse du PIB par actif (et non par heure de travail) n'est pas prise en considération. Il est intéressant, une fois encore, d'observer la dynamique de croissance : alors que par le résultat, la Sarre se trouve encore en avant-dernière position, elle est désormais leader en termes de développement. Entre 2000 et 2006, le PIB par actif (en SPA) a en effet progressé de 25 % dans la composante régionale allemande – une performance supérieure à la moyenne tant nationale qu'européenne. Le Luxembourg occupe quant à lui la deuxième place avec une hausse légèrement supérieure à 20 %. La Rhénanie-Palatinat, la Lorraine et la Wallonie n'ont en revanche enregistré qu'une progression limitée. C'est la raison pour laquelle aussi, dans la période sous revue, la dynamique de développement a été globalement plus faible que la moyenne européenne dans la Grande Région.

► **Structure économique**

En 2006, la valeur ajoutée brute totale dans la Grande Région, c'est-à-dire le PIB moins les impôts grevant les produits et y compris les subventions sur les produits, provenait à environ 72 % du secteur des services, ce qui correspond à la moyenne de l'UE. C'est au Luxembourg et en Wallonie que la part des services était la plus élevée dans la Grande Région. Avec une part cumulée de 29 %, le secteur des finances et les services aux entreprises sont les principaux piliers du tertiaire dans l'espace de coopération. On leur doit d'ailleurs les impulsions de croissance les plus fortes de ces dernières années. Ceci vaut tout particulièrement pour le Luxembourg. Avec une part d'environ 25 %, les prestataires publics et privés occupent eux aussi une place importante dans la Grande Région – légèrement supérieure à la moyenne européenne -, leur participation au commerce et au secteur de la restauration et de l'hôtellerie restant en même temps plus faible. Dans l'espace de coopération, la part de la valeur ajoutée du secteur de la production (construction incluse) a, par rapport au tertiaire, régressé pour ne plus atteindre que 27 %. Comparativement à la moyenne européenne, l'industrie occupe une place plus importante, la part de la construction étant, quant à elle, inférieure. Au sein de la Grande Région, les deux composantes allemandes sont les plus fortement industrialisées.

► **Science, Technologie et Innovation**

La Grande Région dispose aujourd'hui de structures de recherche nombreuses et variées. On y trouve notamment tout un ensemble d'institutions dont les activités sont reconnues bien au-delà des frontières de l'espace de coopération. Un certain retard subsiste malgré tout par rapport au reste de l'Europe, ce que traduit notamment la part du produit intérieur brut consacrée aux activités de recherche et de développement (R&D) : les dépenses allouées à ce secteur dans la Grande Région en 2005 se sont montées au total à 1,55 % du PIB – sensiblement moins que la moyenne européenne (UE-27 : 1,82 % ; UE-15 : 1,89 %). Par rapport à 2003, l'on constate donc, autant au niveau de l'espace de coopération que de l'Europe dans son ensemble, une stagnation, voire un léger recul de la part du PIB consacrée à la recherche et au développement. Ainsi l'écart entre la Grande Région et la moyenne de l'UE, de toute manière plutôt faible comparativement au reste du monde, est-il resté inchangé. De nombreux efforts devront en conséquence être déployés, autant au niveau de l'Europe que de la Grande Région, pour être encore en mesure d'atteindre l'objectif de 3 % fixé pour 2010 dans le cadre de la stratégie de Lisbonne.

Pour cela, il faut pouvoir disposer d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, pierre angulaire de la recherche et de l'innovation. Sur ce plan, la Grande Région est tout à fait à la hauteur. En 2007, la part des ressources humaines employées dans les sciences et les technologies (RHST) était, avec 39,4 %, supérieure au niveau européen qui s'établit, lui, à 37,1 %. Il est toutefois à noter ici que ce bon résultat est en particulier dû à la part considérable du sous-groupe des personnes titulaires d'un diplôme technico-scientifique alors que, s'agissant de la main-d'œuvre travaillant effectivement dans ces domaines, les chiffres demeurent sous la moyenne européenne. L'on en conclut donc que le potentiel de formation est important dans le domaine technico-scientifique, mais qu'il n'y a pas encore actuellement un nombre suffisant d'emplois correspondants. Cette tendance est confirmée par les chiffres de l'emploi dans les secteurs de haute technologie des services à haute intensité cognitive et de l'industrie transformatrice où la Grande Région se situe, avec une part de 3,7 %, sous la moyenne de l'UE-27 (4,4 %). La Grande Région se place toutefois au-dessus du niveau européen s'agissant des parts de salariés dans l'industrie transformatrice de haute et moyenne technologie. La base industrielle performante reste ainsi un atout essentiel pour la Grande Région en matière de compétitivité et d'innovation. Elle génère par ailleurs des impulsions déterminantes pour la poursuite de la croissance des services à haute intensité cognitive.

Chapitre 3: L'emploi et marché de travail

► **Etat actuel et évolution de l'emploi**

En 2006, environ 4,6 millions de personnes exercent une activité dans la Grande Région, soit 2,1% des actifs occupés dans l'UE des 27. Environ 88% des actifs occupés dans l'espace de coopération ont le statut de salariés, c'est-à-dire qu'ils ont un emploi salarié. L'évolution de l'emploi sur la période 2000 – 2007 est positive autant au niveau de la population active totale qu'à celui des salariés, mais reste cependant inférieure à la moyenne européenne. En outre, les salariés européens profitent plus de l'essor de l'emploi que ceux de la Grande Région. L'analyse sectorielle montre que le nombre de salariés augmente notamment dans les secteurs de service alors que l'on enregistre des régressions dans la construction mais aussi et surtout dans l'industrie. Le Luxembourg fait exception à cette tendance

générale : en raison de sa forte demande de main-d'œuvre dans toutes les branches, il affiche une croissance de l'emploi bien supérieure à la moyenne interrégionale et européenne.

Le taux d'emploi global dans la Grande Région atteint en 2007 une valeur de 64,4%, mais reste cependant inférieur au niveau global de l'UE des 27 (65,3%) et de l'UE des 15 (66,8%). La Rhénanie-Palatinat et la Sarre affichent des valeurs supérieures à la moyenne de la Grande Région, alors que les autres régions déclarent des taux plus faibles. C'est notamment le cas de la Wallonie. La Rhénanie-Palatinat est la première région dans l'espace de coopération à avoir dépassé l'objectif de Lisbonne de 70%. Chez les femmes, l'évolution est très dynamique dans toutes les composantes de la Grande Région et la hausse du taux d'emploi depuis 2000 est deux fois supérieure à celle du taux d'emploi global. Le taux d'emploi des femmes s'établit à 58,3%, se situe dans la moyenne de l'UE des 27 et est relativement proche de l'objectif de Lisbonne de 60%. La Rhénanie-Palatinat et la Lorraine ont déjà atteint l'objectif. En revanche et bien qu'il ait connu des hausses importantes et même supérieures à la moyenne européenne au cours des dernières années, le taux d'emploi des personnes âgées, qui s'établit à 42,2%, reste inférieur à la moyenne européenne (44,7% pour l'UE des 27 et 46,5% pour l'UE des 15). L'écart par rapport à l'objectif de 50% fixé à l'horizon 2010 est encore de 7,6 points : de grands efforts restent donc à faire pour promouvoir l'emploi des personnes âgées. Dans la Grande Région, seules les deux régions allemandes atteignent des valeurs supérieures à la moyenne, les autres régions de l'espace de coopération affichent des valeurs beaucoup plus faibles. Le taux d'emploi des jeunes, qui s'établit à 35,6% dans la Grande Région, est également inférieur à la moyenne européenne (37,1% pour l'UE des 27 et 40,7% dans l'UE des 15). Le Luxembourg notamment est à la traîne, avec un taux de 22,5%.

La mobilité transfrontalière des travailleurs continue de croître dans la Grande Région. Avec un total de 196 175 frontaliers, l'espace de coopération affiche le nombre de frontaliers le plus élevé et le plus dense au sein de l'UE. Plus de la moitié d'entre eux (55,1%) sont originaires de Lorraine et presque les trois quarts (73,4%) travaillent au Luxembourg. Ces deux régions partenaires jouent ainsi un rôle extrêmement important dans le dynamisme du marché de l'emploi transfrontalier. Comme les années précédentes, le flux de frontaliers vers la Sarre a tendance à baisser. La Rhénanie-Palatinat par contre enregistre à nouveau une légère augmentation du nombre de frontaliers originaires de France. Dans ces deux régions cependant, le nombre de frontaliers se rendant au Luxembourg ne cesse d'augmenter, une augmentation bien supérieure à la moyenne. De plus en plus de Français se rendent en Wallonie pour travailler, alors que plus des trois quarts des frontaliers wallons travaillent entre-temps au Luxembourg. Dans la CG de Belgique également, le nombre de frontaliers se rendant au Luxembourg augmente constamment.

► Etat actuel et évolution du chômage

Avec un taux de chômage global de 7,6% en 2007, la Grande Région connaît une détente sensible sur le marché de l'emploi. Entre 2005 et 2007, elle affiche une baisse de 2,3 points ce qui lui permet de se rapprocher de la moyenne communautaire ; le taux de chômage n'est plus que légèrement supérieur à la valeur de l'UE des 27 (7,2%). La reprise conjoncturelle des dernières années a un effet positif sur la réduction du chômage en Sarre et en Rhénanie-Palatinat notamment. La Lorraine a également obtenu de bons résultats. Le taux de chômage n'a que faiblement baissé au Luxembourg qui affiche la valeur de loin la plus faible

(4,1%). La situation est toujours difficile en Wallonie qui affiche un taux de chômage nettement supérieur à la moyenne (10,5%). La CG de Belgique se situe dans la moyenne de la Grande Région, mais est cependant la seule région partenaire où le chômage a augmenté entre 2005 et 2007.

L'analyse par sexe montre que les femmes profitent plus que les hommes de la régression du chômage dans la Grande Région. En conséquence, l'écart entre les hommes et les femmes baisse. Pourtant, avec un taux s'établissant à 8,2%, les femmes sont toujours plus touchées par le chômage que les hommes (7,1%). Le chômage des jeunes reste un problème préoccupant dans la Grande Région. Il baisse certes plus fortement qu'en moyenne européenne grâce à l'essor économique observé depuis 2005 ; avec un taux de 15,8%, il représente cependant plus du double du taux de chômage global. Le taux de chômage de longue durée a également baissé dans la Grande Région, mais est encore supérieur à la moyenne européenne (3,8% contre 3,1% pour l'UE des 27 et 2,4% dans l'UE des 15). On relève parallèlement une hausse du pourcentage de chômeurs de longue durée dans le nombre total de chômeurs depuis 2005 dans la Grande Région, alors que ce pourcentage est en baisse au niveau européen.

Chapitre 4: Education

Dans une société basée sur la connaissance, le niveau de qualification est un élément central. L'accès à la formation et aux qualifications demeure néanmoins une source d'inégalités, ce qui représente un enjeu d'envergure pour la politique économique et sociale. Le niveau de qualification de la population est un facteur déterminant pour garantir une offre suffisante de main d'œuvre qualifiée et maintenir la cohésion sociale. L'éducation est l'avenir des sociétés, d'autant plus lorsqu'elles sont contraintes de faire face aux effets du changement démographique. Cette réalité se traduit dans toutes les composantes de la Grande Région par un vieillissement de la population accompagné d'une diminution du nombre de jeunes. L'espace de coopération peut ainsi s'attendre à un recul sensible de la population en âge de scolarité obligatoire au cours des 10 à 20 années à venir (avec une ampleur qui variera d'une région à l'autre). Ces bouleversements font apparaître de nouveaux enjeux en matière d'éducation et de formation. Le relèvement du niveau de formation générale, l'égalité d'accès à la formation et aux qualifications ainsi que l'amélioration de la qualité et de l'efficacité à tous les niveaux du système éducatif sont les principaux défis à relever.

Ces perspectives mettent en évidence un besoin important d'informations exprimé par les acteurs politiques et sociaux sur la situation actuelle ainsi que sur les tendances et les problèmes dégagés à tous les niveaux du domaine de l'éducation. La disponibilité limitée des données ne permet toutefois pas de répondre systématiquement à ces besoins dans une optique de comparaison interrégionale. La Grande Région forme une zone de contact entre deux cultures, trois langues, cinq territoires et quatre systèmes d'éducation qui empruntent des voies différentes pour préparer l'avenir des jeunes générations. Les systèmes éducatifs se différencient du point de vue de leur architecture, des déroulements, des contenus, des durées de formation ainsi que des conditions d'accès. Ceci rend d'autant plus difficile la mise en commun des données relatives à l'enseignement.

Les statistiques régionales d'Eurostat ont néanmoins permis d'établir un certain nombre de données de référence concernant le degré d'instruction et la participation à l'éducation et à la formation de la population de la Grande Région. Il a ainsi pu être constaté que près de 74 % de la population adulte dans la Grande Région avait au moins atteint le niveau secondaire supérieur en 2007, ce qui correspond généralement au niveau de qualification minimum requis internationalement pour le développement des sociétés basées sur la connaissance. A titre de comparaison, la moyenne correspondante était de 70 % dans l'Europe des 27 et d'à peine 67 % seulement dans l'Europe des 15. En limitant l'observation à la part des personnes ayant effectué des études universitaires, force est de constater que la Grande Région se trouve au niveau de l'Europe. Concernant la participation à l'éducation et à la formation, la proportion des 20-24 ans ayant suivi un enseignement supérieur en 2006 est légèrement inférieure à la moyenne européenne (51 contre 55 %). De même, le niveau de participation de la population adulte à l'éducation et la formation tout au long de la vie était inférieur au niveau européen. Avec une part respective de 6,5 % et 10,5 %, ni la Grande Région ni l'UE des 15 ne sont toutefois parvenues à atteindre l'objectif des 12,5 % fixé par le Conseil européen.

Chapitre 5: Conditions de vie

► Revenu des ménages

Les données disponibles pour les composantes régionales Sarre, Lorraine, Rhénanie-Palatinat et Wallonie révèlent qu'en 2005, le revenu moyen des ménages oscillait entre 13 566 SPAC par habitant en Wallonie et 16 527 SPAC en Sarre. L'ensemble des composantes de la Grande Région analysées se situaient ainsi au-dessus de la moyenne européenne, mais sous leur moyenne nationale respective. Au sein de la Rhénanie-Palatinat et de la Wallonie, pour lesquelles des données sont également disponibles au niveau NUTS 2, l'on constate en partie des écarts considérables : ainsi le revenu des ménages par habitant disponible dans la région de Trèves est-il nettement moins élevé que dans la Hesse Rhénanie-Palatinat. Les différences de revenu sont encore plus marquées entre les provinces wallonnes : alors que le très prospère Brabant wallon, limitrophe de la région métropole Bruxelles, enregistre des résultats fortement supérieurs à la moyenne tant régionale qu'européenne, le Hainaut, région en crise, demeure sous le niveau moyen de l'UE, occupant même la dernière place dans la Grande Région. S'agissant de la dynamique de développement entre 2000 et 2005, la Lorraine arrive en tête, suivie de la région de Trèves et de la Sarre. En revanche, la province du Brabant wallon, première en valeur absolue, est la dernière en termes de progression. Par ailleurs, le Hainaut et la province de Liège n'ont enregistré que de très faibles hausses des revenus.

► Rémunérations des salariés

Au sein de la Grande Région, l'éventail des rémunérations de salariés s'étendait, en 2004, d'environ 47 000 euros en moyenne par tête au Luxembourg à près de 32 000 euros en Rhénanie-Palatinat. Les chiffres du Luxembourg sont à cet égard largement supérieurs à la fois à la moyenne régionale et européenne. Le Grand-Duché est également en tête de la dynamique de progression entre 1996 et 2004. En revanche, les rémunérations des salariés ont le plus faiblement progressé dans les deux composantes régionales allemandes. D'un point de vue économique global, les salariés au Luxembourg pouvaient, en 2004, disposer,

en raison de la faible charge fiscale, d'un salaire ou d'appointements nets équivalant à près de 70 % de leur rémunération, alors qu'en Allemagne et en Belgique, ce taux s'établissait à un peu plus de 50 % seulement. Entre 1996 et 2004, les salaires réels corrigés de l'inflation ont en moyenne progressé chaque année au Luxembourg, en Lorraine et en Wallonie ; en revanche, les salariés des deux composantes régionales allemandes ont, malgré des salaires supérieurs en valeur nominale, dû subir des baisses de leurs revenus réels en raison de l'évolution des prix.

► Inflation, évolution des prix à la consommation

Ces dernières années, l'indice d'ensemble des prix à la consommation a en partie fortement progressé dans les diverses régions de l'espace de coopération. A cet égard, 2008 a été l'année de tous les extrêmes. En raison de l'augmentation massive des prix sur les marchés mondiaux des matières premières, la vague d'inflation s'est particulièrement fait ressentir au premier semestre. Cette explosion des prix sur les bourses internationales des matières premières a toutefois pris fin durant l'été 2008 et la tendance s'est ensuite à nouveau inversée dans toutes les régions. En fin d'année, les taux d'inflation s'étaient à nouveau partout nettement abaissés, l'indice d'ensemble des prix à la consommation ayant lui aussi reculé – une tendance que confirment les premiers chiffres disponibles pour le début de 2009. Ce sont tout particulièrement les coûts énergétiques élevés qui ont été à l'origine de la hausse des prix ces dernières années. Toutefois, les consommateurs de toutes les régions ont également dû dépenser nettement plus pour les produits alimentaires. En revanche, les baisses de prix ont avant tout concerné les appareils dédiés au traitement de l'information, les produits de l'électronique de loisirs ainsi que les équipements photo et vidéo. Etant donné justement que de tels produits sont toutefois plus rarement achetés au quotidien, les consommateurs sont beaucoup moins conscients de ces baisses de prix que du renchérissement des biens de nécessité courante tels que le pain, le beurre ou l'essence. En conséquence, l'inflation « ressentie » était, en particulier au milieu de 2008, au plus fort de la hausse des prix, nettement plus importante que l'inflation réelle. Les personnes disposant de revenus modestes et les familles nombreuses notamment ont alors vu leur marge de manœuvre financière se réduire considérablement. Elles n'ont en effet pu faire autrement, considérant cette spirale des prix, que de consacrer une part toujours plus importante de leur budget, au demeurant très réduit, à des biens de consommation courante de plus en plus chers.

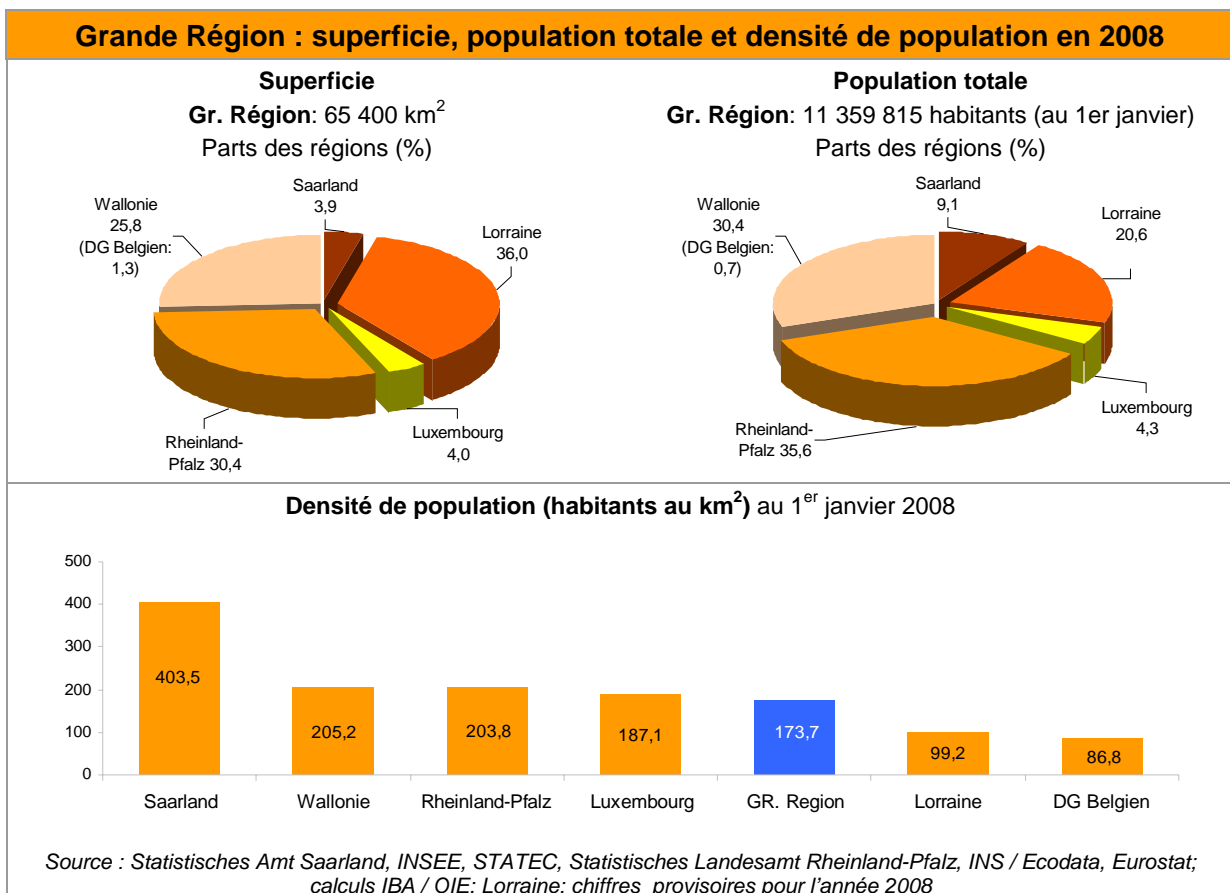
► Logements et loyers

Les données sur le prix de l'immobilier et les loyers disponibles pour la Sarre, la Lorraine, la Rhénanie-Palatinat et la Wallonie font apparaître un écart au niveau des logements selon les régions. Les données mises à disposition sont malheureusement très hétérogènes, de sorte qu'il n'a pas été possible ici de faire des analyses détaillées. On peut cependant fondamentalement retenir que l'habitat dans les régions influencées par les centres économiques est nettement plus onéreux que dans le reste de la Grande Région. Ce phénomène est très net au Luxembourg. La grande attractivité qu'exerce le Luxembourg sur le marché de l'emploi transfrontalier a également une influence sur le prix de l'immobilier et les loyers le long de la frontière. La mobilité résidentielle, conséquence de la hausse du prix de l'immobilier et des loyers, renforce l'attraction des logements à proximité de la frontière et le long des grands axes de circulation. Ces modifications entraînent des défis que doit relever l'aménagement du territoire de part et d'autre de la frontière dans la Grande Région.

1. Territoire et Population

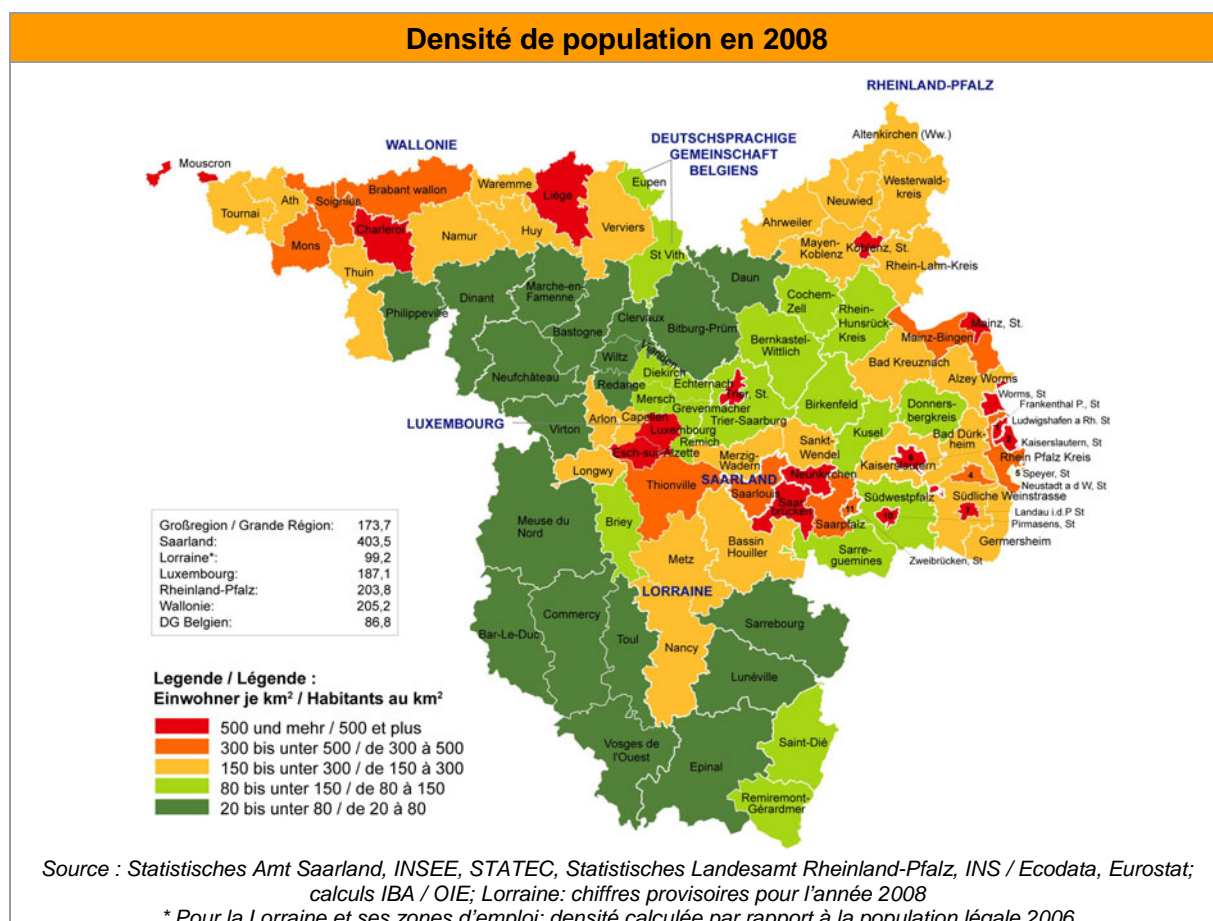
Niveau et densité de population

La Grande Région réunit les Länder allemands de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, le Grand-Duché de Luxembourg, la région française Lorraine ainsi que la Wallonie, région autonome de la Belgique fédérale (composée de la Communauté française et de la Communauté germanophone de Belgique). Située au cœur du centre historique de l'Europe, elle relie les grands centres urbains de Bruxelles, du bassin Rhin-Ruhr, du bassin Rhin-Main, de Bâle/Mulhouse et de Paris. Avec une superficie totale de 65 400 km² et une population de près de 11,4 millions d'habitants, cet espace de coopération occupe environ 1,6 % du territoire des 27 Etats de l'Union Européenne et abrite 2,3 % de la population européenne. Sa densité démographique s'élève actuellement à 173,7 habitants au km². Trois régions urbaines se distinguent au sein de la Grande Région. Aux côtés de la Vallée de la Meuse en Lorraine, de la Wallonie et de la vallée du Rhin à l'est de la Rhénanie-Palatinat domine, au cœur de l'espace, une zone multinationale transfrontalière qui comprend toutes les composantes de la Grande Région et s'étend de Nancy jusqu'à Luxembourg et Arlon en passant par Metz d'un côté et de Sarrebruck jusqu'à Trèves et Kaiserslautern de l'autre.



Avec une population de plus de 4 millions d'habitants répartis sur une superficie de 19 853 km², la **Rhénanie-Palatinat** constitue la composante la plus peuplée et le deuxième territoire le plus vaste de l'espace de coopération. Ce Land allemand, qui occupe 30 % du territoire de l'espace de coopération, réunit plus d'un tiers de la population totale de la Grande Région. Si la Rhénanie-Palatinat affiche une densité démographique de 204 habitants au km², elle présente de fortes inégalités de répartition de la population. Les

zones fortement peuplées se concentrent autour des grandes villes, notamment dans la partie orientale du Land, le long de la vallée du Rhin. Les agglomérations de Ludwigshafen et de Mayence sont ici les leaders incontestés : avec une densité de plus de 2 000 habitants au km², elles constituent de loin les espaces les plus densément peuplés de la Grande Région. Suivent les villes de Spire, Frankenthal et Coblenz qui affichent une densité supérieure à 1 000 habitants au km². Ces régions, situées le long du Rhin, intègrent de grands centres économiques qui se trouvent par ailleurs dans la zone d'influence des grandes agglomérations urbaines des Länder voisins (Cologne/Bonn, Rhin-Main, Rhin-Neckar). Des espaces faiblement peuplés se concentrent en revanche dans le Palatinat occidental, aux frontières sarroise et française, ainsi que dans les régions rurales de Hunsrück et de l'Eifel. Avec une population d'à peine 3,5 millions d'habitants répartis sur une superficie de 16 844 km², la **Wallonie** réunit près de 30 % de la population et occupe un quart du territoire total de la Grande Région. Sa densité démographique (205 habitants au km²) est à peine supérieure à celle de la Rhénanie-Palatinat. Les grands centres urbains et les zones fortement peuplées se concentrent essentiellement dans la partie nord de la Wallonie ; les centres économiques de Charleroi et Liège se taillent ici la part du lion, avec une densité respective de 763 et 750 habitants par km². Le sud de la région belge se distingue en revanche par une forte tradition rurale ; la densité de population la plus faible (42 habitants au km²) est enregistrée dans l'Arrondissement de Bastogne, situé à proximité de la frontière luxembourgeoise. La **Communauté germanophone de Belgique** présente elle aussi un espace faiblement peuplé. Au début de l'année 2008, elle recensait environ 74 000 habitants sur une superficie de 854 km², ce qui représente une densité de 87 habitants au km². Le Canton du Nord Eupen concentre la majeure partie de la population (environ 60 % de la population de la Communauté germanophone) et, par là même, les principaux centres économiques de la région.



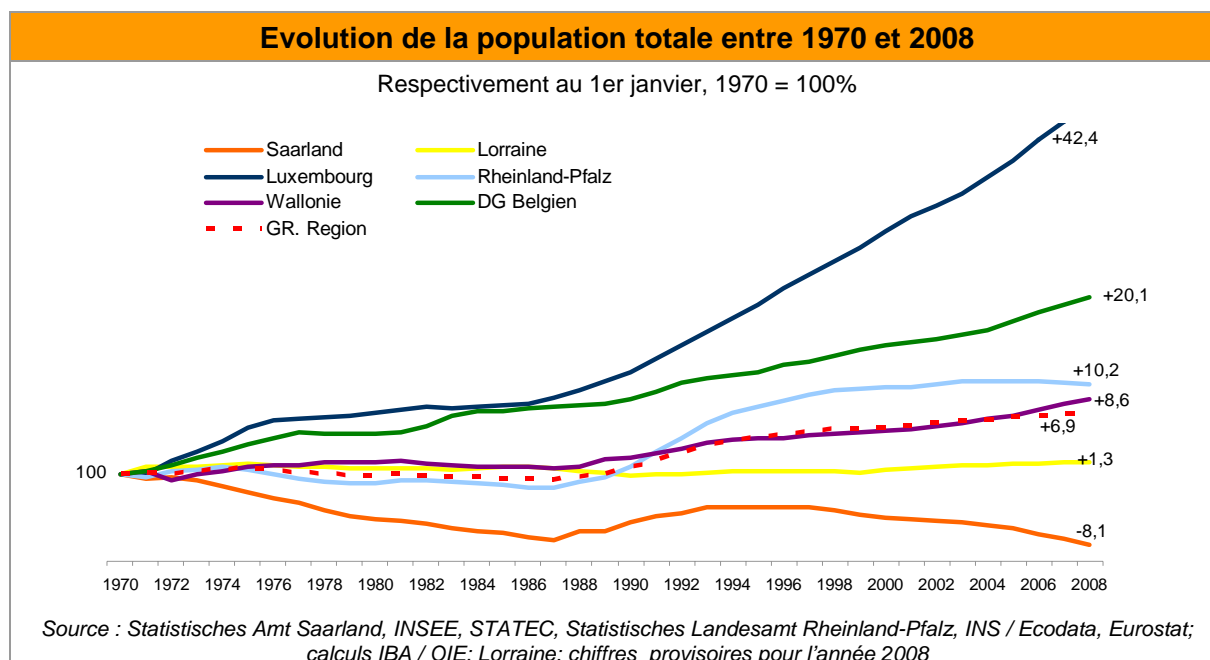
Avec une superficie de 23 547 km², la **Lorraine** occupe de loin le plus vaste territoire de la Grande Région (36 % de la superficie totale) ; son nombre d'habitants, chiffré actuellement à environ 2,3 millions, ne représente toutefois qu'un cinquième de la population totale. La densité démographique de la Lorraine s'élève à 99 habitants au km², ce qui fait d'elle la région la moins peuplée de l'espace de coopération, avec la Communauté germanophone de Belgique. A l'instar de la Wallonie et de la Rhénanie-Palatinat, on y constate toutefois de fortes inégalités de répartition de la population. Alors que les Départements de la Meuse et des Vosges sont marqués par une forte tradition rurale (ils affichent une densité respective de 31 et 65 habitants par km²), la population lorraine se concentre essentiellement dans les zones urbaines et les centres économiques des Départements de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle. La densité la plus élevée est enregistrée dans la région de Thionville, à proximité de la frontière luxembourgeoise (304 habitants au km²), suivie par Nancy et Metz (respectivement 282 et 245 habitants au km²).

Situé au cœur de la Grande Région, l'Etat national du **Luxembourg** abrite une population d'environ 484 000 habitants sur une superficie de 2 586 km², ce qui représente une part approximative de 4 % de la population et de la surface totale de la Grande Région. Sa densité démographique s'élève actuellement à 187 habitants au km². Les grandes agglomérations ainsi que les principaux centres économiques se situent au centre et dans le sud du pays ; les zones de loin les plus peuplées sont les Cantons de Esch et de Luxembourg (respectivement 603 et 585 habitants au km²). De vastes territoires relativement peu peuplés dominent essentiellement dans les zones de tradition rurale, dans la partie Nord du Grand-Duché de Luxembourg. Avec une population d'environ 1 million d'habitants et une surface de 2 569 km², la **Sarre** représente une part d'environ 9 % de la population et de près de 4 % de la superficie de la Grande Région. Si le territoire de la Sarre est ainsi à peine plus petit que celui de son voisin luxembourgeois, il affiche un nombre d'habitants deux fois plus élevé. Avec une densité de 404 habitants au km², ce Land est de loin la composante régionale la plus densément peuplée au sein de l'espace de coopération. Les agglomérations urbaines se concentrent essentiellement dans la partie sud du Land ; la région de Sarrebruck est, en termes de densité de population, le leader incontesté (820 habitants au km²).

Evolution de la population : une dynamique démographique en perte de vitesse depuis la fin des années 90

Au début de l'année 2008, 11,4 millions de personnes vivaient dans la Grande Région, soit près de 730 000 personnes de plus qu'en 1970 (+ 6,9 %). Cette hausse a été portée par la croissance démographique enregistrée au Luxembourg, en Rhénanie-Palatinat et en Wallonie (et également en Communauté germanophone de Belgique), tandis que le nombre d'habitants en Lorraine a stagné la plupart du temps et reculé en Sarre. Comparée à l'évolution démographique sur le territoire de l'UE des 27, où une croissance de 14,7 % a été enregistrée sur la même période, la dynamique démographique au sein de l'espace de coopération est nettement plus faible. Seul le Luxembourg fait exception à la règle : en raison de la forte immigration, le pays a vu sa population augmenter de plus de 40 % depuis 1970 et maintient une tendance à la hausse largement supérieure à la moyenne. Globalement, après la période 1987 - 1997 marquée par une forte progression de la population, l'évolution démographique de la Grande Région a connu un net ralentissement depuis les années 90 : entre 1998 et 2008, elle n'a enregistré qu'une croissance de 1,8 %, un résultat de nouveau

bien au dessous de la moyenne européenne. Sur la même période, la population a en effet augmenté de 3,4 % dans l'UE des 27 et de 5,1 % dans l'UE des 15.



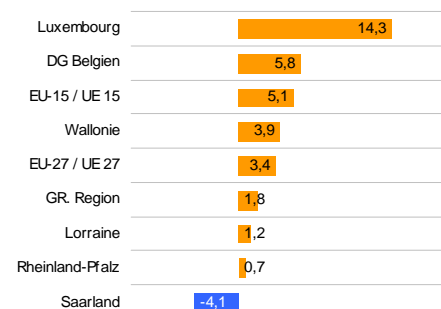
Des évolutions très inégales selon les composantes régionales

Les composantes de la Grande Région ont connu des évolutions démographiques très différentes : au cours des dix dernières années, le Luxembourg (+ 14,3 %), la Communauté germanophone de Belgique (+ 5,8 %) et la Wallonie (+ 3,9 %) ont enregistré une progression particulièrement stable – voire même largement supérieure à la moyenne dans le cas du Grand-Duché de Luxembourg ; cette évolution s'est même renforcée dans ces trois régions depuis 2004. Une dynamique de croissance plutôt modérée a en revanche été constatée en Lorraine et en Rhénanie-Palatinat avec une progression respective de 1,2 et 0,7 %. Au tournant du millénaire, la Lorraine a vu sa population augmenter sensiblement après deux ans de baisse. Cette tendance ne s'est toutefois pas maintenue et la population stagne de nouveau depuis 2007.

Au cours de la dernière décennie, la croissance démographique, constamment inférieure à la moyenne en Rhénanie-Palatinat, a été marquée par deux tendances opposées : après avoir atteint début 2005 son plus haut niveau avec un nombre de 4 061 105 habitants, la population a connu début 2006 un nouveau recul (le premier depuis 1987), qui s'est maintenu en 2007 et en 2008. Des chiffres de population en baisse caractérisent depuis longtemps la situation de la Sarre, la seule composante de l'espace de coopération à afficher une croissance négative depuis ces dernières décennies (- 4,1 %). Depuis 2004/2005, cette situation s'est aggravée en Sarre où des pertes démographiques jamais enregistrées depuis 1978 ont été observées au cours de l'année 2006.

Evolution démographique 1998-2008

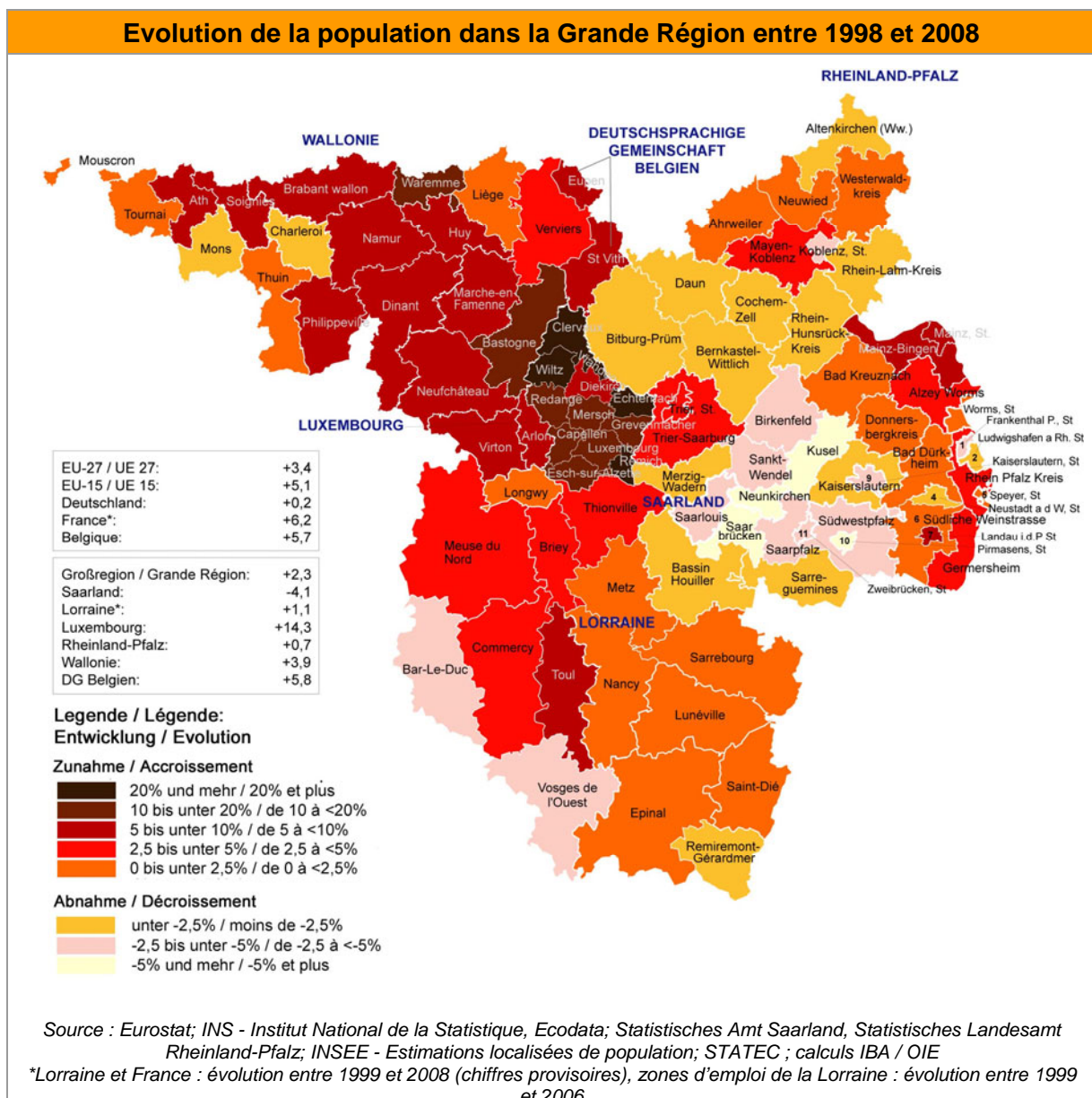
Respectivement au 1er janvier, variation en %



Source : Statistisches Amt Saarland, INSEE, STATEC, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, INS / Ecodata, Eurostat; calculs IBA / OIE; Lorraine : chiffres provisoires pour l'année 2008

Des chiffres de population en hausse autour des grandes régions économiques et le long des principaux axes de transport

L'analyse à un niveau géographique inférieur révèle que, au cours des dix dernières années, les chiffres de population ont essentiellement progressé dans les zones d'attraction commerciale des régions économiquement performantes, à proximité des métropoles régionales, autour des sites universitaires les plus importants aux abords de la Grande Région ainsi que le long des autoroutes. Dans les zones moins centrales ou mal desservies ainsi que dans les régions structurellement peu développées, la population a baissé au cours de ces dernières années, et ce parfois de manière considérable. Des pertes particulièrement importantes ont été enregistrées dans la région du Palatinat occidental (notamment à Pirmasens avec -11,3 %) ainsi que dans le district de Neunkirchen et la région de Sarrebruck. Le reste du territoire sarrois ainsi que les zones situées sur le Rhin moyen et dans le sud-ouest de la Rhénanie-Palatinat enregistrent également des pertes démographiques, plus modérées toutefois. En Lorraine et en Wallonie, les zones de Bar-Le-Duc et des Vosges-de-l'Ouest ainsi que les Arrondissements de Mons et Charleroi se sont développées à contre-courant de la tendance régionale.



L'attrait économique du Luxembourg favorise l'accroissement démographique dans les régions limitrophes

L'évolution démographique s'est révélée tout à fait positive dans les régions situées à proximité des grands centres économiques – même au-delà des frontières de la Grande Région. La Rhénanie-Palatinat connaît une croissance démographique particulièrement importante le long de la vallée du Rhin, notamment dans les zones situées à proximité des grandes agglomérations telles que le bassin Rhin-Main ou le triangle Rhin-Neckar. Le même constat s'applique en Wallonie dans les Arrondissements du nord de la région orientés vers Bruxelles ou la Flandre. Au cœur de la Grande Région, l'attrait économique du Luxembourg est le premier moteur de la croissance démographique dans le pays comme dans les régions alentours. Le leader incontesté dans le Grand-Duché de Luxembourg – et par là même dans l'espace de coopération – est le Canton de Vianden, situé dans la région nord du pays prisé pour ses paysages pittoresques : les chiffres de population y ont progressé de plus de 50 % au cours de ces dix dernières années. Les autres Cantons luxembourgeois enregistrent des hausses démographiques variant entre 9 et environ 23 %. Le coût élevé de la vie ainsi que la hausse des prix de l'immobilier entraînent toutefois un mouvement d'immigration continu en direction des régions limitrophes du Luxembourg. Le même constat s'applique en Wallonie, notamment dans les Arrondissements de Bastogne et Arlon qui, avec une progression d'environ 10 % au cours de la dernière décennie, se situent largement au-dessus de la moyenne de la région belge.

A contre-courant de la tendance régionale : des chiffres démographiques en hausse dans la région de Trèves et à Perl

L'attrait économique du Luxembourg favorise la croissance démographique en Rhénanie-Palatinat, notamment dans l'arrondissement de Trèves-Sarrebouurg et dans la ville de Trèves, les seules zones dans l'ouest du Land à enregistrer une évolution positive. Derrière Landau, Mayence, Mayence-Bingen et Alzey-Worms, la région de Trèves a, avec une progression d'environ 4 % au cours de la dernière décennie, réalisé un résultat bien supérieur à la moyenne du Land.¹ Côté sarrois, les mouvements migratoires grandissants de Luxembourgeois (et d'Allemands) en direction de l'arrondissement Merzig-Wadern, zone de tradition rurale, ont des répercussions positives sur l'évolution démographique. La commune frontalière de Perl connaît un développement particulièrement à contre-courant de la tendance : au cours des dix dernières années, elle a vu sa population augmenter de 11,9 % alors que, dans le même temps, l'arrondissement de Merzig-Wadern enregistrait une régression de 0,1 %. Un phénomène analogue est observé dans les communes lorraines proches de la frontière luxembourgeoise, telles que Thionville ou Longwy. L'attrait du marché du travail luxembourgeois et son attractivité pour les immigrants ne se limite toutefois pas aux communes frontalières du nord de la région lorraine ; ce phénomène s'est sensiblement propagé depuis déjà quelques années vers le sud, dans les zones proches de Metz, Briey et de la Meuse.

¹ Dans la ville de Trèves – au même titre qu'à Mayence et Landau – les progressions de population récemment enregistrées sont en partie attribuables à l'introduction d'une taxe de résidence secondaire. Suite à cette mesure, de nombreuses personnes en possession d'une résidence secondaire ont déclaré leur résidence comme domicile principal et contribuent ainsi à augmenter sensiblement les chiffres démographiques.

L'évolution démographique se caractérise par un vieillissement continu de la population

L'évolution démographique subit dorénavant fortement les effets du renversement de la pyramide des âges. Le recul de la natalité d'une part et l'allongement de l'espérance de vie d'autre part entraînent dans l'ensemble de l'Europe un vieillissement durable de la population. Ce phénomène constitue le véritable défi du changement démographique. Il s'exprime par une augmentation continue du nombre de personnes âgées à laquelle fait face une diminution régulière de la population jeune. Cela contribue en toute logique à une modification des rapports entre les jeunes et les seniors : une observation à l'échelle de la Grande Région révèle que la part des moins de 20 ans est passée de 24,1 % en 1990 à seulement 22,4% en 2007 tandis que, sur la même période, la tranche des plus de 60 ans a connu une progression importante (passant de 20,5 à 22,9%). Issues de la génération du baby-boom actuellement encore dans la vie active, les personnes en âge de travailler (20-59 ans)² n'ont connu qu'une baisse relativement faible, leur taux étant passé de 55,4 à 54,6 %. La comparaison interrégionale montre que les deux régions allemandes sont les plus touchées par le processus de vieillissement, et que la Sarre présente une pyramide des âges particulièrement défavorable. Bien qu'elles affichent des taux de natalité nettement supérieurs à ceux des Länder allemands, les autres composantes régionales de l'espace de coopération ne sont pas épargnées par le processus de vieillissement de la population. Dans toutes les régions, le groupe des personnes en âge de prendre leur retraite ne cesse de croître pendant que les classes d'âge plus jeunes sont en constante perte de vitesse.

Evolution de la pyramide des âges : population par classe d'âge en 1990 et en 2007 (en %)

Région	Classes d'âge							
	moins de 20 ans		20-59 ans		60 ans et plus		80 ans et plus	
	1990	2007	1990	2007	1990	2007	1990	2007
Saarland	19,7	18,7	58,8	54,8	21,5	26,5	3,6	5,0
Lorraine	29,0	24,3	53,5	54,6	17,5	21,1	3,0	4,4
Luxembourg	23,2	24,2	57,9	57,2	18,9	18,6	3,1	3,3
Rheinland-Pfalz	21,0	20,5	57,1	54,6	21,8	24,9	3,8	4,9
Wallonie	25,7	24,4	53,3	54,1	21,0	21,5	3,4	4,6
DG Belgique	24,4	24,0	56,8	53,5	18,8	22,5	2,9	4,0
GR. Région	24,1	22,4	55,4	54,6	20,5	23,0	3,5	4,6

Source : Offices statistiques de la Grande Région, Ecodata, Eurostat

² Dans la Grande Région, les personnes en âge de travailler sont classées dans le segment des 20 à (moins de) 60 ans (cf. Lübbers, Peter : Bevölkerungsentwicklung in der Großregion Saar – Lor – Lux – Rheinland-Pfalz – Wallonie, dans : Statistische Monatshefte Rheinland-Pfalz 03/2008).

Hausse du rapport de dépendance des personnes âgées et baisse du rapport de dépendance des jeunes

Ce renversement de la pyramide des âges a pour corollaire une modification du rapport entre les personnes prenant part à la vie active et la part de la population dont elles doivent couvrir les besoins, comme le prévoit le contrat de solidarité entre générations.

En examinant par exemple l'indice de dépendance des personnes âgées, lequel met en rapport le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus avec celui des 20-59 ans, il apparaît que ce chiffre a augmenté dans toutes les régions de l'espace de coopération au cours des deux dernières décennies, et ce parfois de manière considérable. Alors qu'en 1990, la Grande Région comptait 37 personnes âgées de plus de 60 ans pour 100 personnes en âge de travailler, elle en recensait 42 en 2007. En 2007, le rapport de dépendance des personnes âgées était supérieur à la moyenne de la Grande Région en Sarre (48) et en Rhénanie-Palatinat (46), alors que la Wallonie (40), la Lorraine (39) et le Luxembourg (33) affichaient un résultat inférieur. L'indice enregistré par la Communauté germanophone de Belgique rejoint la moyenne de la Grande Région. L'indice de dépendance des jeunes, qui met en rapport les moins de 20 ans avec la classe d'âge des 20-59 ans, connaît une évolution inverse : il est passé de 44 en 1990 à 41 en 2007. Loin d'apporter un soulagement social dans la Grande Région, ce résultat annonce bien davantage un renforcement sur le long terme de la pression économique pesant sur les personnes en âge actif³.

Région	Indice de dépendance des jeunes		Indice de dépendance des personnes âgées	
	1990	2007	1990	2007
Saarland	33,5	34,2	36,6	48,4
Lorraine	54,1	44,5	32,7	38,6
Luxembourg	40,0	42,3	32,7	32,6
Rheinland-Pfalz	36,8	37,4	38,2	45,6
Wallonie	48,2	45,1	39,3	39,7
DG Belgique	42,9	44,8	33,0	42,1
GR. Région	43,5	41,1	37,0	42,1

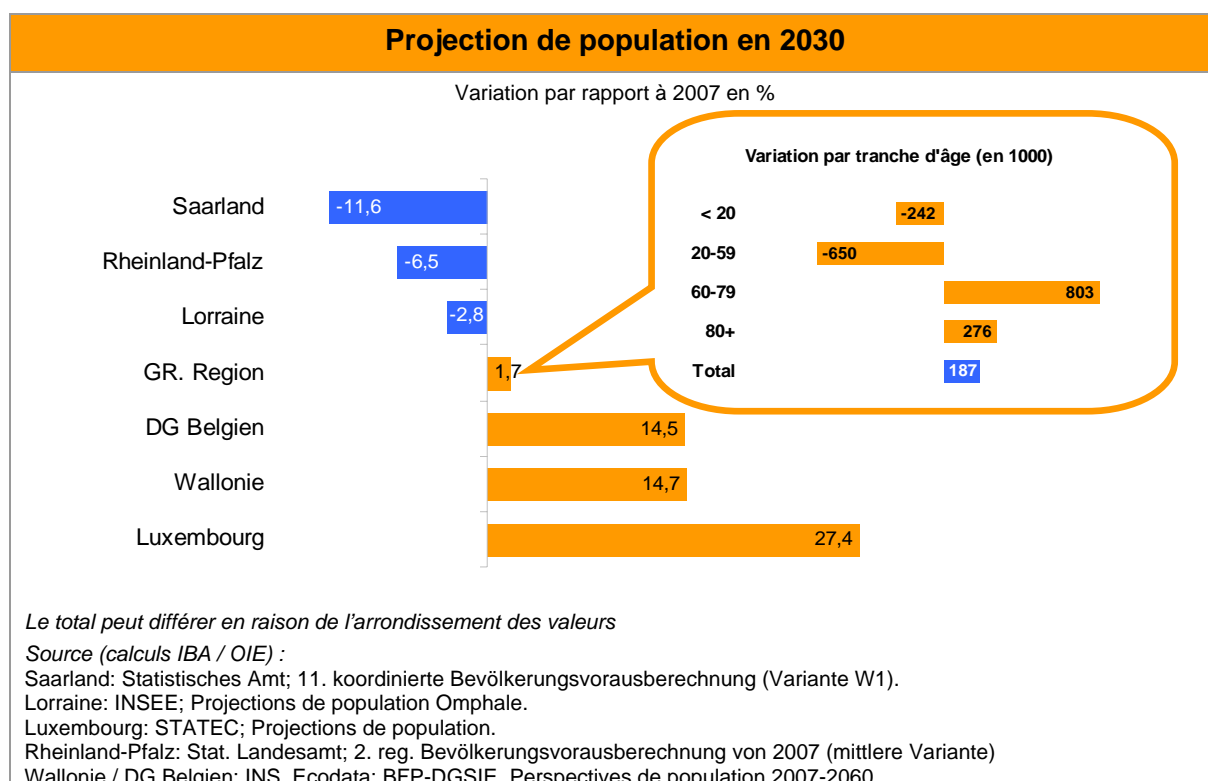
Source : Offices statistiques de la Grande Région, Ecodata, Eurostat ; calculs IBA / OIE

Que réserve l'avenir ? Projections de la population jusqu'en 2030

Alors que des projections antérieures laissaient entendre un revirement imminent de tendance dans l'évolution démographique jusqu'alors positive de la Grande Région, les prévisions actuelles font plutôt état d'une amélioration : selon ces études, la population de la Grande Région continuera de progresser jusqu'en 2025 pour s'établir à environ 11,54 millions de personnes, puis connaîtra un recul progressif jusqu'en 2030, ce qui portera alors le nombre d'habitants à 11,53 millions. Une croissance de la population d'environ 1,7 % est ainsi attendue par rapport au niveau de 2007. Comme dans le passé, il est probable que la croissance démographique au sein de l'espace de coopération soit plus faible qu'au niveau de l'UE des 27. Selon les projections actuelles d'Eurostat, la population connaîtra une progression constante jusqu'en 2035 ; un recul est alors prévu par la suite. Avec une progression d'environ 5 % entre 2007 et 2030, l'évolution démographique sera selon toute probabilité bien plus favorable au niveau européen que dans la Grande Région.⁴

³ Cf. Lübbers 2008

⁴ Cf. Eurostat : Bevölkerungsprojektion 2008-2060, communiqué de presse 119/2008 du 26 août 2008.



L'évolution démographique attendue montre des disparités sensibles entre les composantes régionales : bilan négatif pour la Sarre, la Rhénanie-Palatinat et même la Lorraine ...

Les projections démographiques retenues par les offices statistiques de la Grande Région annoncent des dynamiques d'évolution très différentes en fonction des régions. Selon leurs prévisions, le déclin démographique est notamment appelé à se poursuivre en Sarre : en 2016, la population sarroise devrait passer en dessous du million d'habitants et maintenir sa chute jusqu'en 2030 pour s'établir à environ 922 000 personnes. Elle enregistrera alors une diminution de 11,6 % par rapport à 2007. Une baisse sensible de la population est également annoncée en Rhénanie-Palatinat : en 2013, le nombre d'habitants passera selon toute probabilité en dessous de la barre des 4 millions pour s'établir, d'ici à 2030, à environ 3,79 millions de personnes (ce qui correspond à un déclin démographique de - 6,5 %). Le déclin démographique en Lorraine est attendu en revanche sous une forme atténuée. Un recul de la population y est prévu à partir de 2012, ce qui laisse supposer que la région française comptera, d'ici à 2030, un nombre total d'environ 2,27 millions d'habitants (-2,8% par rapport à 2007).

... progressions sensibles dans la Communauté germanophone de Belgique, en Wallonie et surtout au Luxembourg

La Wallonie, la Communauté germanophone de Belgique et surtout le Luxembourg peuvent tabler sur une tendance inverse qui se traduira par un maintien de leur croissance démographique. Les études prévisionnelles font ressortir pour ces trois composantes régionales une croissance de la population sensiblement supérieure à la moyenne européenne jusqu'en 2030. Les récentes projections annoncent une croissance démographique continue pour la Wallonie qui comptera alors 3,94 millions de personnes en 2030 (+14,7 %). Selon toute probabilité, la Wallonie dépassera pour la première fois en 2026 le niveau de population de la

Rhénanie-Palatinat qui, jusqu'à cette date, représentait la composante la plus peuplée de la Grande Région. Une dynamique similaire est attendue pour la Communauté germanophone de Belgique avec une progression totale de 14,5 %. La région franchira probablement la barre des 80 000 habitants en 2016 pour atteindre d'ici à 2030 un nombre total de 84 376 personnes. Du fait d'un taux de natalité élevé et d'une immigration persistante, la population est appelée, d'ici à 2030, à augmenter de 27,4 % au Luxembourg pour s'établir alors à 606 000 habitants. Le Grand-Duché de Luxembourg fait ainsi partie, aux côtés de Chypre et de l'Irlande, des pays de l'Union européenne bénéficiant de la plus grande croissance démographique.

Baisse de la population active potentielle au sein d'une population totale en hausse

La baisse de la natalité et l'allongement de l'espérance de vie sont autant de facteurs qui contribueront à maintenir le renversement déjà amorcé de la pyramide des âges dans l'ensemble de l'Europe et à bouleverser les rapports entre les jeunes et les personnes âgées. Au regard de ce phénomène, des répercussions considérables sur la taille et la structure d'âge de la population active potentielle sont attendues. Selon les projections les plus récentes, la classe actuellement majoritairement active des 20-59 ans dans la Grande Région, subira un recul de 10,5 % entre 2007 et 2030, ce qui représente une perte d'environ 650 000 personnes. Par ailleurs, le nombre des moins de 20 ans qui arriveront prochainement sur le marché du travail est appelé à diminuer de près de 242 000 personnes (- 9,5 %) – une évolution qui est déjà déterminée par le comportement génératif actuel. Si la participation à la vie active ne change pas et que les tendances migratoires se maintiennent, la Grande Région continuera d'assister à la fois au vieillissement et à la baisse sensible de sa population active potentielle tandis que la population totale poursuivra sa progression. Selon les prévisions actuelles, les classes d'âge des moins de 20 ans et des 20-59 ans subiront dans la Grande Région une perte de près de 890 000 personnes alors que, dans le même temps, le nombre des plus de 60 ans progressera de plus d'un million. La population active fera donc face à un accroissement du nombre de personnes âgées – un processus qui s'aggravera encore avec le départ à la retraite des générations du baby-boom. L'évolution attendue du rapport de dépendance des personnes âgées, qui s'établira selon toute probabilité à environ 54 d'ici à 2020 et à au moins 66 d'ici à 2030, le prouve également.

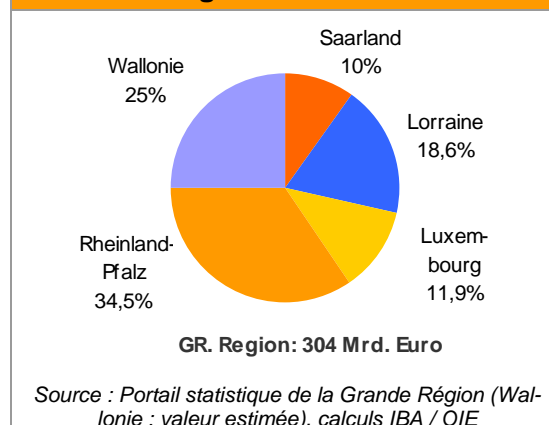
2. Economie

2.1 Performances et structures économiques

Situation et évolution du produit intérieur brut

Le produit intérieur brut (PIB), principal indicateur de la production économique globale, s'est établi à environ 303 milliards d'euros (nominal) en 2007 dans la Grande Région. Ainsi près de 2,5 % de tous les biens et services produits dans l'Union européenne (UE 27) l'ont-ils été dans l'espace de coopération. C'est la Rhénanie-Palatinat qui détient la part la plus importante du PIB de la Grande Région, avec environ 105 milliards d'euros, soit 34,5 %. Suivent la Wallonie avec 76 milliards d'euros, soit presque 25 %, et la Lorraine, avec près de 56 milliards d'euros (18,6 %). Le Luxembourg et la Sarre n'ont contribué à l'activité économique de la Grande Région qu'à raison de respectivement 36 et 30 milliards d'euros environ, soit 11,9 % et 10 %.

Part des régions dans le produit intérieur brut nominal de la Grande Région en 2007

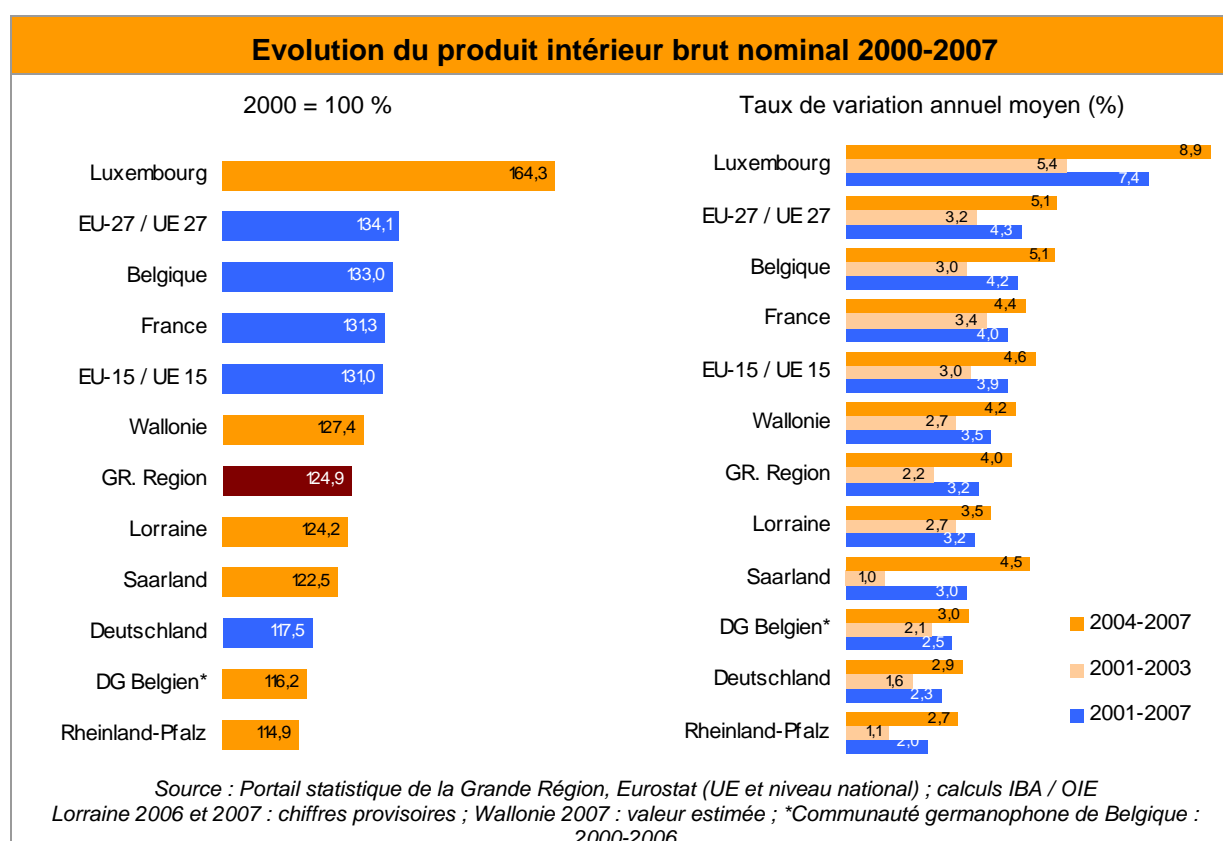


Une dynamique de croissance inférieure à la moyenne de l'UE

Entre 2000 et 2007, le PIB de la Grande Région a augmenté d'un quart en valeur nominale, ce qui représente un taux de variation annuel moyen de 3,2 %. Durant cette période, le Luxembourg a enregistré, avec une croissance nominale de 7,4 % en moyenne par an, de loin le meilleur résultat. Suit la Wallonie, qui avec un taux de 3,5 % se situe au-dessus de la moyenne de l'espace de coopération, alors que les chiffres des composantes régionales par ailleurs se trouvent soit dans la moyenne de la Grande Région (Lorraine), soit en dessous. Cette croissance du PIB nominal se répartit toutefois très irrégulièrement sur la période sous revue. Durant la phase de faiblesse conjoncturelle entre 2001 et 2003, l'activité économique de la Grande Région n'a, avec une augmentation moyenne de seulement 2,2 % par an, que modérément progressé. Seul le Luxembourg, qui fait partie des régions les plus performantes au monde au plan économique, a enregistré des taux de croissance encore nettement supérieurs à la moyenne en dépit du repli conjoncturel (+ 5,4 % en valeur nominale par an). Durant cette période, la Wallonie et la Lorraine ont elles aussi obtenu des résultats honorables. Avec chacune une croissance de 2,7 % par an, elles se situaient en effet au-dessus de la moyenne de la Grande Région, mais en-deçà de celle de leur pays respectif. Les taux les plus faibles, avec une variation annuelle de seulement 1 % environ, ont été enregistrés par les deux régions allemandes. La Communauté germanophone de Belgique, dont les données postérieures à 2006 n'étaient pas, au moment de l'établissement du rapport, disponibles, se situait globalement au niveau de la Grande Région (en moyenne 2,1 % par an).

En revanche, l'évolution a été nettement plus favorable à compter de 2004, une année qui a par ailleurs marqué le début d'une phase de nette relance conjoncturelle dans le monde entier. Ainsi, le PIB nominal de la Grande Région a-t-il progressé de 4 % par an entre 2004 et

2007, la croissance économique luxembourgeoise atteignant, avec une moyenne de 8,9 %, plus du double de ce taux. Durant cette période, la Sarre a elle aussi enregistré une nette tendance à la hausse, se plaçant, avec une progression annuelle de 4,5 % en moyenne, en deuxième position dans la comparaison interrégionale. Au niveau national, la Sarre a d'ailleurs également obtenu des résultats nettement meilleurs que les autres régions. La Wallonie, avec un taux de croissance annuel moyen de 4,2 %, s'est située juste au-dessus de la moyenne de la Grande Région, la Lorraine, la Communauté germanophone de Belgique⁵ et la Rhénanie-Palatinat ne l'atteignant, quant à elles, pas. A l'exception du Luxembourg, la dynamique de croissance au sein de la Grande Région et de ses composantes a été, durant l'ensemble de la période sous revue, inférieure à la moyenne européenne.

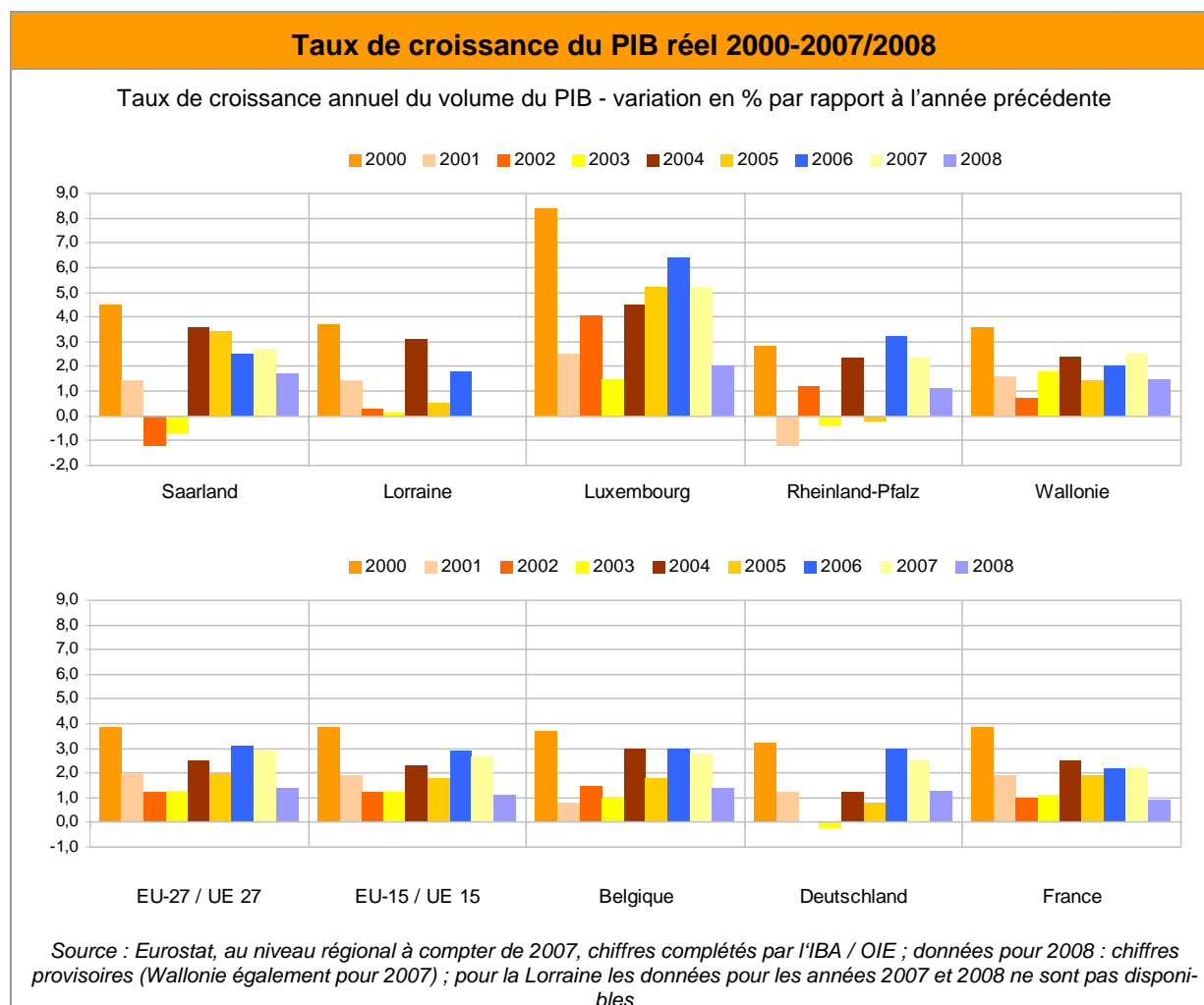


Taux de croissance du PIB réel : le Luxembourg nettement en tête

Ce constat global est largement confirmé par l'analyse des taux de croissance du PIB réel, c'est-à-dire corrigé de l'influence des prix : **le Luxembourg** se trouve, là aussi, nettement en tête, le Luxembourg dont l'économie, après avoir surmonté la période de marasme qu'ont été les années 2001-2003, retrouvait à nouveau nettement le chemin de la croissance à partir de 2004. Ainsi le seuil des 6 % a-t-il à nouveau été franchi pour la première fois en 2006, notamment grâce à la forte croissance dans le secteur des finances et des services. Le meilleur résultat depuis cinq ans a alors été atteint avec une progression de 6,4 %. Cette tendance positive s'est, dans un premier temps, maintenue en 2007, pour ensuite fléchir au cours du second semestre. Le secteur financier luxembourgeois n'a, en particulier, pas répondu aux attentes (élevées). Moteur principal du développement économique au Luxembourg, il a en effet connu, après trois années de croissance supérieure à la moyenne, un

⁵ Entre 2004 et 2006.

léger ralentissement dans le sillage des turbulences qui commençaient alors à affecter les marchés financiers mondiaux. En raison du ralentissement de la croissance lors du second semestre, la progression effective de 5,2 % enregistrée pour l'ensemble de 2007 est demeurée en-deçà de la très bonne performance de l'exercice précédent. Néanmoins, par rapport à l'évolution observée au niveau de l'Europe et de la Grande Région, l'économie luxembourgeoise peut se flatter de résultats très nettement supérieurs à la moyenne pour 2007 également.



Taux de croissance réels du PIB : des écarts interrégionaux importants

Comme l'a déjà indiqué l'analyse des taux de variation du PIB nominal, l'**économie wallonne** a également connu, si l'on fait abstraction des variations de prix, l'évolution la plus favorable dans la Grande Région après le Luxembourg. Notamment durant la période de marasme de l'économie mondiale entre 2001 et 2003, dont les autres composantes régionales ont particulièrement souffert, la Wallonie, avec un taux de variation annuel de 1,4 %, a bien su tirer son épingle du jeu. En 2003, la région belge a même dépassé le Grand-Duché. Cette année-là, la croissance économique était également supérieure à celle enregistrée au niveau national et par les autres régions de Belgique. En revanche, la Wallonie n'a profité qu'à un degré moindre de la relance conjoncturelle survenue ensuite, si bien que son taux de croissance moyen pour la période 2004 à 2007 est resté sous la moyenne belge et qu'au

niveau interrégional, la Wallonie n'a atteint, contrairement aux années précédentes, que le troisième rang derrière le Luxembourg et la Sarre.

La Lorraine et les composantes régionales allemandes ont connu, durant la période sous revue, la dynamique économique la plus faible au sein de la Grande Région. Alors qu'entre 2001 et 2003, la **Lorraine** enregistrait encore, avec une progression moyenne de 0,6 % par an, des résultats nettement meilleurs que les deux régions allemandes, les taux de croissance de la composante française sont restés en partie sensiblement inférieurs à ceux de la Sarre durant les années qui ont suivi. Elle n'a pu, en termes de croissance économique, dépasser la Rhénanie-Palatinat qu'en 2004, année de la reprise. Cette année-là, la Lorraine a même dépassé la moyenne nationale, se plaçant, au niveau interrégional, au troisième rang derrière le Luxembourg et la Sarre avec une progression effective de 3,1 %. En 2005 toutefois, la croissance économique a de nouveau nettement fléchi et en 2006, la Lorraine n'est pas parvenue, en dépit d'un regain d'activité sensible, à suivre le rythme des autres composantes régionales.⁶

La situation économique de la **Sarre** est en revanche bien meilleure. Après le fléchissement de 2002 et 2003, cette région a connu un net redressement durant les années qui ont suivi. Avec une progression effective nettement supérieure à 3 % en 2004 et 2005, la Sarre s'est placée au second rang de la Grande Région derrière le Luxembourg, se retrouvant ainsi en même temps à la première place des Länder allemands. L'activité économique s'est toutefois à nouveau quelque peu tassée en 2006, demeurant, avec une croissance de 2,5 %, sous le niveau fédéral. Dans la Grande Région, la Sarre, avec ce résultat, se positionnait toujours en milieu de tableau derrière le Luxembourg et la Rhénanie-Palatinat. L'économie sarroise a ensuite repris sa marche en avant en 2007, avec une progression effective de 2,7 %. Si l'on considère l'ensemble de la période 2004-2007, la croissance s'est située en moyenne à 3,1 % par an, dépassant ainsi nettement le niveau européen et national. En revanche, l'évolution de l'économie a été sensiblement moins favorable dans la **Rhénanie-Palatinat** voisine. Au sein de la Grande Région, la croissance économique y a en effet été la plus faible entre 2001 et 2007. Comme dans les autres régions, l'économie rhénane-palatine s'est, après la période de stagnation, à nouveau bien redressée en 2004. Avec une progression effective de 2,3 %, ses résultats étaient certes supérieurs à la moyenne fédérale, mais inférieurs à celle de la Grande Région. A l'encontre de la tendance générale, l'économie de la Rhénanie-Palatinat a en revanche régressé en 2005 pour toutefois connaître un net sursaut en 2006, année durant laquelle sa croissance, de 3,2 %, a dépassé la moyenne autant de la République fédérale que de la Grande Région. Cette performance n'a pu être totalement

Taux de croissance réels du PIB - variation annuelle moyenne en % -

	2001-2007	2001-2003	2004-2007
Saarland	1,7	-0,2	3,1
Lorraine* (bis 2006)	1,2	0,6	1,8
Luxembourg	4,2	2,7	5,3
Rheinland-Pfalz	1,0	-0,1	1,9
Wallonie	1,8	1,4	2,1
EU-27 / UE 27	2,1	1,5	2,6
EU-15 / UE 15	2,0	1,4	2,4
Belgique	2,0	1,1	2,7
Deutschland	1,2	0,3	1,9
France	1,8	1,3	2,2

Source : Eurostat ; au niveau régional pour 2007 compléments IBA / OIE ; calculs IBA / OIE ; *pour la Lorraine, chiffres uniquement disponibles jusqu'en 2006.

⁶ Les taux de croissance du PIB réel de la Lorraine en 2007 (ou 2008) n'étaient pas disponibles au moment de l'établissement du rapport.

réitérée en 2007 et le taux de croissance, s'établissant à 2,3 %, est resté inférieur à la fois à celui des autres composantes régionales et des autres Länder allemands.

Perspectives : interruption provisoire de la croissance en 2008 sous l'effet de la crise financière

Après plusieurs années de forte croissance, l'économie s'est, dès 2007, essoufflée dans le monde entier. Les turbulences sur les marchés financiers provoquées par la crise hypothécaire survenue aux Etats-Unis durant le second semestre de 2007 se sont par la suite étendues à l'économie mondiale, mettant provisoirement un terme à plusieurs années de croissance en 2008. Fin 2008, tous les indicateurs annonçaient la récession et l'ensemble de l'Europe publiait des données conjoncturelles en partie catastrophiques. La Grande Région est désormais elle aussi touchée par la crise, même s'il est encore difficile à l'heure actuelle d'en estimer les effets concrets et les répercussions pour 2009. Pour 2008 déjà, et en dépit d'un premier semestre encore relativement bon, toutes les composantes régionales ont été contraintes de revoir nettement à la baisse leurs prévisions de croissance. Même le très performant Luxembourg, qui parvenait encore à enregistrer une progression de son économie durant la crise des années 2001-2003, a annoncé une croissance zéro pour le troisième trimestre de 2008. Du fait de l'évolution du secteur financier, le plus touché par la crise au Luxembourg, un net ralentissement de l'activité économique s'est fait ressentir dès le premier semestre de 2008. Sur le fondement des derniers chiffres et audits⁷ disponibles en janvier 2009, le Grand-Duché n'escompte actuellement plus qu'une croissance située aux alentours de 1 % pour l'ensemble de 2008. En décembre 2008 encore, le STATEC tablait sur une progression de 2 %.⁸

Fortes baisses dans l'industrie depuis l'automne 2008 dans toutes les régions de la Grande Région

Dans les autres composantes régionales également, la crise s'est fortement répercutée sur l'évolution de l'économie réelle à compter de l'automne 2008. Sur la base des premiers chiffres provisoires, la Sarre et la Wallonie ont notamment pu, grâce à la relative bonne qualité de leur premier semestre, obtenir des résultats acceptables avec une croissance globale de 1,7 et 1,5 % en 2008, dépassant ainsi même les moyennes nationales respectives. En revanche, l'économie de la Rhénanie-Palatinat a enregistré, avec une progression de 1,1 %, une croissance plus faible que celle de l'an passé. Les chiffres pour la Lorraine ne sont pas encore disponibles à l'heure actuelle. Les premières tendances en termes de production et de commandes indiquent toutefois que le climat conjoncturel, de toute manière plutôt difficile dans la région française, se détériorera encore davantage du fait de la crise actuelle. Dans toutes les régions, le ralentissement frappe en premier lieu l'industrie qui, durant le dernier trimestre de l'année, a enregistré un net recul.⁹

Depuis le mois d'octobre environ, la Sarre doit faire face à une baisse brutale des commandes, de la production et des chiffres d'affaires dans des secteurs ayant jusqu'alors été de si

⁷ Evolution jusqu'au 3^e trimestre 2008, y compris les premiers audits pour les deux premiers trimestres.

⁸ Cf. conjoncture flash, janvier 2009. Le graphique ci-dessus des taux de croissance réels du PIB mentionne encore un chiffre de 2 % pour le Luxembourg afin de ne pas fausser les données par rapport à l'évolution au niveau européen.

⁹ L'industrie luxembourgeoise est également affectée par une baisse significative. Cela a mené surtout dans le secteur de l'automobile – comme aussi dans les autres régions – à une dimension inconnue jusqu'à présent du chômage partiel.

solides piliers de son économie. D'un mois à l'autre, les indicateurs ont régressé de 20 à plus de 30 % dans quasiment toutes les branches importantes.¹⁰ Sont particulièrement touchés les secteurs de l'automobile et des sous-traitants qui connaissent actuellement une crise mondiale. Des conséquences graves s'observent également sur d'autres sites automobiles de la Grande Région, comme par exemple en Lorraine. La région française compte en ce moment plus 110 entreprises avec au total 20 000 salariés dans l'industrie automobile. En particulier les équipementiers subissent actuellement de fortes baisses de production et de commandes. Les constructeurs ne sont toutefois pas non plus épargnés, même si l'évolution n'est pas uniforme parmi eux : alors que d'importants sites de l'industrie automobile lorraine ont désormais recours de manière renforcée au chômage partiel (p. ex. SOVAB à Batilly, PSA à Trémery et Metz), Smart profite en revanche de la crise et de l'augmentation du prix du pétrole. En 2008, Smart a enregistré des chiffres records pour ses ventes mondiales et son carnet de commandes au début de 2009 annonce un autre exercice très réussi.

PIB par habitant

Dans le cadre des analyses comparatives du développement économique régional, l'on a fréquemment recours au PIB par habitant. En effet, les calculs établis sur une base « par habitant » permettent une comparaison des économies nationales et des régions de tailles différentes. Si le PIB est exprimé en SPA (standard de pouvoir d'achat), les différences de niveaux de prix entre les pays resteront sans incidence. Le PIB régional par habitant en SPA est par ailleurs la variable centrale utilisée pour déterminer l'éligibilité des régions NUTS de niveau 2 dans le cadre de la politique structurelle de l'Union européenne.

Tenir compte de l'influence des flux migratoires dans le calcul des PIB par habitant

Cet indicateur est toutefois lié à certaines difficultés et c'est avec une certaine prudence qu'il convient de l'interpréter. Il faut tenir compte du fait que, dans certaines régions, le PIB par habitant peut être considérablement influencé par les flux migratoires. Le chiffre net des personnes se rendant quotidiennement dans ces régions fait atteindre à la production un niveau auquel la population active locale ne pourrait, à elle-seule, jamais parvenir. Cela a pour conséquence que le PIB par habitant dans ces régions est surestimé, alors qu'il est sous-estimé dans celles dont le solde migratoire est négatif. En conséquence, le PIB par habitant ne doit pas être assimilé au revenu primaire. Il y a donc lieu de distinguer ici domicile et lieu de travail, un facteur revêtant une importance considérable dans la Grande Région eu égard à la forte mobilité transfrontalière des travailleurs. Cela vaut tout particulièrement pour le Luxembourg et les zones limitrophes.

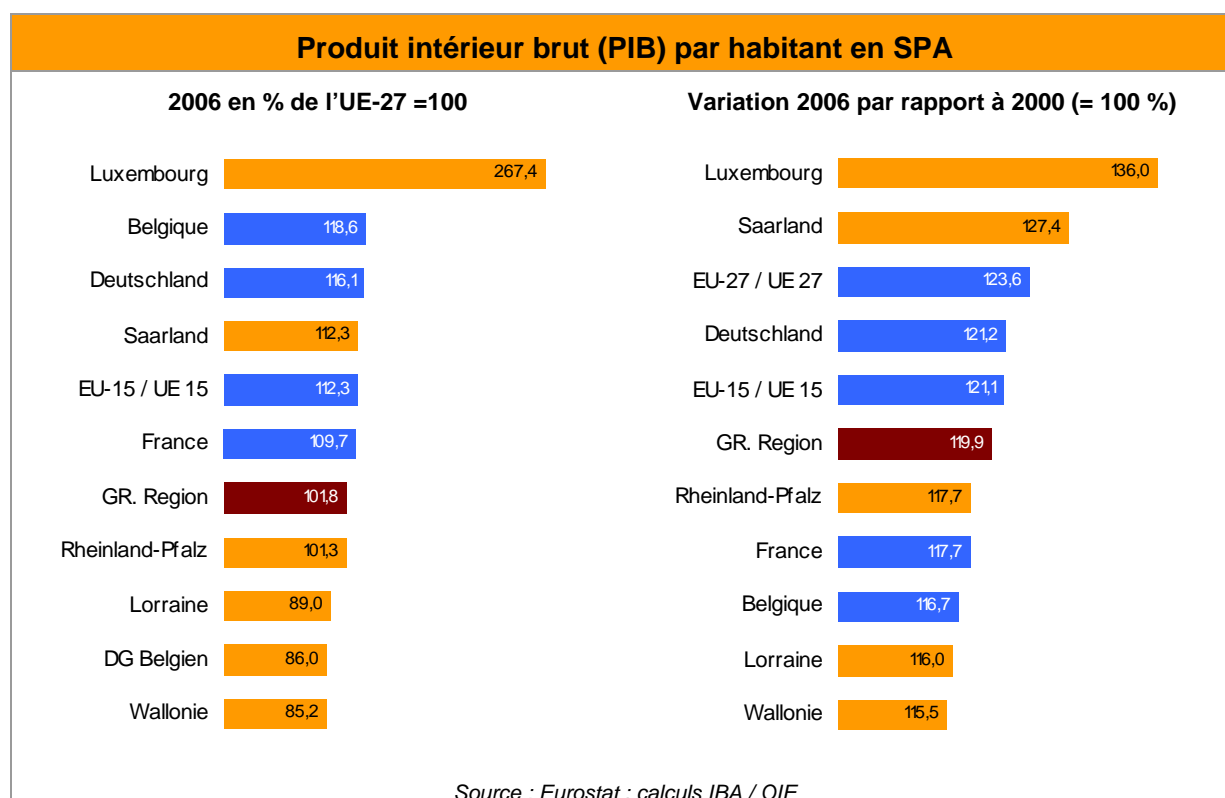
Un PIB par habitant légèrement supérieur à celui de l'UE-27

Dans la Grande Région, le PIB par habitant a atteint environ 24 000 SPA en 2006 – légèrement plus que la moyenne de l'UE-27 (23 600 SPA). Le Luxembourg, grâce à sa puissance économique, caracole en tête de ce classement, que ce soit au niveau régional ou communautaire. Exprimé en SPA, prenant en considération le coût, relativement élevé, de la vie, le PIB par habitant au Grand-Duché était, avec 63 100 SPA, de près de 2,7 fois supérieur à la moyenne européenne. Comparativement à d'autres régions en Europe (niveau NUTS 2),

¹⁰ Cf. information presse de l'office statistique du Land de Sarre en date du 06/02/09.

seul le centre de Londres a dépassé, avec 79 400 SPA ce chiffre. En troisième et quatrième positions, on trouve la région de la capitale belge, Bruxelles, (55 100 SPA) et Hambourg (47 200).¹¹ Toutes ces régions ont en commun qu'en raison de leur prédominance économique, les flux migratoires entrants y sont importants. Au Luxembourg, les travailleurs frontaliers représentent aujourd'hui environ 44 % des actifs.

Comme on pouvait s'y attendre, le PIB par habitant est, par rapport à de tels chiffres, nettement plus bas dans toutes les autres composantes de la Grande Région, la Sarre – autre région accueillant de nombreux travailleurs frontaliers – étant encore de loin la mieux lotie avec un résultat de 12 % supérieur au niveau communautaire. Arrive ensuite la Rhénanie-Palatinat qui se situe globalement dans la moyenne de l'UE-27. La Lorraine, la Wallonie et la Communauté germanophone de Belgique, dont le PIB par habitant est de plus de 10 % inférieur à la moyenne européenne, sont toutefois à la traîne. Toutes les composantes régionales se situent par ailleurs nettement sous leur moyenne nationale respective. En Wallonie, cela vaut notamment pour le Hainaut, fortement touché par la mutation structurelle et dont le PIB par habitant en SPA n'a atteint, en 2006, que 77 % du niveau de l'UE.



Une dynamique de développement globalement inférieure à la moyenne de l'UE

La situation est globalement identique selon que l'on considère le PIB par habitant (en SPA) en valeur absolue ou en fonction de son évolution. Pour la Grande Région dans son ensemble, il faut retenir que la croissance entre 2000 et 2006 était nettement inférieure à la moyenne européenne. L'explication en réside dans la faible croissance enregistrée par les composantes régionales fortement peuplées, à savoir la Rhénanie-Palatinat, la Lorraine et la Wallonie.¹² En revanche, comparés à l'Union européenne par ailleurs, le Luxembourg et la

¹¹ Cf. Eurostat (Ed.) : PIB régional par habitant dans l'UE -27, information presse 23/2009 du 19 février 2009.

¹² Données pour la Communauté germanophone de Belgique uniquement disponibles à partir de 2004.

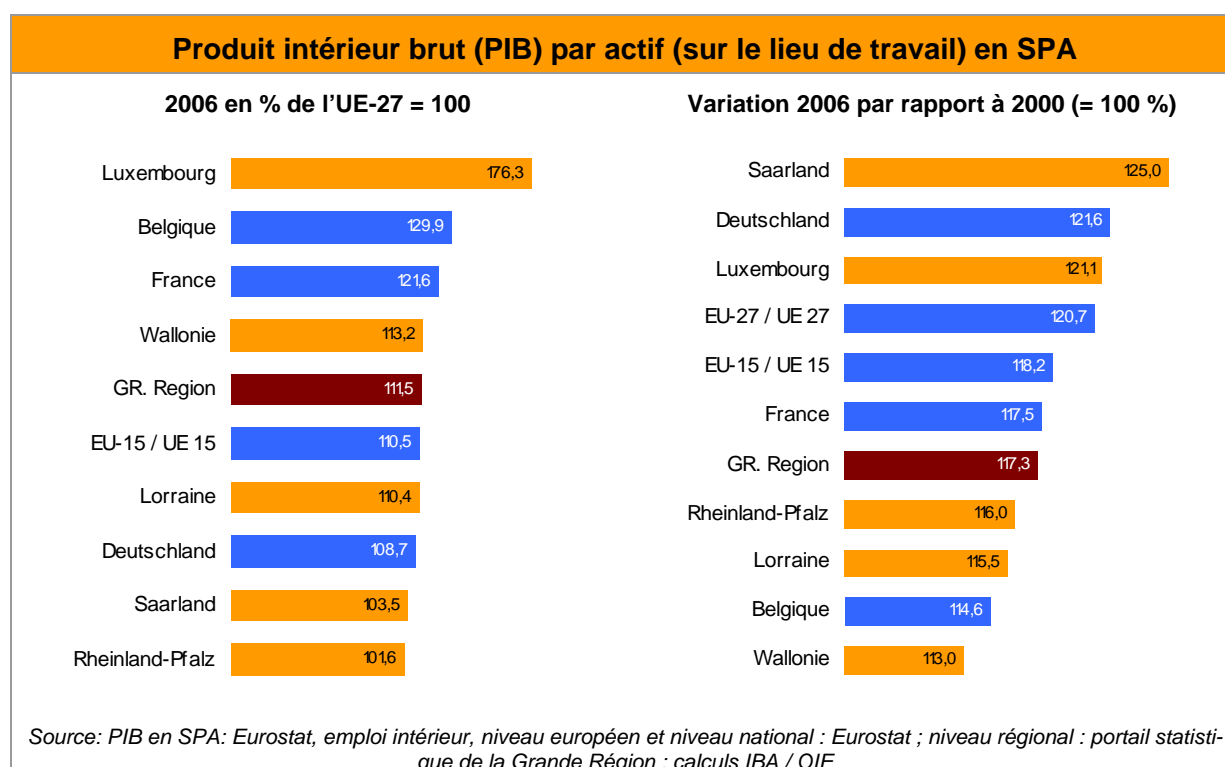
Sarre ont vu leur PIB par habitant (en SPA) progresser plus fortement que la moyenne depuis 2000 (respectivement de 36 et 27 %).

PIB par actif

Le PIB par actif est un indicateur ne rapportant pas le PIB à la population totale, mais à ceux qui en sont effectivement à l'origine (sur le lieu de travail). Ce chiffre n'est ainsi pas impacté par les flux migratoires et permet en conséquence de mieux évaluer la production économique d'une région que le PIB par habitant.

Un PIB par actif supérieur à la moyenne communautaire

En 2006, le PIB par actif dans la Grande Région, de 59 000 SPA, a dépassé la moyenne de l'UE-27 de presque 12 %. Une fois encore, c'est le Luxembourg qui se trouve en tête avec un résultat de 76 % supérieur. Au Grand-Duché, le PIB par actif a atteint plus de 93 000 SPA en 2006. La Wallonie et la Lorraine suivent à bonne distance, les deux régions allemandes fermant la marche. La production économique par actif n'y est en effet que légèrement supérieure à la moyenne européenne. Toutes les composantes régionales obtiennent des résultats inférieurs à leur moyenne nationale respective.



Des facteurs d'incidence tels que le temps de travail ou la part du travail à temps partiel

L'interprétation de cet indicateur requiert lui aussi certaines précautions : par rapport au PIB par habitant, les chiffres ne sont certes pas faussés par les flux migratoires, les performances économiques d'une région étant en effet rapportées au facteur travail. En même temps toutefois, les différences dans la durée du travail ainsi que l'ampleur du travail à temps partiel ne sont pas prises en considération – des critères qui, dans la Grande Région, varient

sensiblement. En Rhénanie-Palatinat et en Sarre, près de 27 et 28 % de tous les salariés travaillaient à temps partiel en 2006. Dans les autres composantes régionales où le PIB par actif est nettement supérieur, ce taux oscille en revanche entre 17 % au Luxembourg et 21 % en Wallonie, en passant par 19 % en Lorraine.

Evolution plus favorable en Sarre depuis 2000

Il est intéressant une nouvelle fois d'observer la dynamique de croissance : alors que par le résultat, la Sarre se trouve encore en avant-dernière position, elle est désormais leader en terme de développement. Entre 2000 et 2006, le PIB par actif (en SPA) a en effet progressé de 25 % dans la composante régionale allemande – une performance supérieure à la moyenne tant nationale qu'européenne. Le Luxembourg occupe quant à lui la deuxième place avec une hausse légèrement supérieure à 20 %. La Rhénanie-Palatinat, la Lorraine et la Wallonie n'ont en revanche enregistré qu'une progression limitée. C'est la raison pour laquelle aussi, dans la période sous revue, la dynamique de développement a été globalement plus faible que la moyenne européenne dans la Grande Région.

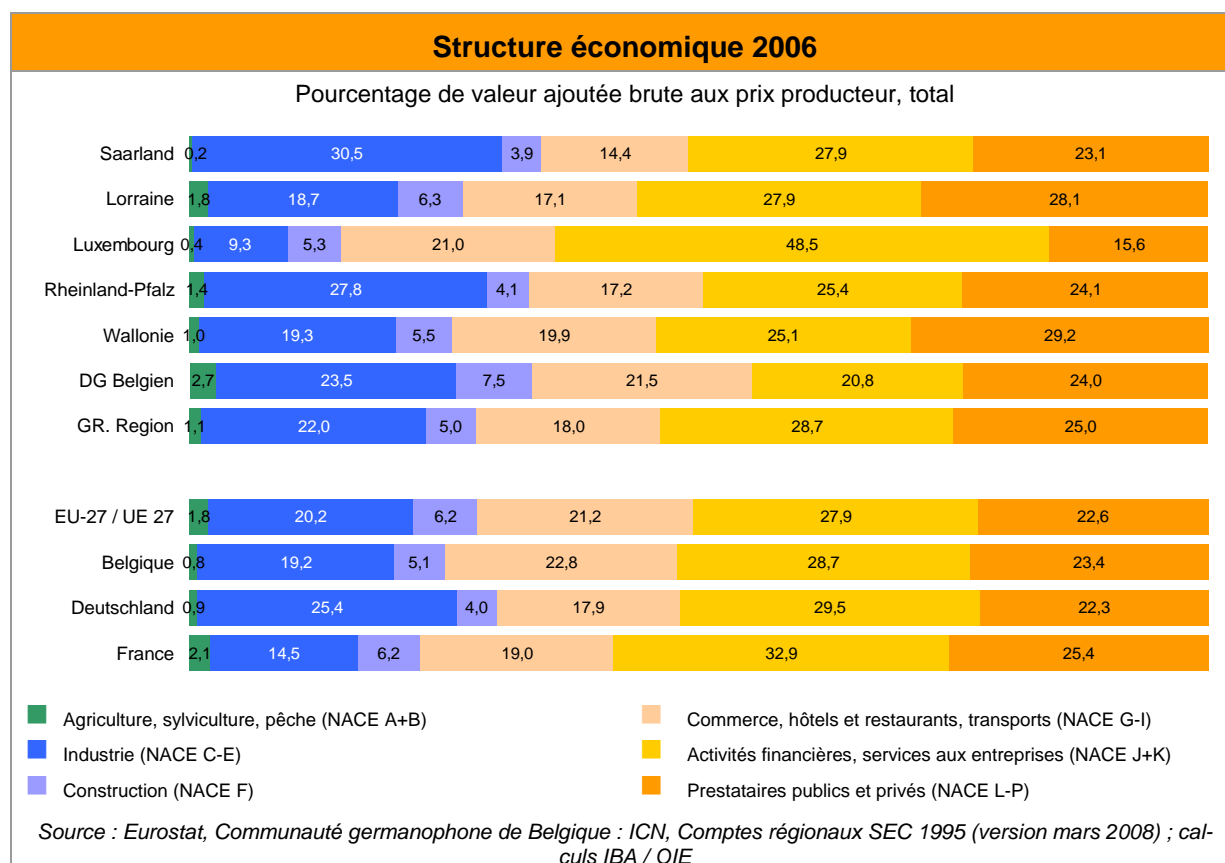
Structure de la valeur ajoutée brute

Au cours de ces dernières décennies, la structure de l'économie de la Grande Région s'est profondément modifiée. Des secteurs de production autrefois dominants et s'étant développés au fil des siècles ont procédé à des réductions d'effectifs massives à la suite de graves crises structurelles ce qui a provoqué soit leur disparition totale (p. ex. l'industrie minière), soit leur remise en selle au plan international par le biais d'une modernisation radicale et d'une hausse de la productivité (p. ex. la sidérurgie). Parallèlement, des branches économiques en plein essor ont créé de nouveaux emplois permettant de compenser largement les pertes des secteurs de production traditionnels. Les principaux moteurs de ce renouvellement structurel sont avant tout les secteurs d'avenir dans le domaine de la transformation industrielle et les prestataires de services modernes, ceux-ci rythmant aujourd'hui la vie économique dans l'espace de coopération.

Part des grands secteurs économiques largement dans la moyenne européenne

Ainsi, au cours des dernières décennies, la contribution du secteur de la production à la valeur ajoutée a-t-elle régressé dans toutes les composantes de la Grande Région. A l'inverse, celle de la plupart des acteurs du tertiaire a progressé. A l'heure actuelle, la valeur ajoutée brute totale dans la Grande Région, c'est-à-dire le PIB moins les impôts grevant les produits et y compris les subventions sur les produits, provient à environ 72 % du secteur des services, ce qui correspond à la moyenne de l'UE. Aussi ce secteur a-t-il généré la plus forte croissance ces dernières années. Avec une part cumulée de 29 %, le secteur des finances et les services aux entreprises sont déterminants ici. Parmi eux se trouvent des branches générant une forte valeur ajoutée et constituant un élément important d'une économie basée sur la connaissance, d'autant plus qu'elles assurent d'importantes fonctions préliminaires pour les entreprises de production et font souvent partie intégrante de la recherche et du développement. Avec une part de valeur ajoutée d'environ 25 %, les prestataires publics et privés occupent eux aussi une place importante dans l'espace de coopération – légèrement supérieure à la moyenne européenne -, leur participation au commerce et au secteur de la restauration, de l'hôtellerie et du trafic restant en même temps plus faible. Dans l'espace de

coopération, la part de la valeur ajoutée du secteur de la production (construction incluse) a, par rapport au tertiaire, régressé pour ne plus atteindre que 27 %. Comparativement à la moyenne européenne, l'industrie occupe une place plus importante, la part de la construction étant, quant à elle, inférieure.



Part des services largement supérieure à la moyenne au Luxembourg

En raison du rôle considérable du secteur financier, d'ailleurs moteur essentiel de la mutation structurelle dans le sillage duquel d'autres pôles de croissance importants se sont créés dans le tertiaire, l'économie du Luxembourg est de loin la plus fortement axée sur les services dans la Grande Région. En Wallonie, la part du tertiaire est également supérieure à la moyenne de la Grande Région et européenne, le secteur des services publics et privés y étant – comme en Lorraine - surreprésenté. Dans la Communauté germanophone de Belgique, région plutôt rurale et comptant de nombreuses PME, la contribution du secteur des services à la valeur ajoutée et à la création d'emplois n'a cessé d'augmenter. Par rapport à la Wallonie dans son ensemble, le poids du tertiaire dans la Communauté germanophone de Belgique est moindre, celui de l'industrie, en comparaison, supérieure. Malgré une part croissante du tertiaire, le canton d'Eupen reste principalement un site de production industrielle. En revanche, l'économie du Canton de Saint-Vith dans le sud, très rural, est avant tout dominée par l'agriculture et la sylviculture ainsi que par le tourisme vert.

Les composantes allemandes sont les plus industrialisées de la Grande Région

Les deux régions allemandes sont les plus industrialisées de l'espace de coopération. En 2006, la part du secteur secondaire dans la création de valeur ajoutée représentait 34 % en

Sarre et près de 32 % en Rhénanie-Palatinat. Par rapport aux autres composantes régionales, le poids économique de l'industrie est ainsi dans les deux régions, et notamment en Sarre, très largement supérieur à la moyenne – celui du secteur de la construction y étant, au contraire, inférieur. L'économie sarroise est principalement dominée par la construction automobile et la métallurgie. En Rhénanie-Palatinat, c'est en particulier l'industrie chimique concentrée sur le Rhin qui représente un pilier du secteur secondaire. Suivent la construction automobile, la métallurgie et le secteur alimentaire. En Lorraine, l'industrie contribue à la création de valeur ajoutée brute à raison de presque 25 %. Ce faisant, la contribution du secondaire a régressé pour n'atteindre plus que 19 % environ actuellement. Son rôle dans l'économie de la région française demeure pourtant supérieur à la moyenne nationale. La contribution de l'industrie à la valeur ajoutée brute est similaire en Wallonie. Cette région s'est également peu à peu dotée, dans le cadre de la mutation structurelle, de nouvelles ressources supplémentaires dans des secteurs de production d'avenir (p. ex. industrie alimentaire, chimie, transformation des métaux). Malgré tout, l'économie de la région belge reste fortement influencée par des secteurs toujours en recul comme le textile, la sidérurgie ainsi que la transformation céramique. La situation est tout à fait différente au Luxembourg : grâce à la politique de diversification menée avec détermination parallèlement à la crise du charbon et de l'acier, ce pays dispose aujourd'hui d'une base industrielle certes beaucoup plus réduite, mais plus variée et plus efficace. Outre la sidérurgie, modernisée et à présent hautement productive, la chimie, la construction mécanique et automobile, l'industrie du verre et de la céramique, le textile ou la production alimentaire y tiennent une place importante. La part de l'industrie dans la création de valeur ajoutée brute se monte à environ 9 %.

Une illustration de la mutation structurelle – évolution de la productivité et de l'emploi dans l'industrie ainsi que le secteur des finances et des services aux entreprises

Alors qu'il y a une bonne dizaine d'années, l'industrie représentait encore le secteur phare, générant la valeur ajoutée brute la plus importante, ce rôle est aujourd'hui dévolu aux activités financières et aux services aux entreprises. En 2006 en effet, leur contribution à la valeur ajoutée brute totale s'établissait à près de 29 % dans la Grande Région, celle de l'industrie régressant pour ne plus atteindre de 22 %. En termes d'emplois par contre, le rapport est inversé : avec une part de 18 % de tous les actifs, l'industrie devance toujours le secteur de la finance et des services aux entreprises qui, en 2006, employait à peine 15 % des actifs. Si l'on considère toutefois l'évolution de ces dernières années, il apparaît nettement que cette situation est en passe de se modifier.

Les activités financières et les services aux entreprises moteurs de la croissance

Entre 2000 et 2006, les activités financières et les services aux entreprises ont, avec une moyenne de 1,8 % par an, enregistré les plus fortes progressions en terme d'emplois dans la Grande Région. Cette hausse est trois fois supérieure à la croissance de l'emploi total (+0,6 %). Ainsi plus de 67 000 emplois ont-ils été créés dans ce secteur – soit près de 45 % de la croissance totale de l'emploi durant cette période. Simultanément, avec un taux annuel de 4,9 %, l'augmentation de la valeur ajoutée brute était supérieure à la moyenne entre 2000 et 2006. Dans l'ensemble, ce secteur a donc permis une progression considérable de la VAB et de l'emploi ces dernières années et représente ainsi, à la fois dans la Grande Région et pour toute l'Europe, l'un des principaux moteurs de la croissance. En revanche, l'industrie a globalement vu, durant cette même période, le nombre de ses effectifs reculer à raison de

1,5 % en moyenne par an. Cela représente environ 81 500 emplois supprimés dans la Grande Région. S'agissant de la valeur ajoutée brute, l'industrie a progressé de 1,8 % par an entre 2000 et 2006.

La situation telle qu'elle vient d'être décrite pour la Grande Région est, pour l'essentiel, identique dans les différentes composantes régionales. Ainsi la progression de la valeur ajoutée brute a-t-elle, dans le domaine de la finance et des services aux entreprises, presque systématiquement été supérieure à la croissance de l'économie en général et du secteur de l'industrie en particulier. En revanche, ce dernier a, dans pratiquement toutes les régions, généré moins de valeur ajoutée brute que l'économie dans son ensemble. La Sarre constitue ici une exception, l'industrie y ayant en effet enregistré une croissance de 4,8 % par an, ce qui représente un taux nettement supérieur à la moyenne, dépassant considérablement la hausse de la valeur ajoutée brute dans l'économie globale (+2,5 %) ainsi que dans le secteur des finances et des services aux entreprises (+2 %).

Variation globale de la VAB et de l'emploi entre 2000 et 2006

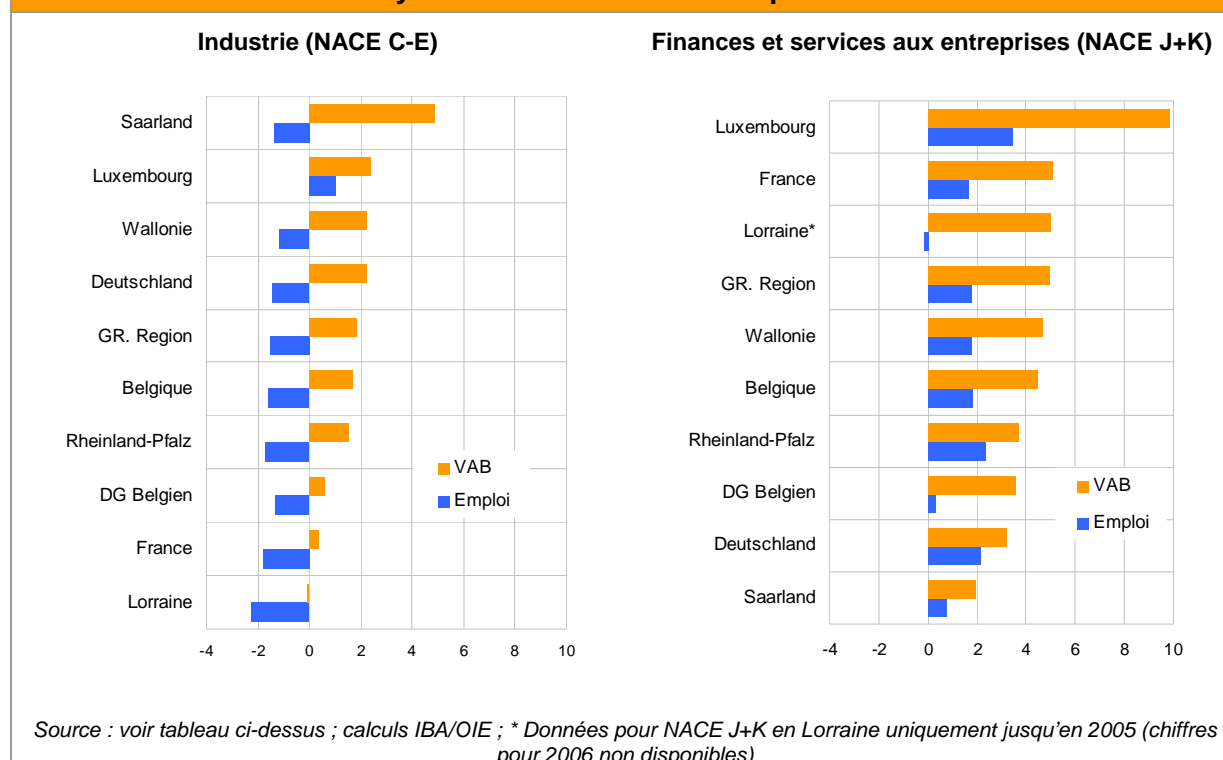
- variation annuelle moyenne en % -

	VAB	Actifs
Saarland	2,5	0,0
Lorraine	2,9	0,1
Luxembourg	7,7	3,2
Rheinland-Pfalz	1,6	0,3
Wallonie	3,8	0,8
DG Belgique	2,6	-0,3
GR. Région	3,1	0,6
Belgique	4,0	0,7
Deutschland	2,0	0,0
France	3,8	0,7

Source création de valeur ajoutée brute : Eurostat, Communauté germanophone de Belgique : ICN, Comptes régionaux SEC 1995 (version mars 2008 ; calculs IBA / OIE

Source emploi (emploi intérieur) : Eurostat (UE, France et Lorraine) ainsi que propres compléments sur la base des comptes globaux de l'économie régionale et nationale (régions allemandes : calculs des actifs de l'Etat fédéral et des Länder) ; calculs IBA / OIE

Variation annuelle moyenne de la VAB et de l'emploi entre 2000 et 2006 en %



La situation est globalement identique pour l'évolution de l'emploi : alors que les services financiers et aux entreprises voyaient leurs effectifs en partie fortement progresser dans toutes les régions, hausse qui, au demeurant, était en règle générale nettement supérieure à celle observée dans l'économie dans son ensemble, le nombre des actifs dans le secteur industriel a quant à lui subi une baisse quasiment constante. Le Luxembourg fait ici exception : contrairement à la tendance générale dans la Grande Région et en Europe, il est parvenu à créer des emplois supplémentaires dans l'industrie.

Coût de la main-d'œuvre

Le coût de la main-d'œuvre est un indicateur particulièrement surveillé et généralement très controversé dans le milieu de l'économie. Il représente une partie importante des coûts de production des marchandises et des services et fait, à ce titre, l'objet de débats récurrents en liaison avec la compétitivité des sites, en particulier dans les pays à salaires élevés d'Europe occidentale. En faisant abstraction du contexte, on oublie toutefois souvent que, lors du choix d'un site d'implantation pour une entreprise, le coût du facteur de production travail est sans doute important, mais ne constitue pas le seul critère déterminant. Au regard de la compétitivité justement, des aspects tels que la productivité, le réservoir de main-d'œuvre qualifiée, la fiscalité ou l'offre infrastructurelle respective revêtent une importance au moins égale. Un travail de bonne qualité a un prix. Le coût de la main-d'œuvre d'un pays ou d'une région est en somme le reflet de la productivité. Un coût de la main-d'œuvre élevé est en conséquence avant tout une garantie de compétence du personnel et de modernité de la technologie de production.

Définition de la notion de « coût de la main-d'œuvre »

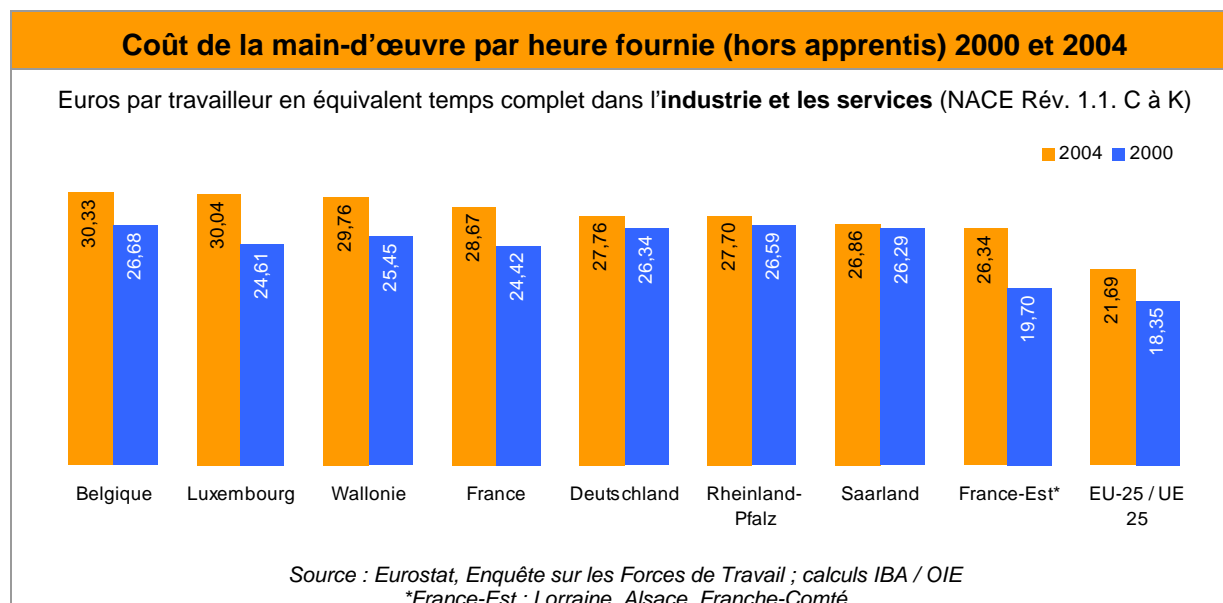
La notion de coût de la main-d'œuvre englobe la totalité des charges de l'employeur liées à l'emploi de main-d'œuvre. En font partie la rémunération des travailleurs avec les salaires et les appointements sous forme de prestations en argent ou en nature ainsi que les contributions sociales des employeurs, les coûts de la formation professionnelle, d'autres charges (comme les frais de recrutement et les dépenses liées aux vêtements de travail) ainsi que les impôts assimilés à des coûts du travail, déduction faite de subventions obtenues. Les informations sur le coût de la main-d'œuvre régional jusqu'au niveau NUTS 1 ont été puisées dans l'enquête communautaire sur le coût de la main-d'œuvre. Celle-ci est réalisée tous les quatre ans et porte dans sa globalité sur l'ensemble des entreprises d'au moins dix salariés.

Net rééquilibrage du coût de la main-d'œuvre au sein de la Grande Région

En 2004, dans les différentes composantes de la Grande Région, le coût de la main-d'œuvre moyen par heure fournie se situait, dans le secteur privé (industrie et services commercialisables, NACE Rév. 1.1 C-K), entre 26,34 EUR dans la région France-Est¹³ et 30,04 EUR au Luxembourg. Cette année-là, l'écart entre le coût de la main-d'œuvre moyen le plus élevé et le plus bas représentait donc pas moins de 3,7 EUR par heure. En 2000 toutefois, il était encore presque du double, à savoir 6,99 EUR par heure. L'on constate donc globalement un net rééquilibrage entre les différentes composantes de la Grande Région. L'analyse de la variation relative entre 2000 et 2004 confirme d'ailleurs ce mouvement : il apparaît en effet

¹³ France-Est : Lorraine, Alsace et Franche-Comté. Etant donné que l'enquête communautaire sur la main-d'œuvre ne dépasse pas le niveau NUTS 1, il n'existe pas de données séparées pour la Lorraine (NUTS 2).

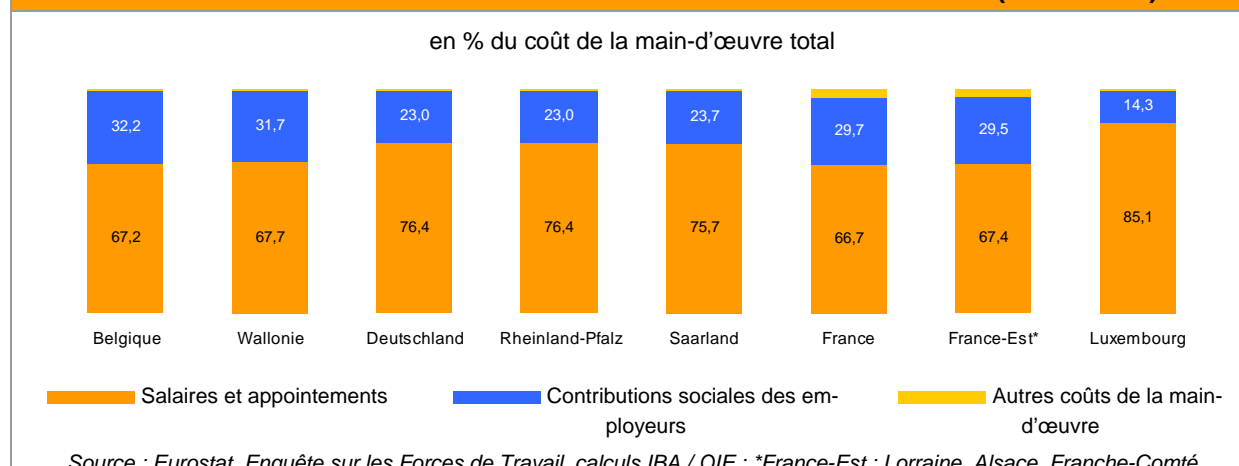
que le coût de la main-d'œuvre a augmenté d'environ un tiers dans la région France-Est entre 2000 et 2004, les deux régions allemandes, où le coût de la main-d'œuvre horaire était encore le plus élevé en valeur relative au tournant du millénaire, n'enregistrant de leur côté qu'une hausse située entre 2,2 % (Sarre) et 4,2 % (Rhénanie-Palatinat).



Il convient toutefois d'être prudent dans l'analyse du coût de la main-d'œuvre tel qu'il est présenté ici pour l'ensemble du secteur privé. En effet, des écarts considérables existent entre les différents domaines économiques. Dans toutes les régions, il est de loin le plus élevé dans le secteur des banques et des assurances et le plus bas dans celui du commerce. La structure économique régionale et la contribution des divers secteurs à la valeur ajoutée et à la création d'emplois influencent en conséquence par nature très fortement le niveau du coût de la main-d'œuvre dans son ensemble. De plus, il est important de savoir si l'économie des régions analysées sous l'angle du coût de la main-d'œuvre est plutôt axée sur la connaissance, les capitaux ou le travail.

Structure du coût de la main-d'œuvre

L'analyse du coût de la main-d'œuvre doit par ailleurs tenir compte de la structure respective du coût de la main-d'œuvre. Les rémunérations brutes représentent certes la plus grande partie du coût de la main-d'œuvre. A elles s'ajoutent toutefois ce que l'on appelle les charges salariales équivalant pour l'essentiel aux dépenses de l'employeur aux fins de financement de la protection sociale des travailleurs. La structure du coût de la main-d'œuvre reflète ainsi les différences entre les législations et modèles d'assurance sociale des divers pays. En 2004, les contributions sociales des employeurs étaient, avec un taux de 31,7 % du coût de la main-d'œuvre, globalement les plus élevées en Wallonie, suivie de près par la région France-Est, avec 29,5 %. Ces taux sont en revanche nettement plus faibles dans les régions allemandes et, avant tout, au Luxembourg.

Structure du coût de la main-d'œuvre dans l'industrie et les services (NACE C-K) 2004

2.2 Science, technologie et innovation

En regard de la conversion économique tendant vers une économie basée sur la connaissance, les secteurs de la formation, des sciences, de la recherche et de la technologie gagnent en importance. Les nouvelles technologies, un personnel qualifié et une forte capacité d'innovation sont les conditions essentielles d'une croissance économique et de la compétitivité et sont en même temps des indicateurs permettant de mesurer la capacité d'adaptation et de renouvellement de l'économie. Aussi, en mars 2005, le Conseil européen a-t-il fait de la connaissance et de l'innovation pour la croissance l'un des trois champs d'action prioritaires dans le cadre de la relance de la stratégie de Lisbonne et placé la science, la technologie et l'innovation au centre de la politique et du financement communautaires ainsi que de l'économie.

Aux fins de la saisie statistique et de l'évaluation des potentiels d'innovation et technologiques, un large éventail d'indicateurs a été élaboré au niveau européen. Ces indicateurs sont calculés et actualisés chaque année. Certains d'entre eux (peu nombreux toutefois) sont également disponibles au plan régional sous une forme harmonisée. Des comparaisons interrégionales peuvent ainsi être établies, à tout le moins au regard de quelques données clés. Pour la Grande Région et ses composantes, une telle comparaison interviendra ci-après – avec référence à la moyenne européenne respective – sur le fondement de chiffres relatifs à la recherche et au développement, aux ressources humaines mises en œuvre dans les sciences et la technologie ainsi qu'à l'emploi dans les secteurs de haute technologie et les services à haute intensité cognitive. Il est toutefois à noter que le potentiel innovant d'une région ne saurait être exprimé au moyen de quelques rares indices, mais résulte de l'interaction complexe d'un grand nombre de facteurs. Les résultats ci-dessous ne livrent donc qu'un aperçu partiel de la richesse de la structure d'innovation.

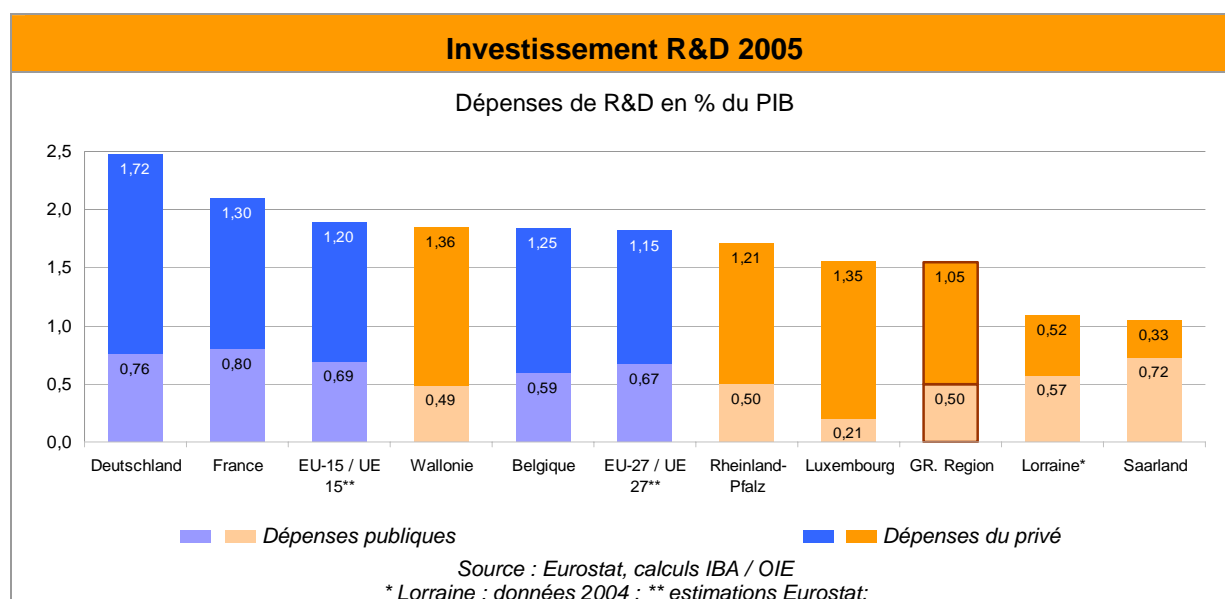
Dépenses de recherche et développement

D'une manière générale, les dépenses de recherche et développement (R&D) servent d'indicateur central pour juger de l'esprit d'innovation d'un pays. Il faut ce faisant distinguer le

secteur financé par des fonds publics et les dépenses de R&D de l'économie privée. Ces dernières représentent une partie importante du potentiel de développement des régions et déterminent de manière décisive la compétitivité régionale. Aussi, dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, l'UE s'est-elle fixée pour objectif de faire passer la part des dépenses de R&D à 3 % du produit intérieur brut jusqu'en 2010, la contribution de l'économie privée s'établissant ce faisant à deux tiers, celle du secteur public, à un tiers.

Aucun renforcement de l'investissement R&D enregistré ces dernières années

En 2005 dans la Grande Région, les dépenses de recherche et développement se sont montées à 1,55 % du produit intérieur brut – sensiblement moins que la moyenne européenne (UE 27 : 1,82 %; UE 15 : 1,89 %). Par rapport à 2003, l'on constate donc, autant au niveau de l'espace de coopération que de l'Europe dans son ensemble, une stagnation, voire un léger recul de la part du PIB consacrée à la recherche et au développement. Ainsi l'écart entre la Grande Région et la moyenne de l'UE, de toute manière plutôt faible comparative-ment au reste du monde, est-il resté inchangé. Ainsi, afin d'être en mesure d'atteindre encore l'objectif fixé, pour 2010, à 3 % dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, l'investissement R&D devrait-elle être presque doublée en l'espace de cinq ans. Une augmentation des dépenses est notamment nécessaire dans le secteur de l'économie privée dont la part de R&D dans le PIB de la Grande Région est, avec actuellement 1,05 %, redescendue légèrement sous son niveau de 2003 (1,11 %). En revanche, la part du secteur public est restée sensiblement inchangée avec, comme en 2005, 0,5 %.



Toujours une grande disparité de l'investissement R&D entre les régions

L'évolution au sein des différentes composantes régionales de l'espace de coopération suit la tendance observée dans la Grande Région et en Europe d'une manière générale. Cela signifie que par rapport à 2003, le niveau des dépenses à la fois du secteur public et privé est resté identique ou a légèrement régressé. Ainsi les grandes disparités de l'investissement R&D entre les composantes régionales demeurent-elles également. On notera ici en particulier l'écart important entre la Wallonie, la Rhénanie-Palatinat et le Luxembourg, d'une part, et la Sarre et la Lorraine, d'autre part. Non seulement les dépenses totales

de R&D varient sensiblement entre ces deux groupes, mais également les pourcentages respectifs détenus par le secteur public et le secteur privé. Alors que les pourcentages relativement élevés de la R&D dans le PIB en Rhénanie-Palatinat, au Grand-Duché et en Wallonie belge sont principalement dus aux activités de recherche des entreprises, la contribution R&D du secteur public est relativement élevée en Sarre et en Lorraine pour une activité du secteur privé bien inférieure à la moyenne. Par ailleurs, en les comparant au niveau national respectif, les deux régions n'affichent qu'une très faible intensité dans le domaine de la R&D. Un aspect structurel devrait également avoir son importance ici : dans les deux régions en effet, le poids des grandes entreprises est, dans le domaine industriel justement, toujours considérable dans l'économie et en termes d'emplois. Souvent toutefois, il s'agit de sites de production et de filiales de groupes internationaux dont le siège se situe en dehors de la Grande Région – et c'est là, en règle générale, qu'une grande partie des activités R&D sont menées.

Ressources humaines dans le domaine de la science et de la technique

Une main-d'œuvre hautement qualifiée constitue la pierre angulaire de la recherche et de l'innovation. Elle est ainsi un facteur important pour maintenir et surtout améliorer, d'un point de vue qualitatif, la compétitivité d'un pays ou d'une région. Pour ce faire, il faut d'une part disposer de bonnes possibilités de formation et d'autre part d'emplois où appliquer les connaissances acquises. Un indicateur important dans ce contexte est représenté par les ressources humaines dans le domaine de la science et des technologies (RHST).¹⁴ En font partie toutes les personnes qui disposent d'un diplôme universitaire et/ou travaillent dans des professions scientifiques ou techniques où l'on requiert normalement un tel diplôme. Cet indicateur comprend ainsi tous les salariés qui, de par leur formation ou leur activité professionnelle, sont en contact avec la production, la diffusion et l'application de connaissances scientifiques et technologiques. Les données proviennent de l'enquête sur la main-d'œuvre et se rapportent en conséquence au domicile et non au lieu de travail.

Pourcentage des RHST de la Grande Région supérieur au niveau européen malgré une dynamique de développement plus faible

Ainsi les ressources humaines dont une région dispose dans le domaine de la science et de la technique sont-elles souvent considérées comme un indicateur fiable de la croissance (ou du potentiel de croissance) de l'économie basée sur la connaissance. Considérant la population active âgée de 15 à 74 ans, la Grande Région se trouve dans une situation *a priori* tout à fait favorable à cet égard : avec une part de près de 39,4 % en 2007, l'espace de coopération se situe légèrement au-dessus du niveau européen, à savoir 37,1 %.

En opérant une distinction selon les différents sous-groupes de RHST¹⁵, il apparaît toutefois que la Grande Région ne dépasse le

Ressources humaines dans le domaine de la science et de la technique (RHST) et leurs sous-groupes

- pourcentage de la population active (15-74 ans) -

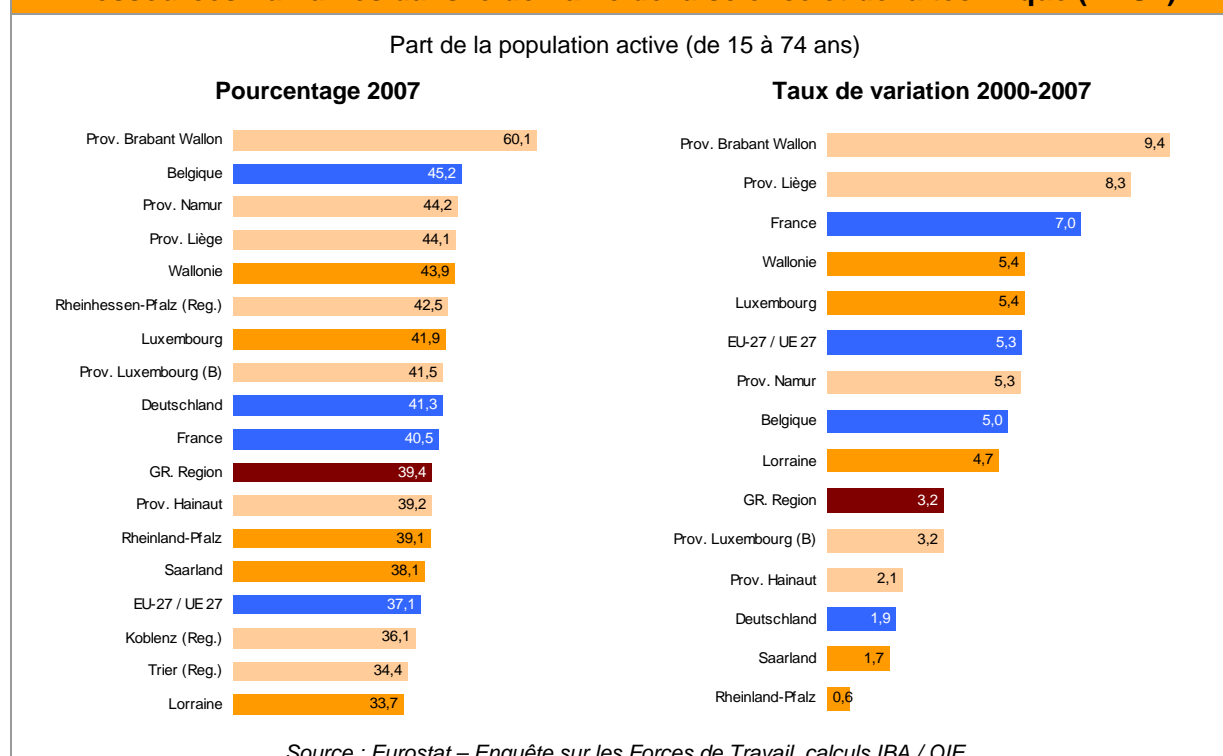
RHST et sous-groupes	GR. Région		EU-27 / UE 27	
	2007	Taux de variation 2000-2007	2007	Taux de variation 2000-2007
HRST	39,4	3,2	37,1	5,3
HRSTE	28,4	3,5	25,2	4,7
HRSTO	26,2	1,9	27,7	3,5
HRSTC	15,3	2,2	15,9	2,9

¹⁴ En anglais : HRST – Human Resource

¹⁵ Pour la définition exacte, cf. la remarque

niveau européen que dans le cas des ressources humaines titulaires d'un diplôme technico-scientifique (RHSTE). Les pourcentages sont en effet inférieurs s'agissant des salariés occupant un poste de nature technico-scientifique (RHSTO) ainsi que du noyau dur des RHST, c'est-à-dire les personnes titulaires d'un diplôme universitaire et exerçant en même temps une profession scientifique et technique. La dynamique de développement de la Grande Région se situe elle aussi nettement sous la moyenne de l'UE 27 : alors qu'au niveau européen, la part des ressources humaines dans le domaine de la science et de la technique a progressé de 5,3 points depuis 2000, elle n'a guère augmenté que de 3,2 points dans la Grande Région, ce qui est sensiblement moins – une tendance qui s'observe à la fois au niveau global et dans les différents sous-groupes des RHST.

Ressources humaines dans le domaine de la science et de la technique (RHST)



Répartition régionale très irrégulière des ressources humaines dans le domaine de la science et de la technique

Dans la Grande Région, d'importantes différences apparaissent au niveau de la répartition des ressources humaines dans le domaine de la science et de la technique. En Wallonie et au Luxembourg, la concentration de personnes hautement qualifiées est, avec des taux de près de 44 et 42 %, supérieure à la moyenne de la Grande Région¹⁶. Les deux régions ont simultanément enregistré la plus forte progression depuis 2000 avec une hausse de 5,4 points respectivement. Les composantes régionales allemandes et avant tout la Lorraine

¹⁶ Par rapport aux autres pays européens, le Luxembourg présente à cet égard une particularité : s'agissant du groupe d'âge des 25-64 ans (au domicile), près de la moitié (46 %) des ressources humaines dans le domaine de la science et de la technique étaient des ressortissants étrangers en 2006 au Grand-Duché. Au niveau européen, ce taux est en revanche de tout juste 6 %. Même la Suisse, avec pourtant la seconde communauté étrangère, n'atteint pas la moitié du pourcentage luxembourgeois (cf. Eurostat (Ed.) : *Wie mobil sind hochqualifizierte Humanressourcen in Wissenschaft und Technik?* (Quelle est la mobilité des ressources humaines hautement qualifiées dans le domaine de la science et de la technique ?) Série « Statistik kurz gefasst », n° 75/2007.

sont en revanche restées largement sous ce niveau. Contrairement à la région française, la dynamique de développement est, de plus, restée extrêmement timide ces dernières années en Rhénanie-Palatinat et en Sarre. En outre, une répartition très inégale des ressources humaines en science et technologie s'observe en Rhénanie-Palatinat¹⁷ et en Wallonie pour lesquelles on dispose également de données au niveau des anciennes circonscriptions administratives (*Regierungsbezirke*) et des provinces. Ainsi, dans la région allemande, la concentration de RHST est-elle nettement plus élevée dans la région de la Hesse Rhénanie-Palatinat - où se trouvent d'importants centres économiques du Land, notamment le long du Rhin - que dans les régions de Coblenche et de Trèves qui se situent même sous la moyenne européenne. Les différences régionales sont encore davantage marquées en Wallonie : c'est le Brabant Wallon qui enregistre, de loin, le taux de RHST le plus élevé. Près de 60 % de la population âgée de 15 à 74 ans y sont en effet titulaires d'un diplôme universitaire et/ou exercent une profession scientifique ou technique. De ce fait, la province wallonne, qui se situe dans la zone d'influence directe de la région de la région métropole Bruxelles, limitrophe, et où se trouve par ailleurs une grande université, est également l'une des régions leaders en Europe. Avec des parts de respectivement 44 % environ, les provinces de Namur et de Liège dépassent elles aussi la moyenne. La province du Luxembourg belge et avant tout le Hainaut régressent en revanche.

¹⁷ Pour les régions NUTS-2 de la Rhénanie-Palatinat, Eurostat n'indique aucun chiffre pour 2000 et 2001 ; l'évolution n'a, en conséquence, pu en être présentée.

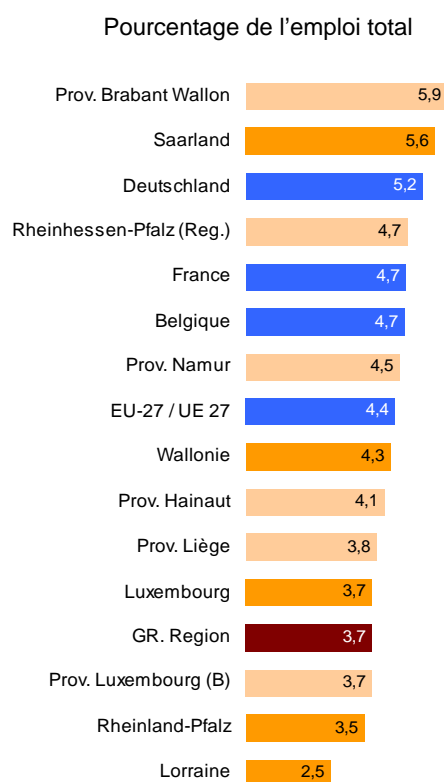
Secteurs de haute technologie et services à haute intensité cognitive

Les secteurs de haute technologie des services à haute intensité cognitive et de l'industrie transformatrice, regroupés sous la dénomination « domaines high-tech », revêtent une importance tout particulière en matière de croissance et d'innovation.¹⁸ Parmi les services à haute intensité cognitive figurent les secteurs partiels « Communications », « Traitement des données et banques de données » ainsi que « Recherche et développement ». Les secteurs de haute technologie de l'industrie transformatrice comprennent la fabrication de produits chimiques, la construction de machines et de véhicules automobiles, l'électrotechnique, la mécanique de précision et l'optique ainsi que la fabrication de machines de bureau, d'appareils et de matériel informatiques.¹⁹

Part de l'emploi dans les secteurs high-tech légèrement sous la moyenne européenne

En 2007, 3,7 % au total de l'ensemble des salariés de la Grande Région travaillaient dans ces domaines high-tech – légèrement moins que la moyenne de l'UE 27 qui s'établit à 4,4 %. La Sarre, où 5,6 % des salariés exercent des professions dans les secteurs de haute technologie, atteint ici un niveau supérieur à la moyenne tant interrégionale qu'euro-péenne. Toutes les autres composantes de la Grande Région se situent en revanche sous la moyenne européenne, la Rhénanie-Palatinat et la Lorraine étant, en particulier, largement à la traîne avec des résultats de 3,5 et 2,5 %.²⁰ Une fois encore, de nettes différences apparaissent autant en Rhénanie-Palatinat qu'en Wallonie au niveau NUTS-2. Ainsi, dans la région allemande, l'ancienne circonscription administrative de la Hesse Rhénanie-Palatinat enregistre-t-elle à nouveau, comme pour les ressources humaines dans le domaine de la science et de la technique, des résultats nettement supérieurs à la moyenne.²¹ Il en est de même de la province du Brabant Wallon qui arrive là aussi largement en tête des régions et pays sous revue.

Emploi dans les secteurs high-tech en 2007 (total)



Source : Eurostat, sur la base des données collectées auprès d'une série de sources officielles (enquête sur les forces de travail, statistiques structurelles sur les entreprises, etc.)

¹⁸ Composants de la haute technologie ou des services à haute intensité cognitive en règle générale définis par le biais de l'intensité R&D correspondant elle-même au rapport entre les dépenses de R&D pour le secteur économique correspondant et sa valeur ajoutée. Les indicateurs économiques découlent ce faisant des statistiques structurelles sur les entreprises ; les chiffres concernant les salariés proviennent de l'enquête sur la main-d'œuvre.

¹⁹ Au sujet des différentes sous-classifications selon le code NACE, cf. également dans le détail les remarques méthodologiques en annexe.

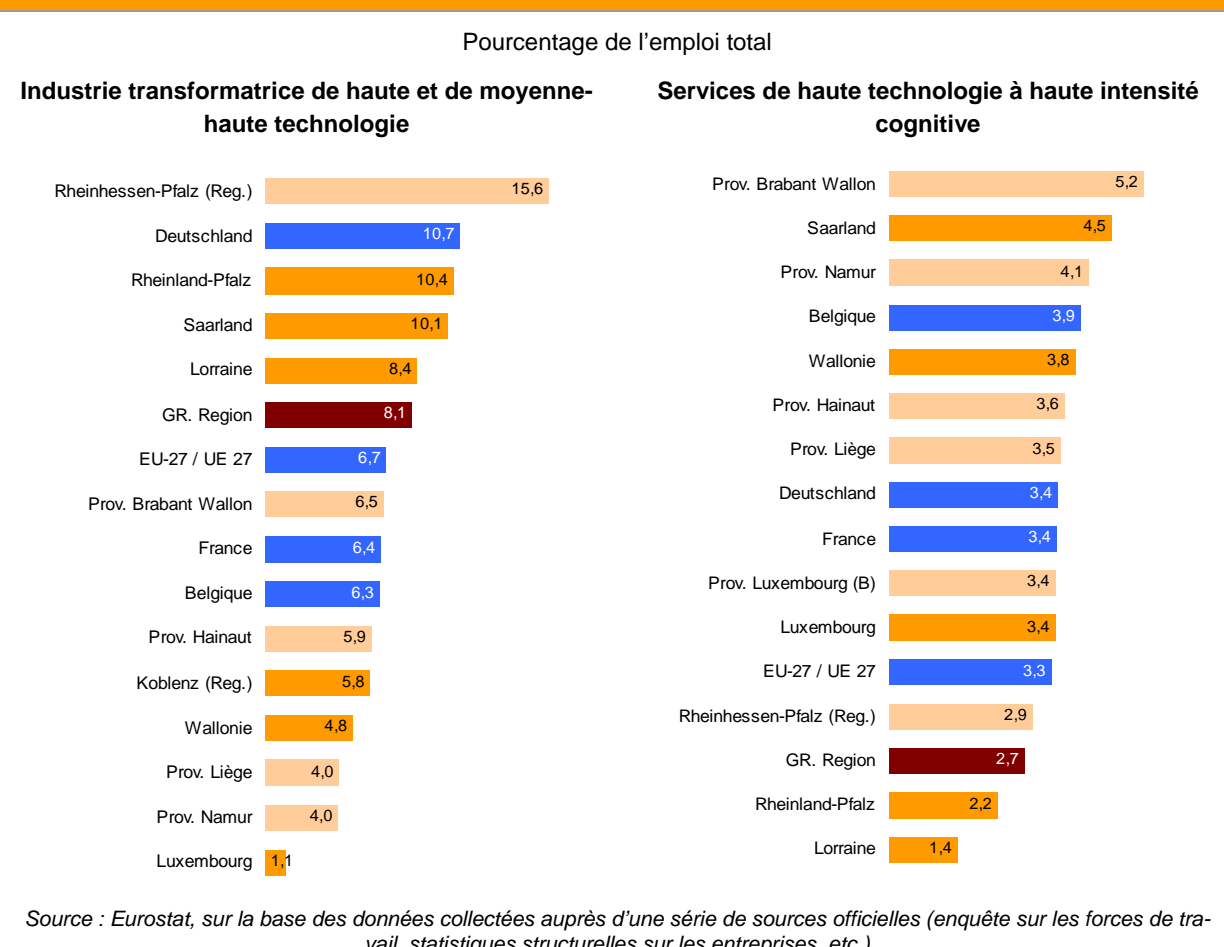
²⁰ S'agissant du Luxembourg, tenir compte du fait que les chiffres ne concernent que l'emploi des nationaux, hors frontaliers.

²¹ Chiffres pour les régions de Trèves et de Coblence non disponibles.

De nettes différences apparaissent dans l'analyse individuelle des deux secteurs high-tech

L'analyse individuelle des deux secteurs high-tech fait en revanche apparaître, autant pour la Grande Région dans son ensemble que pour ses diverses composantes, une hiérarchie différente à la fois au niveau interrégional et européen. Ainsi la Grande Région se situe-t-elle, avec actuellement une part de 8,1 % de salariés dans les secteurs de haute technologie de l'industrie transformatrice, nettement au-dessus de la moyenne de l'UE 27 (6,7 %). Elle doit ce résultat aux bons chiffres de la Rhénanie-Palatinat, de la Sarre et de la Lorraine qui se placent ici, grâce à une structure économique plus industrielle, dans le groupe de tête. Le poids considérable de l'industrie automobile et de ses sous-traitants devrait, en particulier, être déterminant à cet égard. A cela s'ajoute l'industrie chimique en Rhénanie-Palatinat, notamment. Premier secteur économique de cette région, elle est principalement concentrée le long du Rhin. C'est ainsi également que s'explique la part de l'emploi très nettement supérieure à la moyenne dans la région de la Hesse Rhénanie-Palatinat, la première, et de loin, dans le domaine de l'industrie transformatrice de haute et de moyenne-haute technologie.

Emploi dans les secteurs de haute technologie des services à haute intensité cognitive et de l'industrie transformatrice 2007



Le classement des régions de l'espace de coopération est également différent si l'on considère individuellement les services de haute technologie à haute intensité cognitive, à

l'exception de la Sarre toutefois. Dans les deux listes, elle se trouve en effet parmi les meilleurs. La part de l'emploi très élevée dans les services de haute technologie à haute intensité cognitive est, avec 4,5 % actuellement, supérieure également à la moyenne européenne. La Sarre doit sans aucun doute cette performance aux secteurs de l'informatique et de la nanotechnologie où elle dispose de compétences et de pôles reconnus autant en matière de recherche que d'applications. Dans ce domaine, la Wallonie et le Luxembourg se sont rapprochés de la région allemande. Avec des parts de 3,8 et 3,4 % dans le domaine des services high-tech, ils se situent également au-dessus de la moyenne européenne et de la Grande Région. En revanche, la Rhénanie-Palatinat et la Lorraine sont, avec 2,2 et 1,4 %, loin de l'atteindre.

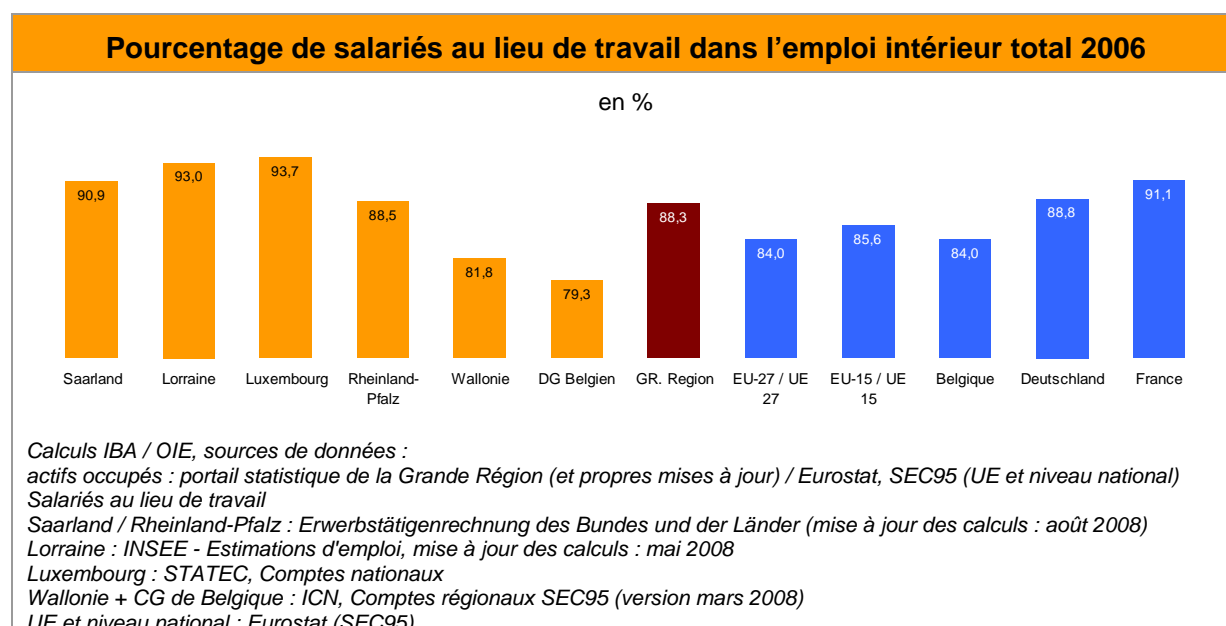
3. Emploi et marché du travail

3.1 Etat actuel et évolution de l'emploi

3.1.1 Actifs occupés et salariés

De grandes disparités au niveau du pourcentage de salariés dans les actifs occupés

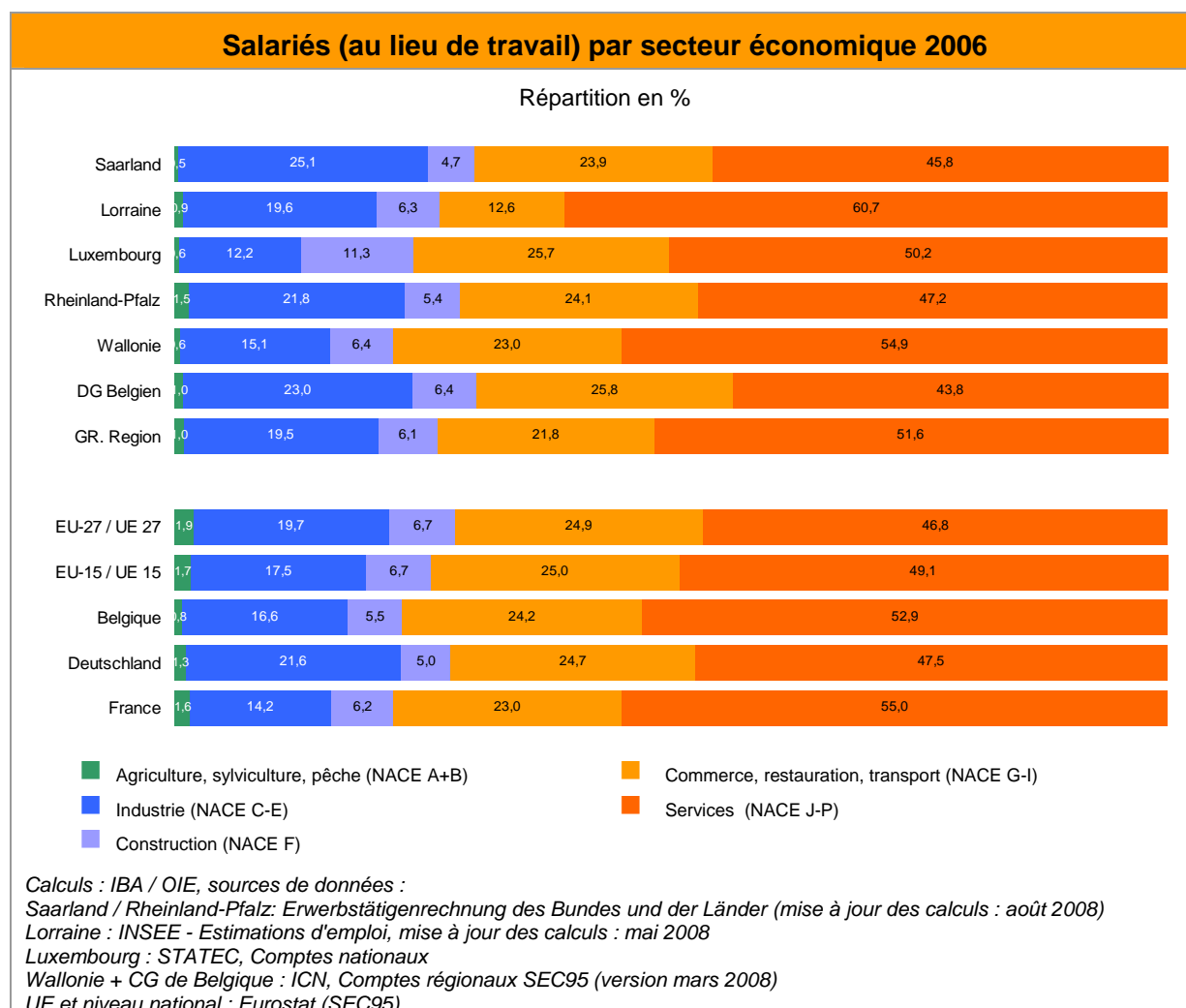
En 2006, environ 4,6 millions de personnes exercent une activité dans la Grande Région, soit 2,1% des actifs occupés dans l'UE des 27. Environ 88% des actifs occupés dans l'espace de coopération ont le statut de salariés, c'est-à-dire qu'ils ont un emploi salarié.²² Au niveau européen, ce pourcentage est un peu plus faible avec 84% (UE des 27) et environ 86% (UE des 15). On relève toutefois de fortes disparités au sein même de la Grande Région : au Luxembourg et en Lorraine, 94 et 93% des effectifs perçoivent un revenu salarial en 2006. La Sarre et la Rhénanie-Palatinat affichent des valeurs légèrement supérieures à la moyenne de la Grande Région avec environ 91 et 89%. La Wallonie et la CG de Belgique se situent bien en deçà de ces valeurs : seuls 82 et 79% des actifs occupés perçoivent un revenu salarial, ce qui revient à dire inversement que le taux d'emploi non salarié est supérieur à la moyenne dans la CG de Belgique, par rapport aux autres composantes régionales. Ceci s'explique probablement par la structure économique spécifique de cette région caractérisée par un pourcentage élevé de petites et toutes petites entreprises. La CG de Belgique affiche un taux élevé de frontaliers. Le nombre de salariés y habitant est supérieur à celui des salariés y travaillant.



²² L'emploi intérieur englobe toutes les personnes ayant un emploi en tant que salarié ou indépendant, travaillant dans la région, indépendamment de leur lieu de résidence. On entend par salariés toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat public ou privé, pour une autre unité institutionnelle en échange d'un salaire, d'un traitement, de gratifications, d'un salaire au rendement ou de prestations en nature. Les militaires de carrière sont également considérés comme des salariés.

Les services, une branche clé

Au niveau de la Grande Région, le secteur des services a gagné en importance au cours des dernières décennies. En 2006, plus de la moitié des salariés travaille dans ces branches (51,6%) – une valeur supérieure à la moyenne européenne (46,8% pour l'UE des 27 et 49,1% pour l'UE des 15). Le secteur du commerce, de la restauration, des transports, qui représente un pourcentage de 21,8% dans l'espace de coopération, a entre-temps dépassé l'industrie (19,5%).

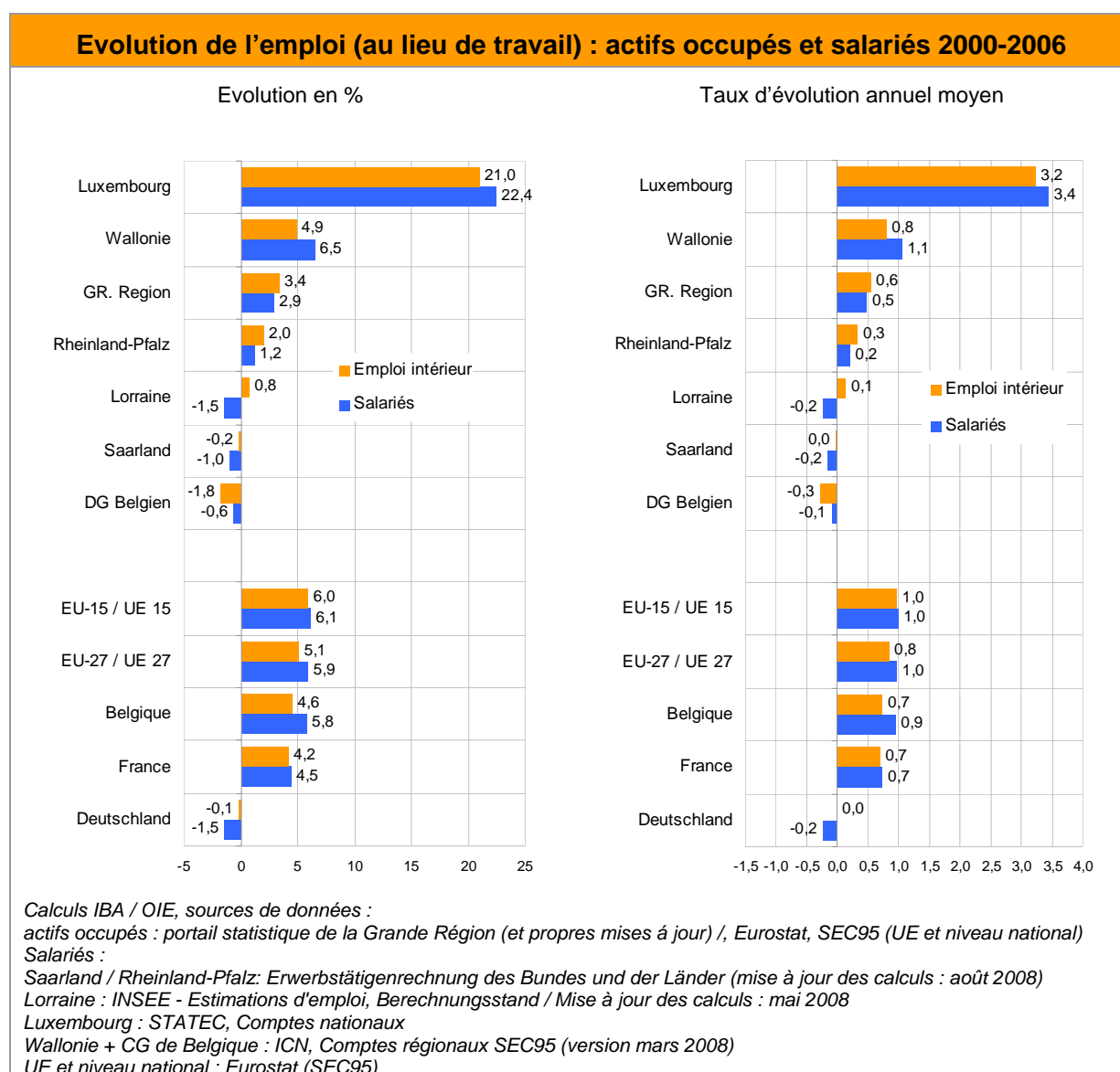


Les secteurs économiques sont répartis de manière variable sur les différentes régions partenaires. La comparaison interrégionale montre que le poids des services est particulièrement élevé en Lorraine. Plus de 60% des salariés travaillent dans ces branches. En revanche, le secteur du commerce, de la restauration et des transports est sous-représenté (12,6%). En Wallonie également, le pourcentage des services (54,9%) est supérieur à la moyenne de la Grande Région. On relève ici une grande disparité par rapport à la CG de Belgique qui affiche dans ces secteurs la valeur la plus faible de toutes les composantes régionales (43,8%). Par contre, le poids de l'industrie, qui se concentre notamment dans le canton d'Eupen situé au nord, est nettement plus important dans la CG de Belgique qu'en Wallonie. Bien que la suppression d'emplois persiste, la Sarre notamment (25,1%), mais aussi la Rhénanie-Palatinat (21,6%) affichent toujours, autant à l'échelon interrégional qu'europpéen, un pourcentage élevé de l'emploi industriel. A l'opposé, le Luxembourg

(12,2%) et la Wallonie (15,1%) accusent le pourcentage de loin le plus faible. Dans la construction, les valeurs (environ 6%) sont régulièrement réparties. Y font uniquement exception la Sarre (4,7%) et le Luxembourg (11,3%).

L'évolution de l'emploi est plus faible dans la Grande Région qu'au niveau européen

Entre 2000 et 2006, l'évolution de l'emploi dans la Grande Région est inférieure, autant au niveau de la population active totale (+3,4%) qu'à celui des salariés (+2,9%), à la moyenne de l'UE des 27 (+5,1 et +5,9%). En outre, les salariés européens profitent plus de l'essor de l'emploi. Dans la Grande Région, l'évolution économique positive a des impacts sur l'emploi au Luxembourg en particulier qui enregistre la hausse de loin la plus importante avec un plus de 21% chez les actifs occupés et de 22,4% chez les salariés. La position exceptionnelle du Grand-Duché est encore plus manifeste lorsqu'on la compare avec les autres composantes régionales et avec le niveau européen : les valeurs représentent environ six fois celles de la Grande Région et quatre fois celles de l'UE des 27.



Seule la Wallonie atteint des valeurs supérieures à la moyenne de la Grande Région, avec une hausse de 4,9% chez les actifs occupés et de 6,5% chez les salariés. En Rhénanie-Palatinat, le nombre des actifs occupés augmente de 2%, celui des salariés de 1,2%. En revanche, La Lorraine, la Sarre et la CG de Belgique affichent une évolution négative de l'emploi entre 2000 et 2006. La Lorraine enregistre uniquement une hausse globalement modérée des actifs occupés, alors que l'emploi salarié est en forte régression. Dans la CG de Belgique²³ et en Sarre, les deux groupes connaissent une évolution négative sur la période considérée. Sur la Sarre, les bons résultats économiques ne se traduisent par une hausse sensible de l'emploi qu'à partir de 2007.

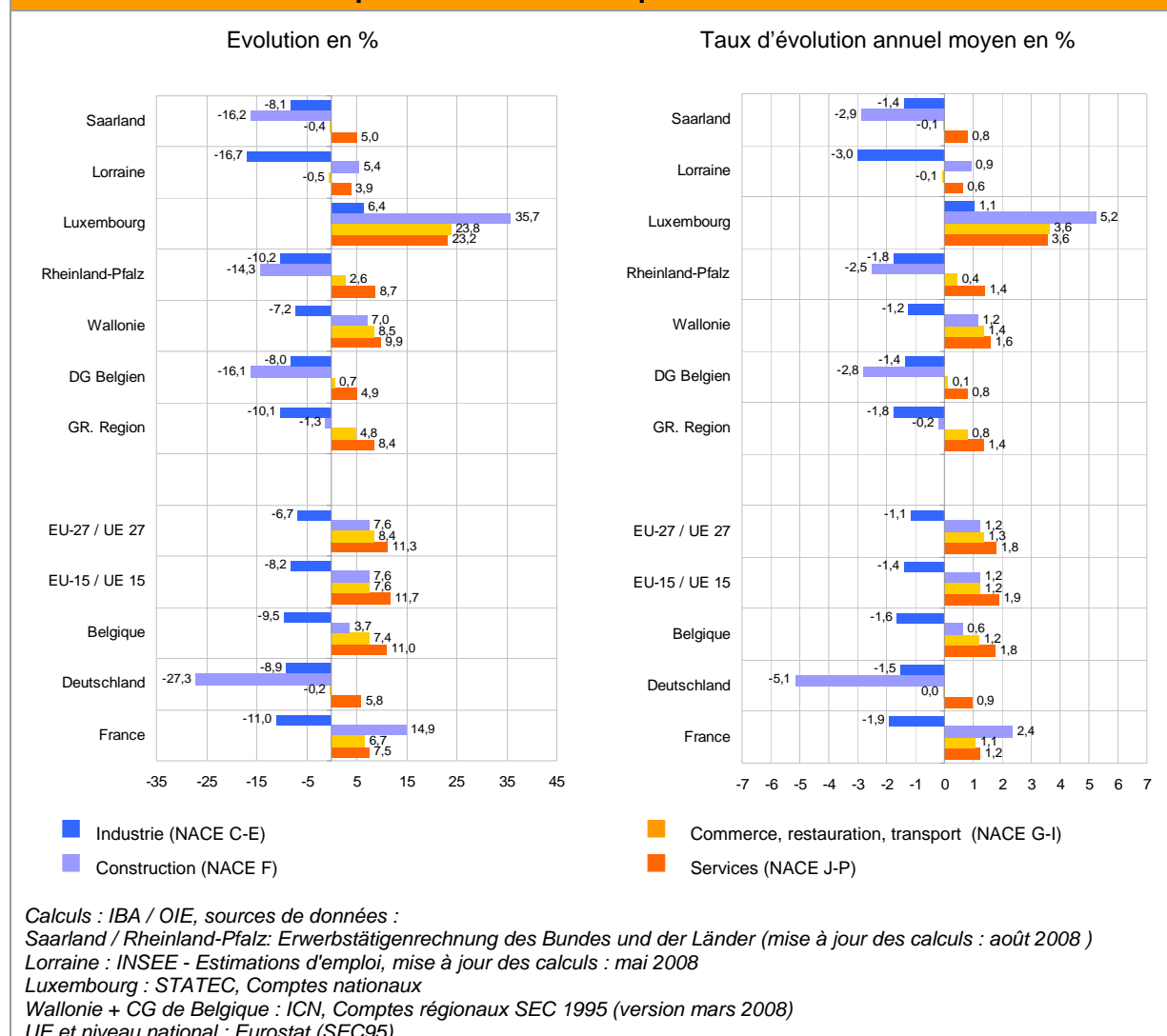
L'importance croissante du secteur des services persiste

Le passage d'une société industrielle à une société des services, tendance observée au cours des dernières décennies, se poursuit au même rythme entre 2000 et 2006. A l'échelle de la Grande Région, on relève une régression sensible de l'emploi dans l'industrie (-10,1%) et la construction (-1,3%), mais une hausse dans le commerce, la restauration et les transports (4,8%) ainsi que dans les services (8,4%).

Le Luxembourg est la seule composante régionale à enregistrer dans toutes les branches une croissance positive de l'emploi avec des valeurs bien supérieures à la moyenne interrégionale et européenne. Les plus grandes disparités apparaissent dans le secteur de la construction : alors que l'emploi régresse sensiblement en Sarre (-16,2%) et en Rhénanie-Palatinat (-14,3%), il augmente au Luxembourg de 35,7%. Le Grand-Duché occupe une position exceptionnelle dans le commerce et les services avec des taux d'augmentation de plus de 23%, le secteur des activités financières, de l'immobilier et des services aux entreprises jouant ici un rôle prépondérant. En regard de l'essor économique, les baisses observées dans l'industrie et la construction sont plus modérées et les hausses dans le commerce et les services plus élevées sur la période 2004 – 2006 qu'elles ne l'étaient entre 2000 et 2003.

²³ Pour la CG de Belgique, il faut tenir compte du fait que les données utilisées pour la comparaison interrégionale sont tirées des Comptes nationaux et qu'elles font apparaître au cours des dernières années des évolutions opposées à celles des données utilisées par l'agence de l'emploi de la CG sur la base de l'ONSS. Ces données sont certes également à la base des calculs faits dans le cadre des Comptes nationaux de l'ICN, mais les méthodes appliquées diffèrent. L'ICN calcule la moyenne annuelle sur la base de données trimestrielles, alors que l'ONSS utilise des données à un jour de référence. Par ailleurs, l'ICN corrige les valeurs du travail au noir estimé et tient compte également dans ses calculs de l'emploi dans les agences de l'emploi locales et du travail des étudiants.

Evolution de l'emploi salarié (au lieu de travail) par secteur économique 2000 - 2006



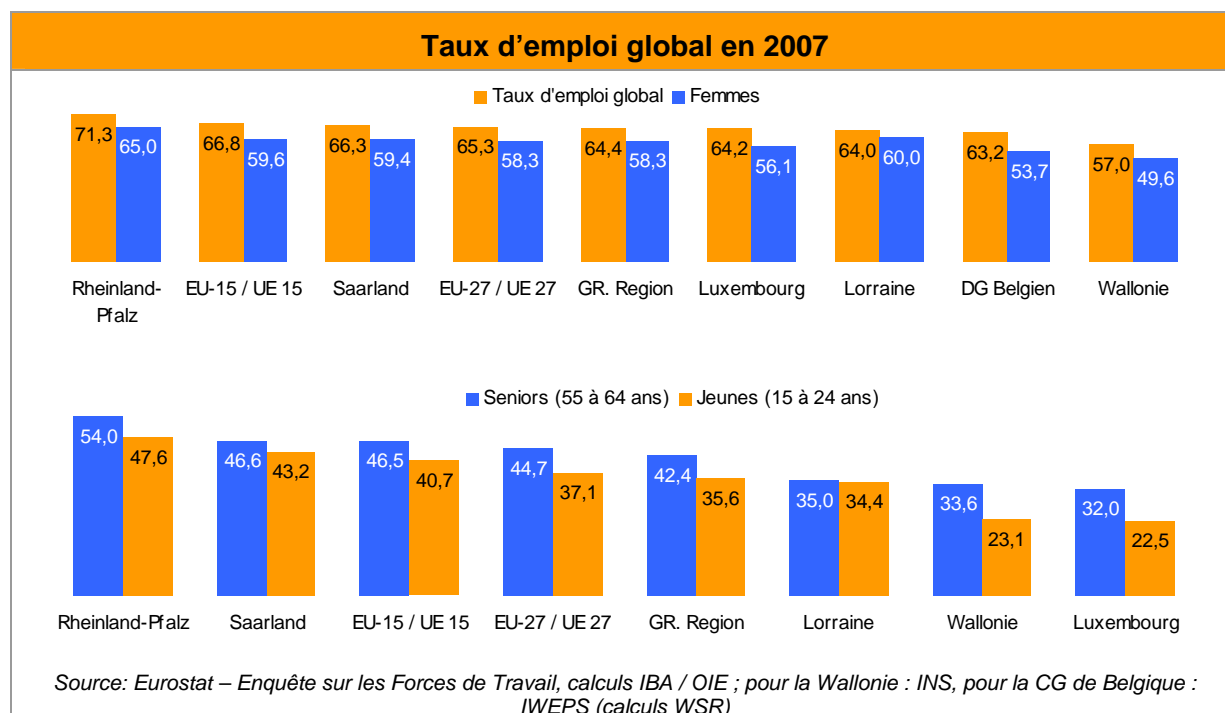
3.1.2 Taux d'emploi

La stratégie de l'emploi adoptée par le Conseil européen fixe des objectifs contraignants pour 2010. Ainsi, le taux d'emploi global qui correspond au pourcentage des effectifs âgés de 15 à 64 ans dans la population active du même âge doit atteindre les 70%. Sur la même période, on vise à faire passer le taux d'emploi des femmes à 60% et celui des travailleurs âgés à 50%. La hausse de l'emploi globalement modérée dans l'UE depuis 2001 a cependant ralenti le processus de mise en œuvre. Les perspectives d'une plus forte croissance de l'emploi dans un proche avenir étant plutôt réservées, les objectifs de Lisbonne et de Stockholm ne seront pas atteints partout à l'horizon 2010.

Le taux d'emploi global est passé à 64,4% en 2007 dans la Grande Région

Le taux d'emploi global dans la Grande Région a atteint en 2007 une valeur de 64,4%, mais reste cependant inférieur au niveau global de l'UE des 27 (65,3%) et de l'UE des 15 (66,8%). Le Luxembourg (64,2%) et la Lorraine (64%) sont à peu près au même niveau, mais de grandes différences apparaissent entre la Wallonie (63,2%) et la CG de Belgique (57%).

L'écart important qui existe déjà entre la région belge et la Rhénanie-Palatinat qui atteint le taux le plus élevé avec 71,3%, a encore augmenté depuis 2005 et s'établit à présent à 14,3%. Sur la période 2000-2007, les régions allemandes affichent respectivement un plus de 5,3 points, ce qui correspond à la hausse la plus importante de toutes les régions. Alors que la Rhénanie-Palatinat est la première région à avoir déjà atteint l'objectif de Lisbonne et que la Sarre se trouve sur la bonne voie avec un taux de 66,3%, la CG de Belgique et la Wallonie ne pourront probablement pas atteindre la barre des 70%.



Evolution très dynamique de l'emploi des femmes – les objectifs de Lisbonne sont en partie atteints

On relève des évolutions positives dans le taux d'emploi des femmes²⁴. Dans la Grande Région, il a augmenté de 5,9 points depuis l'an 2000, soit deux fois plus que celui de l'emploi global. En 2007, le taux d'emploi des femmes s'établit à 58,3%. Il se situe dans la moyenne de l'UE 27 et est relativement proche de l'objectif de Lisbonne de 60%. Dans la Grande Région, la Rhénanie-Palatinat et la Lorraine ont déjà atteint l'objectif avec des taux d'emploi des femmes de 65 et 60%. Avec une valeur de 59,4%, la Sarre également est sur la bonne voie. Les trois composantes régionales ont enregistré depuis 2000 des augmentations respectives de plus de 7 points. Le Luxembourg a également fait en grand pas en avant avec une hausse de 6,1 points (56,1%), de même que la CG de Belgique où le taux d'emploi a augmenté de 6,3 points, s'établissant à 53,7%. En revanche, la Wallonie est en retard : la hausse des dernières années étant restée inférieure à celle des autres composantes régionales, l'écart par rapport à l'objectif de Lisbonne est encore de 10,4%.

²⁴ Dans ce contexte, on tiendra compte du fait que le taux d'emploi prend en compte toute activité à partir de la première heure de travail, c'est-à-dire également tout type d'activité faiblement rémunérée.

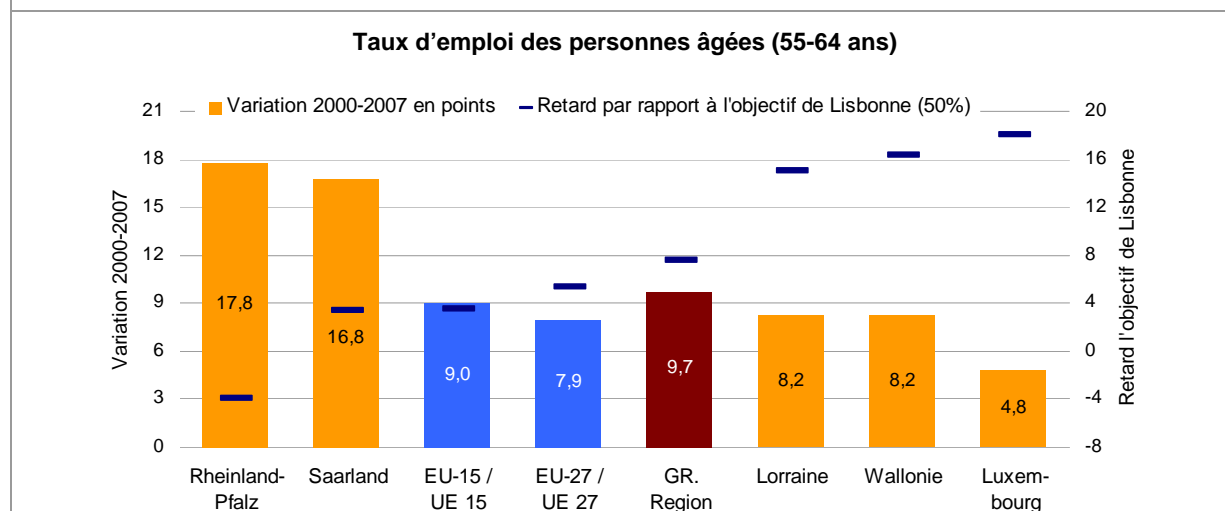
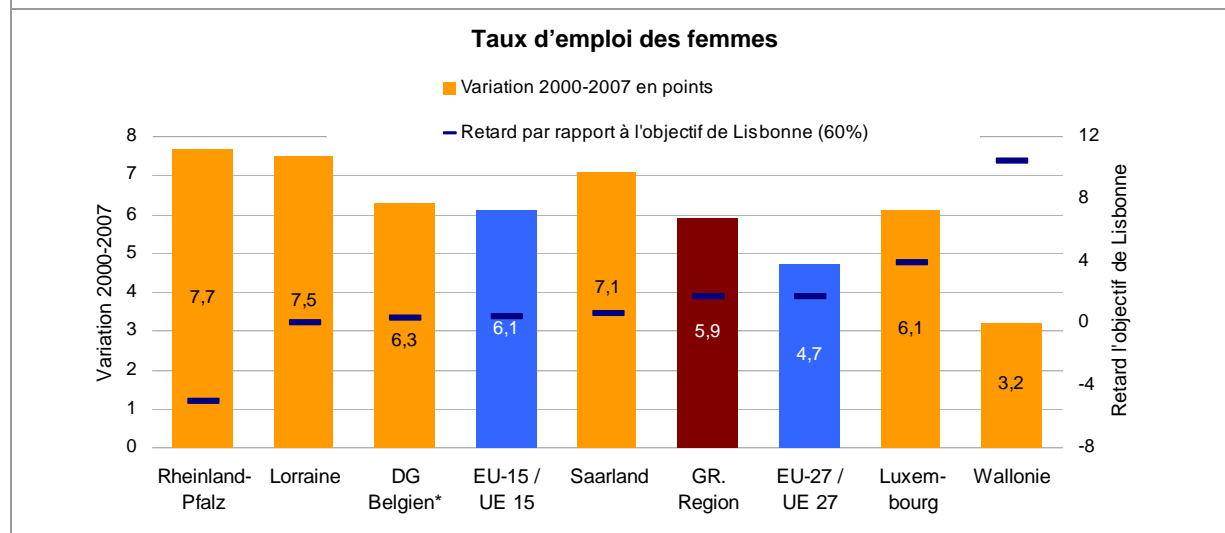
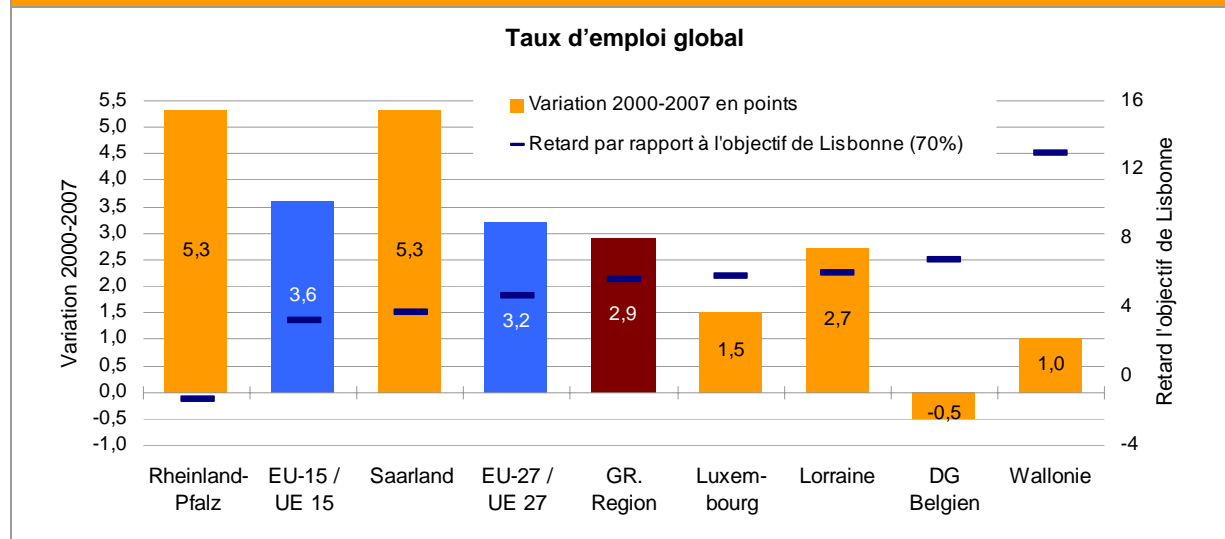
Malgré des hausses importantes, le taux d'emploi des personnes âgées reste inférieur à la moyenne européenne

En 2007, le taux d'emploi des personnes âgées (de 55 à 64 ans) est de 42,4% dans la Grande Région. Bien qu'il ait connu des hausses importantes et même supérieures à la moyenne européenne au cours des dernières années, il reste inférieur à la moyenne européenne (UE des 27 : 44,7% ; UE des 15 : 46,5%). L'écart par rapport à l'objectif fixé de 50% est encore de 7,6 points : de grands efforts restent donc à faire pour promouvoir l'emploi des personnes âgées. Dans la Grande Région, seules la Rhénanie-Palatinat et la Sarre atteignent des valeurs supérieures à la moyenne ; les autres composantes régionales affichent des taux d'emploi très faibles au niveau de la comparaison interrégionale et européenne et l'écart est encore très important par rapport à l'objectif de 50%. Pour les régions allemandes, la Rhénanie-Palatinat a atteint l'objectif 2010 avant terme avec un taux d'emploi de 54% et la Sarre est également sur la bonne voie. Ces résultats positifs ne doivent toutefois pas être surinterprétés, car en Allemagne la hausse de l'emploi des personnes âgées est également imputable en partie à des effets démographiques.

De grandes disparités au niveau de l'emploi des jeunes

En 2007, le taux d'emploi des jeunes et des jeunes adultes dans la Grande Région s'établit à 35,6% et est donc inférieur à la valeur correspondante de l'UE des 27 (37,1%) et de l'UE des 15 (40,7%). De grandes disparités apparaissent toujours au sein de l'espace de coopération. En Rhénanie-Palatinat (47,6 %) et en Sarre (43,2 %), le taux d'emploi des jeunes et des jeunes adultes représente presque le double de celui relevé au Luxembourg (22,5 %) et en Wallonie (23,1 %). La Lorraine est dans le gros du peloton avec 34,4%. L'analyse du dynamisme de développement montre que le taux d'emploi des jeunes, sujet à de légères fluctuations, ne s'est guère modifié globalement depuis 1999. Avec un plus de 1,9 point depuis 2005, on observe au moins une légère tendance à la hausse, principalement soutenue par la Sarre (+ 4,9 points) ainsi que la Rhénanie et la Lorraine (+3,2 et +2,6 points). En revanche, la Wallonie n'atteint qu'un plus de 0,8 point, soit un résultat inférieur à la moyenne. Au Luxembourg, l'évolution est opposée et le taux d'emploi des jeunes a même baissé de 2,4 points depuis 2005.

Evolution du taux d'emploi entre 2000 et 2007 et retard par rapport à l'objectif de Lisbonne

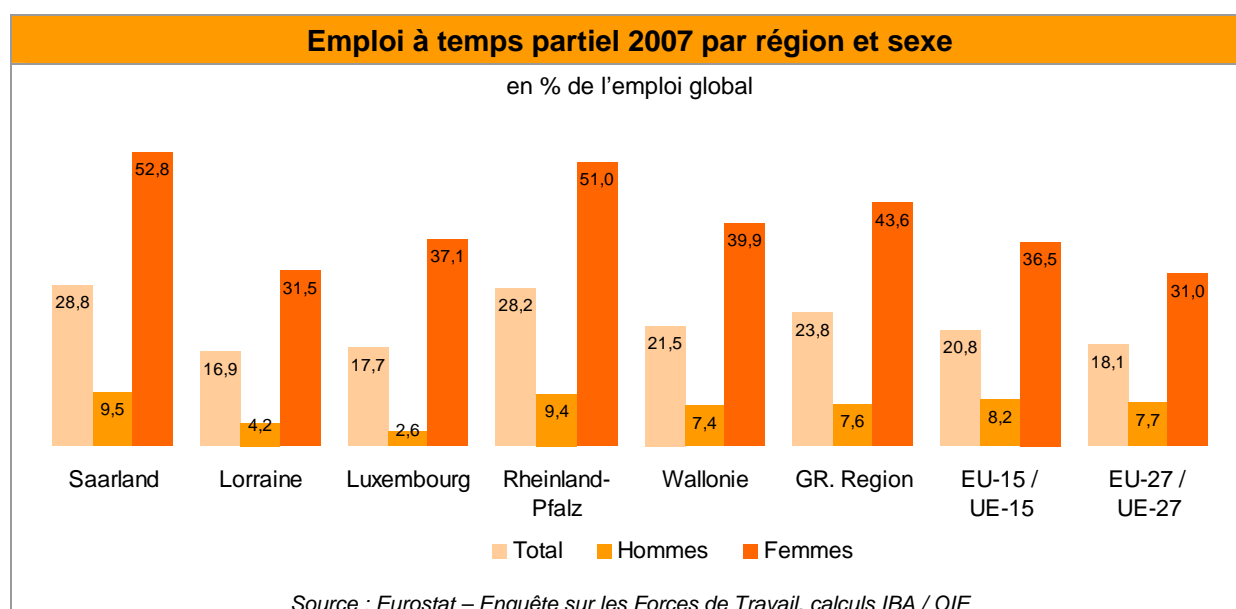


Source : Eurostat – Enquête sur les Forces de Travail, calculs : IBA / OIE ; Wallonie : INS, CG de Belgique : IWEPS (calculs WSR); * Taux d'emploi des femmes en CG de Belgique : évolution 2003-2007

Information sur l'interprétation des graphiques : les régions sont classées en fonction de leur retard respectif par rapport à l'objectif d'emploi de Lisbonne et Stockholm. Plus une région est située à gauche, plus elle est proche de l'objectif. La hauteur des colonnes correspond à l'évolution des taux d'emploi (en points) sur la période 2000-2007.

L'emploi à temps partiel touche surtout les femmes

Par rapport à l'emploi global, l'emploi à temps partiel a connu une évolution très positive dans la Grande Région ; avec une part de 23,8%, il est nettement supérieur au niveau de l'UE des 27 (18,1%) et de l'UE des 15 (20,8%). Les deux régions allemandes notamment affichent des taux d'emploi à temps partiel élevés, alors que la Wallonie, la Lorraine et le Luxembourg notamment atteignent des valeurs beaucoup plus faibles. L'analyse des taux d'emploi à temps partiel hommes/femmes fait également apparaître des différences prononcées. Dans la Grande Région, environ 44% des femmes travaillant en 2007 ont un emploi à temps partiel. Ce type d'emploi est nettement moins important pour les hommes : l'emploi à temps partiel ne représente que 7,6% de l'emploi total des hommes. Comparés aux autres régions, les taux d'emploi à temps partiel des femmes et des hommes sont plus élevés dans les deux régions allemandes ; les autres composantes régionales affichent des valeurs nettement plus faibles.



3.1.3 Le marché de l'emploi transfrontalier dans la Grande Région

La mobilité transfrontalière des travailleurs dans la Grande Région continue de croître. Avec 196 175 frontaliers au total, l'espace de coopération affiche le nombre de frontaliers le plus élevé et le plus dense au niveau de l'UE. Plus de la moitié des frontaliers (55,1%) sont originaires de Lorraine et presque les trois quarts (73,4%) travaillent au Luxembourg. Ces deux régions partenaires jouent ainsi un rôle extrêmement important dans le dynamisme du marché de l'emploi transfrontalier. Le Grand-Duché et la Sarre affichent un plus de 143 090 et 12 777 salariés et donc un solde de frontaliers positif, sachant toutefois que le Luxembourg affiche régulièrement des soldes importants alors que les gains de main-d'œuvre baissent constamment en Sarre. Les autres régions partenaires détachent plus de personnes qu'elles n'en accueillent – la Lorraine notamment perd tous les jours de nombreux travailleurs qui se rendent dans les régions limitrophes (-89 478 personnes).

Travailleurs frontaliers dans la Grande Région (frontaliers entrants/sortants)

Frontaliers entrants							
Destination	Zone d'origine				Frontaliers entrants Total	Date	Source
	Deutschland	France	Luxembourg	Belgique			
Saarland		20 301	45	47	20 393	30/06/2008	BA
Rheinland-Pfalz		5 134	160	144	5 438	30/06/2008	BA
Lorraine	1 120		200	130	1 450	2005	ADEM EURES
Luxembourg	34 819	72 053		37 074	143 946	30/06/2008	IGSS
Wallonie	517	24 072	359		24 948	30/06/2007	INAMI
GR. REGION	36 456	121 560	764	37 395	196 175		

Frontaliers sortants							
Zone d'origine	Destination				Frontaliers sortants Total	Date	Source
	Deutschland	France	Luxembourg	Belgique			
Saarland		1 000	6 616	.	7 616	2001 / 31/03/2008	INSEE / IGSS
Rheinland-Pfalz		120	25 141	.	25 261	2001 / 31./3/2008	INSEE / IGSS
Lorraine	22 450		64 014	4 464	90 928	2007	INSEE
Luxembourg	275	200		381	856	2001 / 30/06/2004	BA/INSEE/INAMI
Wallonie	4 685	4 348	31 385		40 418	30/06/2007	INAMI
GR. REGION	27 410	5 668	127 156	4 845	165 079		

Remarque concernant la citation : Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE)

BA – Bundesagentur für Arbeit – Deutschland (Statistikservice Südwest)

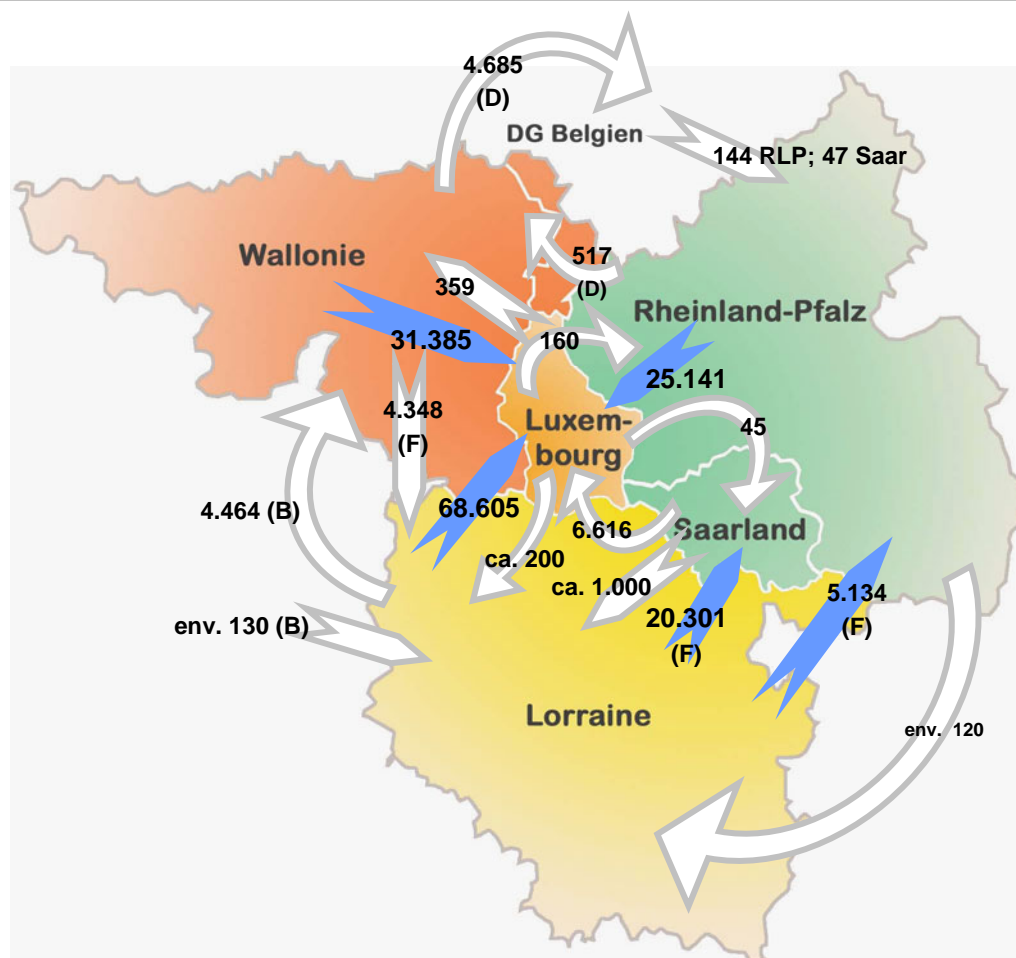
IGSS: Inspection Générale de la Sécurité Sociale – Luxembourg

INAMI: Institut national d'Assurance Maladie-Invalidité – Belgique

INSEE – Institut national de la statistique et des études économique – France (DR Lorraine)

- Le Luxembourg reste ainsi le plus grand employeur de frontaliers dans la Grande Région. La croissance économique et de l'emploi au Grand-Duché sont depuis des années générateurs d'un grand nombre d'emplois et les salariés résidents ne suffisent pas à satisfaire à la demande. Ainsi, presque les trois quarts des emplois créés chaque année sur la période 2003 – 2007 sont pourvus par des frontaliers. La moitié des 143 946 frontaliers se rendant au Grand-Duché sont originaires de France et environ un quart vient respectivement de Belgique et d'Allemagne. Bien que l'emploi frontalier au Luxembourg ne cesse d'afficher de nouveaux records depuis des décennies, le nombre des frontaliers originaires d'Allemagne a augmenté rapidement avec un plus de 60% au cours des cinq dernières années.

Flux frontaliers dans la Grande Région 2007 – 2008



Sources : IGSS ; BA ; INAMI ; INSEE (estimations)

Remarque concernant la citation : Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE)

Indication : le nombre des frontaliers entrants et le nombre de frontaliers sortants dans les différentes régions ne peuvent pas se compenser, l'aire de recrutement du marché de l'emploi transfrontalier dépassant les frontières de la Grande Région. Le nombre de frontaliers entrant dans la Grande Région est donc supérieur à celui des frontaliers sortant des différentes composantes régionales.

- ▶ Avec 90 928 frontaliers sortants au total, la Lorraine reste la région qui envoie le plus de frontaliers dans la Grande Région : les Länder fédéraux allemands qui étaient encore la destination privilégiée des Lorrains quittant leur région jusqu'à la fin des années 80 ont été remplacés par le Luxembourg au début des années 90. Depuis, de plus en plus de Lorrains se rendent au Grand-Duché et on relève depuis 2001 un recul sensible du flux de frontaliers en direction de l'Allemagne.
- ▶ Ce recul se manifeste de plus en plus en Sarre où le nombre de frontaliers entrants est passé en dessous de la barre des 21 000 dès 2006. En revanche, on note une progression rapide du nombre de frontaliers sarrois se rendant au Luxembourg. Leur nombre a presque doublé sur les cinq dernières années, passant de 3 384 à 6 616 frontaliers. L'évolution est similaire en Rhénanie-Palatinat où le flux des travailleurs se rendant au Luxembourg a augmenté de deux tiers entre 2003 et 2008, s'établissant à présent à 25 141 frontaliers.

- ▶ A l'opposé de la Sarre, la Rhénanie-Palatinat enregistre à nouveau une augmentation du nombre de frontaliers originaires de France : le flux de frontaliers entrants a augmenté de près de 5% par rapport à l'année précédente, atteignant à nouveau 5 134 personnes.
- ▶ Enfin, le nombre de frontaliers se rendant en Wallonie augmente également et la tendance est à la hausse. Les 24 948 frontaliers entrants sont presque tous originaires de France. Les 40 418 frontaliers sortants, dont le nombre ne cesse d'augmenter, se concentrent quant à eux sur le marché de l'emploi luxembourgeois où travaillent 78% des frontaliers wallons.

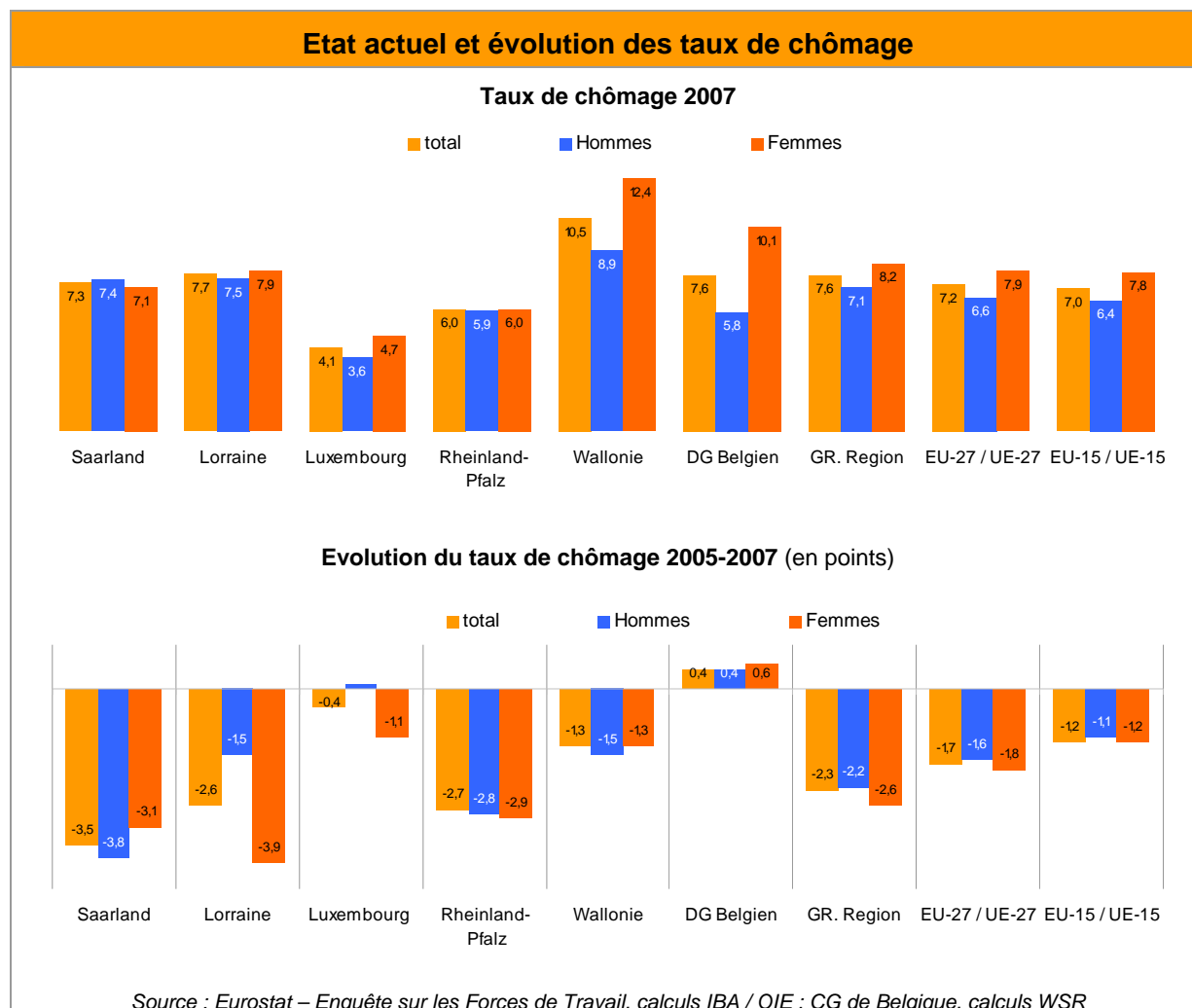
3.2 Etat actuel et évolution du chômage

Baisse sensible du chômage dans la Grande Région

Avec un taux de chômage global de 7,6% en 2007, la Grande Région connaît une détente sensible sur le marché de l'emploi. Entre 2005 et 2007, elle affiche une baisse de 2,3 points, ce qui lui permet de se rapprocher de la moyenne communautaire ; le taux de chômage n'est plus que légèrement supérieur à la valeur de l'UE des 27 (7,2%). La reprise conjoncturelle observée en 2004/2005 a un effet positif en Sarre (-3,5 points) et en Rhénanie-Palatinat (-2,7 points) et ces deux régions partenaires, qui atteignent un taux de 7,3 et 6,0%, passent en deçà de la moyenne relevée dans l'espace de coopération. Le chômage a également baissé sensiblement en Lorraine (-2,6 points) et correspond à peu près au taux de la Grande Région. Avec une baisse de 0,4 point, le Luxembourg affiche la valeur de loin la plus faible (4,1%). La Wallonie n'enregistre qu'une légère régression de 1,3 point et affiche le taux de chômage le plus élevé dans la Grande Région (10,5%). La CG de Belgique est la seule région partenaire où le chômage a augmenté (+0,4 point) sur la période de référence.

Le chômage des femmes continue de baisser

La régression sensible du chômage des femmes (-2,6 points) a fait fondre l'écart entre les hommes et les femmes dans l'espace de coopération ; la différence n'est plus que de 1,1% et le taux de chômage est proche de celui des hommes. Le taux de chômage des femmes baisse de 0,8 point depuis 2005, plus fortement qu'en Europe, et n'est plus que légèrement supérieur (8,2%) à la moyenne européenne (7,9%). En Lorraine, le recul du chômage des femmes (-3,9 points) est non seulement plus fort que dans les autres composantes de la Grande Région, mais aussi 2 fois et demie plus élevé que chez les hommes. La Sarre (-3,1 points) et la Rhénanie-Palatinat (-2,9 points) ont également progressé dans la réduction du chômage des femmes. Avec des taux de 7,1 et 6,0%, les deux régions allemandes sont déjà passées au-dessous de la moyenne de la Grande Région. La Sarre est la seule région où les hommes sont plus touchés par le chômage que les femmes. La situation est plus défavorable en Wallonie, particulièrement pour les femmes dont le taux n'a pu être que légèrement abaissé et s'établit à présent à 12,4%. Le taux de chômage des hommes de 8,9% est également plus élevé dans la région belge que dans les autres composantes de la Grande Région. Dans la CG de Belgique, le chômage est très inégalement réparti avec une valeur de 10,1% chez les femmes et de 5,6% chez les hommes.



Bien qu'en forte régression, le chômage des jeunes reste élevé

Le chômage des jeunes reste un problème préoccupant dans la Grande Région. Grâce à l'essor économique observé depuis 2005, il baisse (-4,7 points) certes beaucoup plus que dans l'UE des 27 (-1,8 point), mais reste toutefois deux fois plus élevé que le taux de chômage global avec un taux de 15,8%. Ce taux de chômage élevé pourrait s'expliquer par le fait que le niveau de formation et de qualification des jeunes ne correspond pas aux exigences croissantes des entreprises. Dans la Grande Région, la Wallonie affiche de loin le taux de chômage des jeunes le plus élevé (27,8%), sachant qu'il faut toutefois tenir compte ici d'effets statistiques. La Rhénanie-Palatinat a le taux de chômage des jeunes le plus bas dans la Grande Région (10,7%). La situation s'est également nettement améliorée en Sarre : la régression est telle que, dans le cadre de l'enquête sur les forces de travail pour 2007, il n'a plus été possible de déterminer un taux, le nombre de jeunes au chômage étant passé au-dessous de la barre des 5 000 personnes requise pour les sondages. 2007 est également une année positive pour la Lorraine : le chômage a baissé de 8,4 points, soit la baisse la plus importante dans la Grande Région, et le taux s'établit à présent à 16,3%. En revanche, le chômage des jeunes augmente au Luxembourg en 2007 et atteint un taux de 15,2%, une valeur bien supérieure au taux de chômage global (4,1%). Ce rapport laisse penser que le marché de l'emploi luxembourgeois souffre d'un problème structurel. Le chômage des jeunes dans la CG de Belgique est resté presque constant au cours des dernières années et

affiche avec 12,9% une valeur relativement bonne quand on la compare à la moyenne de la Grande Région ou de l'Europe.

Taux de chômage des jeunes (15-24 ans)

	2005	2006	2007	Evolution 2005-2007 (en points)	Evolution 2006-2007 (en points)
Saarland ²⁵	17,9	14,0	.	.	.
Lorraine	23,2	24,7	16,3	-6,9	-8,4
Luxembourg	13,7	16,2	15,2	1,5	-1
Rheinland-Pfalz	13,6	13,4	10,4	-3,2	-3
Wallonie	31,8	31,3	27,8	-4	-3,5
CG de Belgique*	12,8	13,6	12,9	0,1	-0,7
GR. Region	20,5	20,5	15,8	-4,7	-4,7
EU-27 / UE-27	18,7	17,4	15,6	-3,1	-1,8
EU-15 / UE-15	16,7	16,1	15,0	-1,7	-1,1

Source : Eurostat – Enquête sur les Forces de Travail, calculs IBA / OIE
*CG de Belgique, calculs WSR

Régression du taux de chômage de longue durée

Les conditions économiques favorables ont un effet également positif sur la situation des chômeurs de longue durée et améliorent la situation. Entre 2005 et 2007, le taux de chômage de longue durée²⁶ baisse de 1 point dans la Grande Région, s'établissant à 3,8%. Il est cependant encore supérieur à la moyenne européenne (3,1% pour l'UE des 27 et 2,4% dans l'UE des 15). La Wallonie est toujours la région la plus touchée par le phénomène du chômage de longue durée. Elle affiche un taux de 6% et dépasse de loin la moyenne de la Grande Région et la moyenne européenne. En revanche, le chômage de longue durée joue un rôle insignifiant au Luxembourg : le taux relevé s'établit à 1,2%. La Rhénanie-Palatinat et la Lorraine affichent des taux de 3,0 et 3,1% et se situent dans la moyenne de la Grande Région. Avec un taux de 3,8%, la Sarre enregistre la plus forte régression du chômage de longue durée (-2 points par rapport à 2005). Ici, la reprise conjoncturelle observée en 2004 et 2005 a eu des effets positifs sur la réduction du chômage de longue durée.

Chômage de longue durée

	Taux de chômage de longue durée		Pourcentage de chômeurs de longue durée dans le nombre total de chômeurs	
	2007	Evolution 2005-2007 en points	2007	Evolution 2005-2007 en points
Saarland	3,8	-2,0	51,9	-1,5
Lorraine	3,1	-0,9	40,2	1,4
Luxembourg	1,2	0,0	28,7	2,2
Rheinland-Pfalz	3,0	-1,0	50,4	4,3
Wallonie	6,0	-1,0	57,0	-1,7
GR. Region	3,8	-1,0	50,5	1,4
EU-27 / UE-27	3,1	-1,0	43,0	-3,1
EU-15 / UE-15	2,4	-0,5	40,5	-1,4

Source : Eurostat – Enquête sur les Forces de Travail, calculs IBA / OIE

²⁵ Sarre : La valeur 2007 n'est pas fiable, car la forte régression a fait passer le nombre de jeunes au chômage en 2007 au-dessous de la barre des 5 000 personnes ; leur nombre ne peut donc être déterminé du fait de l'erreur d'échantillonnage. Pour le calcul du taux de chômage des jeunes à l'échelle de la Grande Région, on a utilisé une valeur estimée pour la Sarre.

²⁶ Personnes au chômage pendant plus de 12 mois, en pour cent des actifs occupés

... et hausse simultanée du pourcentage de chômeurs de longue durée dans le nombre total de chômeurs

Les bons résultats obtenus au niveau de la baisse du taux de chômage de longue durée ne doivent cependant pas faire oublier que cette catégorie de personnes se voit toujours confrontée à de sérieux problèmes sur le marché de l'emploi. Prenons pour l'illustrer le pourcentage de chômeurs de longue durée dans le nombre total de chômeurs : ici, la période 2005 – 2007 se solde à l'échelle de la Grande Région par une hausse de 1,4 point. Ce qui revient à dire qu'une personne touchée sur deux est au chômage pendant plus de 12 mois en 2007.

Perspective : impacts de la crise économique et financière sur le marché de l'emploi

L'évolution économique en partie très dynamique depuis 2004 a été provisoirement stoppée au second semestre 2008 dans toutes les régions partenaires à cause de la crise financière et économique mondiale. On ne peut toutefois dire à l'heure actuelle quels en seront les impacts sur l'emploi et le marché du travail, car ces effets se répercutent en général avec un certain décalage sur le marché de l'emploi. Outre quelques cas spectaculaires, par ex. la fermeture de filiales bancaires islandaises au Grand-Duché, les principaux impacts sur le marché de l'emploi se ressentent dans le secteur industriel. L'industrie automobile et ses sous-traitants, fortement dépendants de l'évolution sur les marchés internationaux, disposent de sites de production dans toutes les régions partenaires et sont particulièrement touchés par la crise. Les premiers signes concrets se manifestent par le licenciement des travailleurs temporaires, la non prolongation des contrats de travail intérimaires et le dépôt de nombreuses demandes de chômage partiel. Comparée à l'Allemagne, la Sarre par ex. a déposé début 2009 le plus grand nombre de demandes de chômage partiel. En janvier et février, les entreprises sarroises ont déclaré le chômage partiel pour 36 000 collaborateurs, soit 9,3% des salariés assurés dans le Land. En Rhénanie-Palatinat, 32 900 salariés sont au chômage partiel.²⁷ En Lorraine, le nombre des chômeurs partiels est passé à 17 700 en janvier : l'industrie automobile et ses sous-traitants notamment se trouvent dans une situation difficile dans cette région. En Wallonie, le climat sur le marché de l'emploi s'est également détérioré et on attend pour les mois à venir une régression sensible de l'emploi.²⁸ Une situation similaire se profile à l'horizon dans la CG de Belgique, où la région d'Eupen, très industrialisée, est particulièrement touchée par le chômage partiel et le chômage.²⁹ Au Luxembourg, on prévoit certes pour 2009 un fléchissement de la forte croissance, mais pas de régression de l'emploi. Contrairement à certains articles parus dans la presse, aucun signe ne laisse penser, sur la base des données disponibles, que l'on doit s'attendre à un recul dramatique de l'emploi intérieur ; les impacts sur l'emploi dans le secteur financier restent jusqu'à présent limités.

²⁷ Note de presse n° 003/2009 der Bundesagentur für Arbeit, Regionaldirektion Rheinland-Pfalz

²⁸ IWEPS Février 2009 – Note mensuelle de conjoncture wallonne

²⁹ Communiqué de presse de l'agence de placement de la CG de Belgique de janvier 2009

4. Education

Dans une société basée sur la connaissance, le niveau de qualification joue un rôle primordial : l'éducation contribue de manière essentielle à maintenir la compétitivité et la capacité d'innovation des entreprises et la cohésion sociale mais elle représente également la clé de la réussite personnelle et de la participation sociale. La participation à l'enseignement de haut niveau est un moyen indispensable pour assurer une offre de main d'œuvre suffisante et exploiter, quelle que soit l'origine sociale, l'ensemble des potentiels de talent ainsi que le potentiel de développement personnel et les capacités individuelles dans la société au même titre que dans la vie professionnelle et privée. Cette réalité met en évidence un grand besoin d'informations sur la situation actuelle, les évolutions globales, les problèmes ainsi que les enjeux inhérents au domaine de l'enseignement.

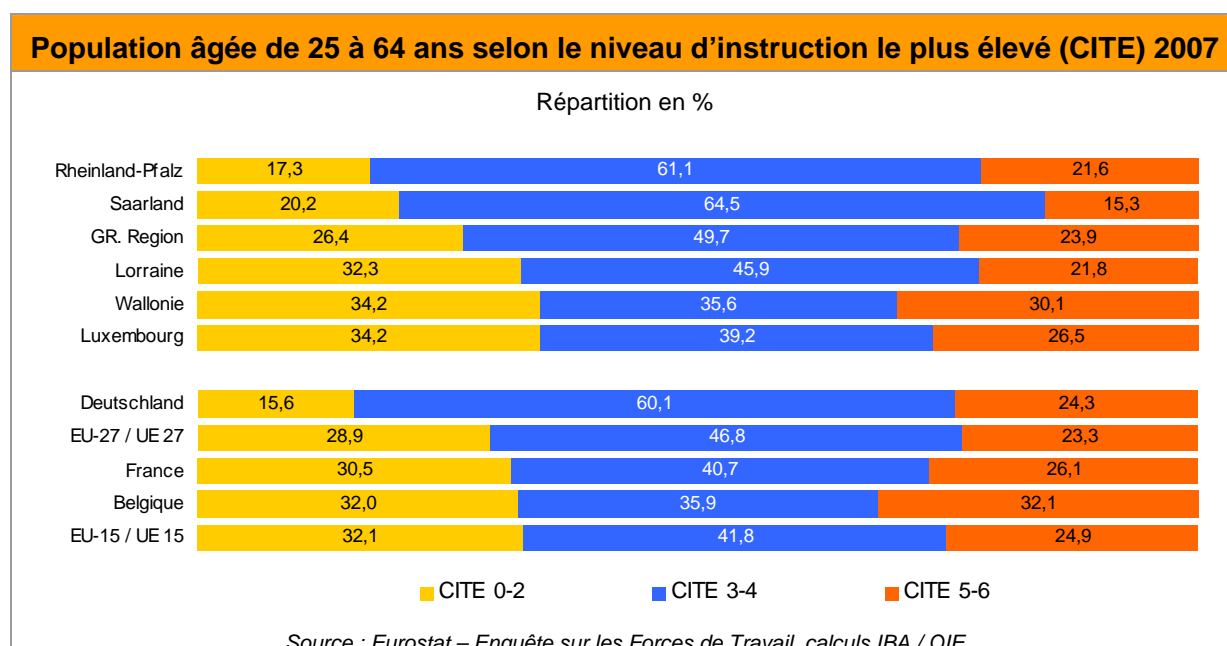
La disponibilité limitée des données ne permet toutefois pas de répondre systématiquement à ces besoins, surtout lorsque l'on s'inscrit dans une optique de comparaison interrégionale. La Grande Région forme une zone de contact entre deux cultures, trois langues, cinq territoires et quatre systèmes d'éducation qui empruntent des voies différentes pour préparer l'avenir des jeunes générations. Les systèmes éducatifs se différencient du point de vue de leur architecture, des déroulements, des contenus, des durées de formation ainsi que des conditions d'accès. Ceci rend d'autant plus difficile la mise en commun des données relatives à l'enseignement. Dans le passé, les offices statistiques de la Grande Région ont réalisé à cet égard un travail de fond qui leur a permis de mettre à disposition un grand nombre de données interrégionales harmonisées dans le portail statistique de la Grande Région. Au moment de la rédaction du présent rapport, des retards importants dans la mise à jour des données étaient constatés, de sorte qu'aucune information nouvelle par rapport au précédent rapport n'a pu être recueillie.

Par conséquent, le présent chapitre a pour principale référence les statistiques régionales d'Eurostat, lesquelles ne couvrent néanmoins qu'une petite part de ce large domaine qu'est celui de l'éducation. Il a été fait appel, d'une part, aux statistiques résultant de l'Enquête communautaire sur les Forces de Travail et portant sur le niveau d'instruction de la population ainsi que sa participation à l'apprentissage tout au long de la vie. Ont été réunies également des données concernant la participation à l'enseignement à partir des inscriptions enregistrées dans chacune des filières régulières de formation. Le niveau d'instruction et la participation à l'enseignement sont définis selon la classification internationale type de l'éducation (CITE). A la différence des statistiques nationales, les niveaux CITE définis par les statistiques régionales d'Eurostat sont présentés sous forme regroupée de sorte que les représentations ci-après s'articulent systématiquement autour de trois niveaux (niveaux secondaires I et II et niveau supérieur). En raison de ce manque de données disponibles, il a été impossible de livrer des informations sur des questions pertinentes telles que par exemple le départ des jeunes du système éducatif. Le même constat s'applique quant au problème toujours pressant de l'analphabétisme pour lequel il faudrait d'abord accéder systématiquement aux sources de données. Ces thématiques feront donc l'objet d'une analyse plus précise dans le cadre des prochains rapports ou lorsque des études approfondies seront réalisées.

4.1 Niveau de formation de la population

Près de 74 % de la population de la Grande Région possèdent au moins un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire

L'observation du niveau de formation de la population sur la base des diplômes formels obtenus révèle des divergences notables entre les régions et les Länder. Près de 74 % des personnes âgées entre 25 et 64 ans dans la Grande Région possédaient en 2007 au moins un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (à partir du niveau 3 de la CITE), ce qui correspond généralement au niveau de qualification minimum requis internationalement pour le développement des sociétés basées sur la connaissance. A titre de comparaison, la moyenne correspondante était de 70 % dans l'Europe des 27 et d'à peine 67 % seulement dans l'Europe des 15. La population ayant quitté le système éducatif à la fin de la scolarité obligatoire et ne disposant donc pas de qualifications professionnelles (ce qui correspond au premier cycle de l'enseignement secondaire, soit au niveau CITE 0-2), représente dans la Grande Région une part nettement inférieure à la moyenne européenne (26 % contre respectivement 29 % dans l'Europe des 27 et 32 % dans l'Europe des 15).



La part de la population ayant un faible niveau de qualification varie entre 17 % en Rhénanie-Palatinat et respectivement 34 % au Luxembourg et en Wallonie

La part de la population adulte ayant un faible niveau de formation était la plus importante au Luxembourg et en Wallonie (34 % dans les deux régions) et la plus basse en Rhénanie-Palatinat (17 %). La comparaison nationale révèle toutefois que les divergences entre les différents systèmes éducatifs se reflètent fortement dans ces valeurs. Il reste néanmoins à retenir que dans les deux régions allemandes, au même titre que dans la région Wallonne et la région Lorraine, le nombre de personnes faiblement qualifiées était supérieur à la moyenne nationale respective. Le cas de la Sarre est particulièrement préoccupant : les personnes possédant tout au plus un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire représentent une part de 20 % de la population, un résultat qui dépasse de 4 % la moyenne fédérale.

rale.³⁰ La comparaison européenne montre également des résultats plutôt faibles pour le Luxembourg.

Les personnes ayant un niveau de qualification moyen sont les plus nombreuses dans les régions allemandes ; la Wallonie et le Luxembourg réunissent la part la plus importante de la population possédant un diplôme d'enseignement supérieur

La part de la population âgée de 25 à 64 ans titulaire au moins d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (à partir du niveau 3 de la CITE) s'établissait en 2007 à respectivement 83 % en Rhénanie-Palatinat et à 80 % en Sarre, des résultats qui dépassent de loin la moyenne de la Grande Région (74 %). Même dans la comparaison européenne, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre font bonne figure, au même titre que l'Allemagne (UE des 27 : 70% ; UE des 15 : 67%). Ces résultats s'expliquent essentiellement par la forte tradition du système dual en Allemagne, lequel permet l'accès à au moins un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.³¹ C'est la raison pour laquelle la part de la population possédant un niveau de qualification moyen (CITE 3-4) est supérieure à 60 % dans les deux régions allemandes alors qu'elle n'atteint dans le reste de la Grande Région que des valeurs variant entre 46 % (en Lorraine) et 36 % (en Wallonie). L'observation de la population titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur, laquelle fait l'objet d'une demande grandissante en raison des mutations structurelles de l'économie, donne une répartition différente : avec une part de 30 %, la Wallonie occupe ici la première place du classement interrégional et du classement européen, suivie du Luxembourg (environ 27 %). La Lorraine et la Rhénanie-Palatinat enregistraient ici des valeurs sensiblement plus faibles (environ 22 %), tout en restant néanmoins proches de la moyenne européenne. La Sarre est la grande perdante du classement : la part de la population sarroise ayant effectué des études supérieures s'élève à 15 % seulement.

Dynamique de développement depuis 2000 : le Luxembourg bénéficie de la hausse la plus forte du nombre de personnes ayant effectué des études supérieures ...

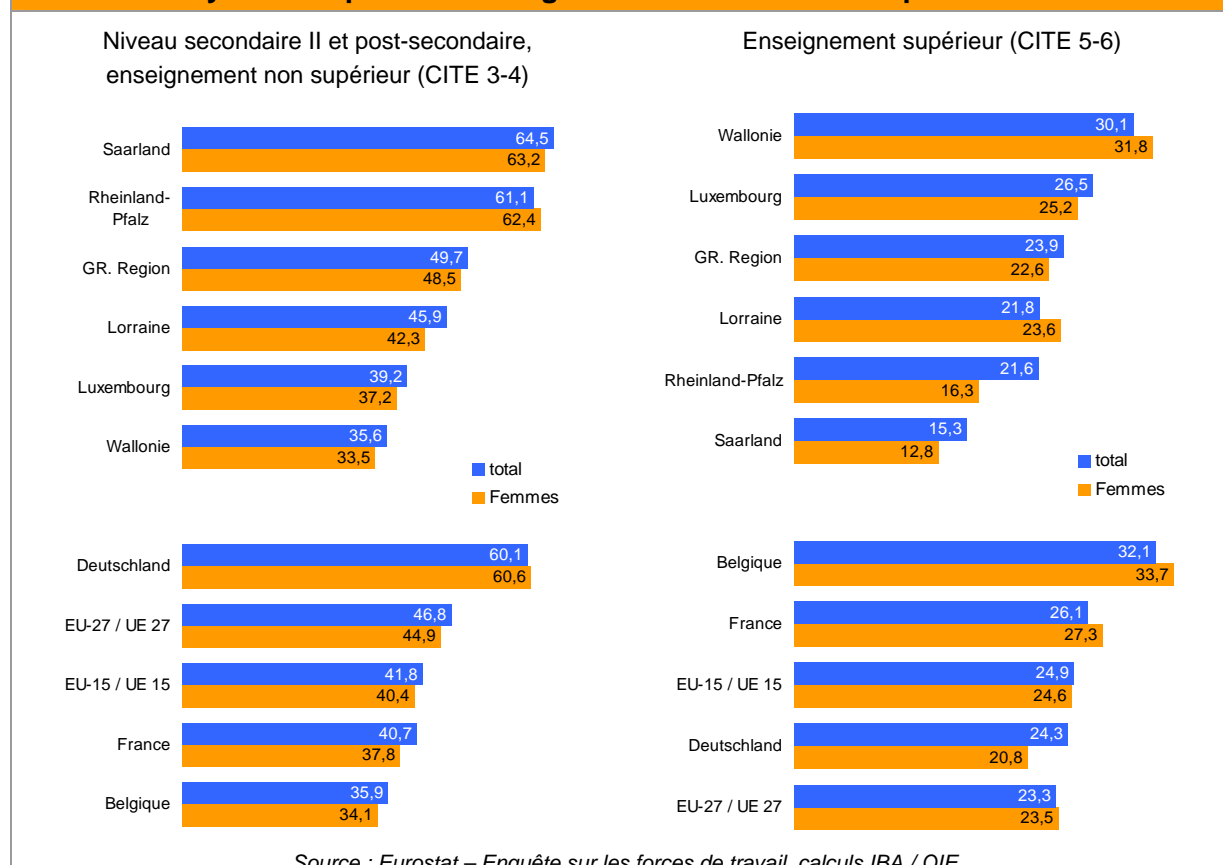
L'analyse de la dynamique d'évolution entre 2000 et 2007 révèle que la proportion des 25-64 ans possédant un faible niveau de qualification dans la Grande Région a diminué de plus de 5 % au cours de cette période, soit plus fortement que dans l'Union européenne. La population ayant un niveau de qualification moyen ou supérieur a en revanche enregistré des progressions continues tout en demeurant toutefois largement en dessous de la moyenne européenne, notamment en ce qui concerne le groupe des diplômés de l'enseignement supérieur. Au sein de l'espace de coopération, le Luxembourg a bénéficié d'une évolution particulièrement importante et largement supérieure à la moyenne, le nombre de personnes titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur ayant augmenté de plus de 8 %. Suit la Wallonie, où une dynamique d'évolution supérieure à la moyenne européenne et à celle de la Grande Région a également pu être constatée. La Lorraine et la Rhénanie-Palatinat ont affiché une

³⁰ Cf. Statistisches Amt des Bundes und der Länder (éditeur) : Internationale Bildungsindikatoren im Ländervergleich, édition 2008, Wiesbaden en septembre 2008.

³¹ Force est de constater pour l'ensemble de l'Allemagne que le taux de la population adulte titulaire au moins d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire était relativement stable en 2006 quelle que soit la classe d'âge considérée alors que, dans la moyenne de l'OCDE, il était chez les 25-34 ans supérieur de 23 % par rapport à la classe des 55-64 ans. Ce résultat montre que l'Allemagne maintient depuis plusieurs années un bon niveau, alors qu'un certain nombre de pays affiche une nouvelle dynamique qui se traduit par le fait que les jeunes accèdent aujourd'hui plus fréquemment à un niveau d'enseignement secondaire supérieur que par le passé (cf. Statistische Ämter des Bundes und der Länder, a.a.O., p. 26).

croissance sensiblement plus faible. La Sarre a quant à elle connu une évolution à contre-courant de la tendance générale, la proportion des personnes ayant effectué des études universitaires dans la population adulte étant en recul depuis 2000.

Niveau de formation de la population : pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant un diplôme d'enseignement secondaire et supérieur en 2007



... la Wallonie enregistre le plus fort recul de la population à faible niveau de qualification

Avec un recul de plus de 10 % du nombre de personnes peu qualifiées, la Wallonie se situe largement au-dessus de la moyenne de la Grande Région et de celle de l'Union européenne. La comparaison nationale fait également apparaître des progressions particulièrement importantes dans la région belge. La Lorraine fait ici également bonne figure, pendant que le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat et surtout la Sarre n'ont affiché que de faibles reculs. Les deux régions allemandes enregistrent les hausses les plus importantes pour ce qui est du niveau de qualification moyen.

De grandes disparités entre les hommes et les femmes

Force est de constater des écarts importants entre le niveau de formation des hommes et celui des femmes âgés de 25 à 64 ans. Dans toutes les régions, la part des personnes titulaires au moins d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire était bien inférieure chez les femmes que chez les hommes. Pris globalement, cet écart entre le niveau de formation des hommes et des femmes est en grande partie lié à une question générationnelle. Les analyses du niveau de formation selon les classes d'âge, qui n'ont pu être ré-

alisées ici en raison de l'insuffisance des données, montrent clairement que les disparités entre les hommes et les femmes s'estompent de plus en plus chez les jeunes générations. Nombreux d'ailleurs sont les pays européens à connaître actuellement un renversement de tendance dans les rapports entre les sexes, et ce spécialement dans le domaine de l'enseignement supérieur. Des études menées en Allemagne mettent également en lumière l'apparition de nouvelles disparités importantes entre les sexes au détriment des jeunes hommes dans le domaine de l'enseignement général et professionnel d'un niveau inférieur au niveau universitaire : ces derniers sont moins nombreux que les femmes à posséder un diplôme d'enseignement général (part plus élevée sans et avec certificat de fin d'école secondaire élémentaire, part plus faible titulaire du brevet « Realschulabschluss » et du baccalauréat), ce qui entraîne des difficultés d'accès à la formation professionnelle et au marché du travail plus importantes que pour les jeunes femmes.³²

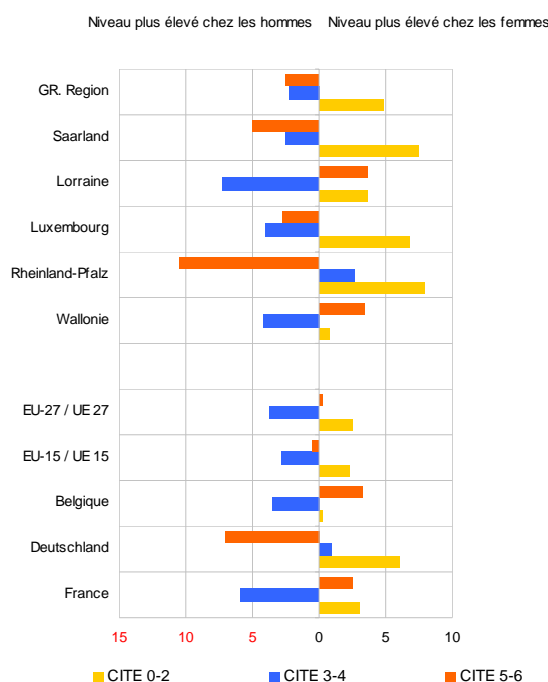
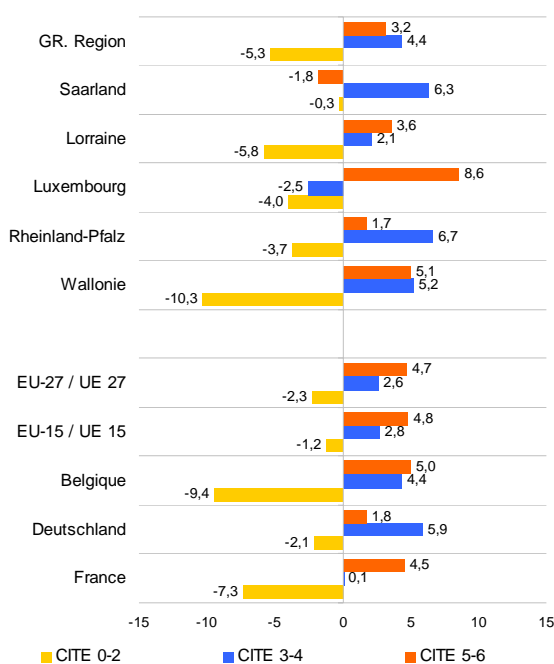
Population (âgée de 25 à 64 ans) selon le niveau d'instruction le plus élevé (CITE)

Niveau d'instruction le plus élevé de la population

Ecarts entre le niveau de formation des hommes et des femmes

Variation 2000-2007 en %

2007 en %



Source : Eurostat – Enquête sur les forces de travail, calculs IBA / OIE

Les disparités entre les sexes sont les plus fortes dans les régions allemandes

Les comparaisons interrégionale et européenne montrent de manière globale que les disparités entre les sexes dans le niveau de formation des 25-64 ans sont particulièrement importantes dans les régions allemandes (même en se référant à la moyenne fédérale). Les niveaux 0-2 et 5-6 de la CITE, c'est-à-dire les catégories peu qualifiées et hautement quali-

³² Cf. Baethge, Martin entre autres : Berufsbildung im Umbruch, Signale eines überfälligen Aufbruchs. Etude commissionnée par la « Netzwerks Bildung » de la Fondation Friedrich-Ebert, Berlin 2007.

fiées, sont les plus touchés par ce phénomène. Les disparités sont bien moins prononcées dans le niveau de qualification moyen (CITE 3-4) ; dans cette catégorie, la part des femmes est supérieure à celle des hommes en Rhénanie-Palatinat, et inversement en Sarre. En revanche, le rapport hommes-femmes prend une tournure inverse en Lorraine et en Wallonie où la part des femmes dépasse largement celle des hommes dans la catégorie des personnes ayant effectué des études universitaires. Le même constat s'applique dans la comparaison nationale. Le Luxembourg affiche en revanche une tendance analogue à celle de la Sarre ; les disparités entre les hommes et les femmes y étaient toutefois plus faibles dans la catégorie des personnes ayant effectué des études universitaires et plus importantes dans celle des personnes ayant un niveau de qualification moyen.

4.2 Participation à l'enseignement

Plus la participation de la population à l'enseignement est importante, plus le niveau de qualification tend à s'élever, ce qui est un facteur déterminant pour le développement économique et social d'un pays ou d'une région. Selon les données d'Eurostat, près de 2,2 millions d'écoliers et étudiants étaient, en 2006, inscrits dans un établissement d'enseignement de la Grande Région (niveau CITE 0/préscolaire exclu), soit près de 46 000 élèves de plus qu'en 2000.³³ 1,26 millions d'élèves étaient scolarisés dans un établissement d'enseignement primaire (CITE 1) ou un établissement du premier cycle de l'enseignement secondaire I (CITE 2), et se trouvaient donc en cours de scolarité obligatoire. 593 000 lycéens et étudiants fréquentaient un établissement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou suivaient un enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4). Enfin, la Grande Région comptait en 2006 près de 347 000 étudiants dans l'enseignement supérieur (CITE 5-6).

Etudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non supérieur

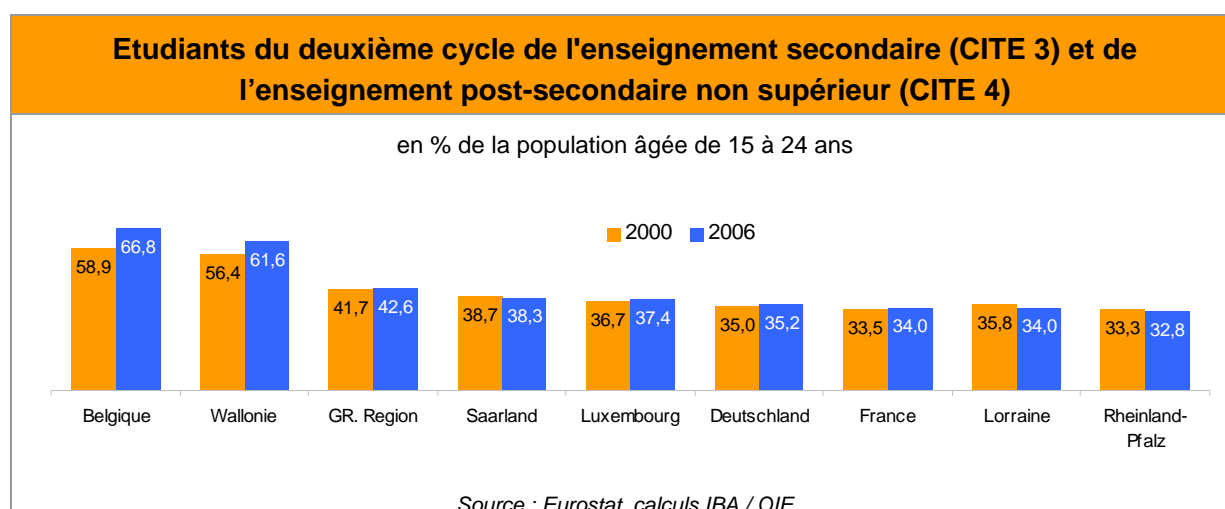
Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire commence normalement à la fin de la scolarité obligatoire, et exige des élèves l'accomplissement préalable d'environ neuf ans ou plus d'études à plein temps. L'enseignement général secondaire du deuxième cycle comprend des programmes éducatifs dont la réussite donne normalement accès aux programmes de niveau universitaire. L'enseignement secondaire professionnel du deuxième cycle a pour principal objectif de familiariser les étudiants avec le monde du travail et de les préparer à des programmes de formation professionnelle ou technique ultérieure. L'enseignement post-secondaire non supérieur regroupe des programmes situés au-delà du domaine de l'enseignement secondaire du deuxième cycle sans toutefois être considérés comme des programmes de niveau universitaire.³⁴ Les âges au début ou à la fin de ce cycle et la tranche d'âge concernée dépendent des programmes éducatifs nationaux. Concernant cet indicateur, un groupe d'âge assez large (15-24 ans) a été défini pour les comparaisons internationales afin de couvrir les tranches d'âge relativement différentes que l'on trouve d'un pays à l'autre.

³³ A ce chiffre viennent s'ajouter environ 406 000 enfants inscrits dans un établissement d'enseignement préscolaire (CITE 0), soit près de 18 000 de plus qu'en 2000.

³⁴ Il s'agit souvent de programmes techniques et professionnels plus avancés, destinés à former des enseignants ou des membres de certaines professions médicales et/ou de formations en commerce et en marketing (cf. Annuaire régional d'Eurostat 2007, p. 150).

Près de 43 % des jeunes dans la Grande Région sont formés à un niveau de qualification moyen

En 2006, à peine 43 % des jeunes âgés entre 15 et 24 ans dans la Grande Région étaient inscrits dans un établissement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur. La Wallonie affiche le taux de participation le plus élevé (environ 62 %), lequel se situe bien au-dessus des taux enregistrés par les autres composantes de la Grande Région. La Wallonie – au même titre que les autres régions belges – figure ainsi dans le groupe de tête du classement des régions européennes affichant des taux de participation supérieurs à 50 %, les taux les plus élevés étant constatés dans les régions du Royaume-Uni aussi bien que dans les régions françaises du Pays de la Loire et du Nord-Pas-de-Calais.³⁵ Par ailleurs, la part des élèves inscrits à ces programmes d'enseignement a augmenté en Wallonie de plus de 5 % par rapport à l'année 2000. Sur la même période, aucune variation n'a été enregistrée dans les autres régions de l'espace de coopération.



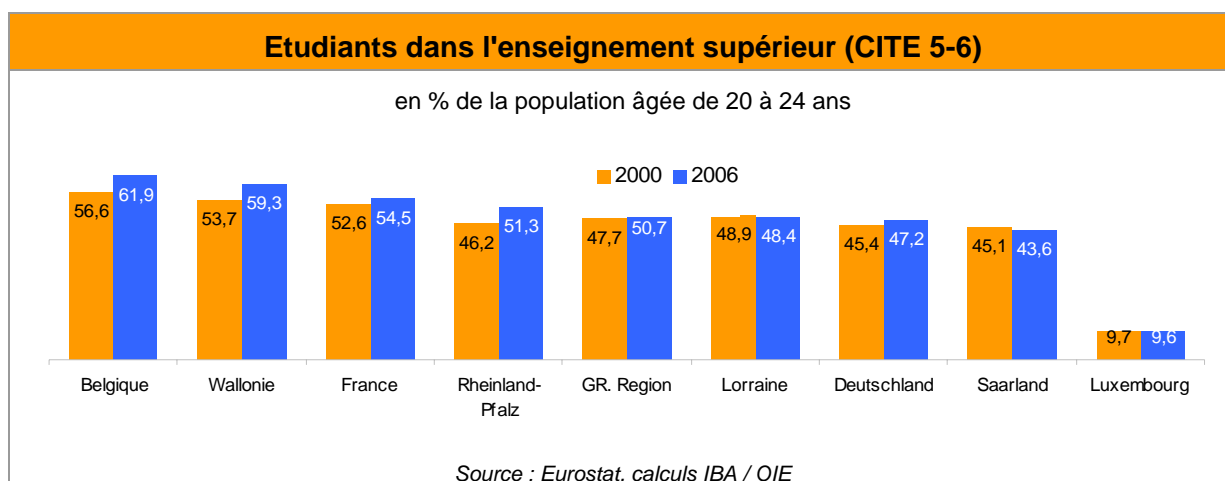
Etudiants de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur comprend des programmes de formation à dominance théorique qui peuvent mener à un titre de chercheur de haut niveau ou à des professions exigeant un haut niveau de qualification ; d'autres programmes de l'enseignement supérieur, qui relèvent d'un même niveau de qualification, sont davantage orientés vers l'emploi et préparent à une entrée directe sur le marché du travail. Normalement, la condition d'admission est d'avoir achevé avec succès un programme de niveau 3 et/ou 4 de la CITE. La population d'étudiants est rapportée à la population de la classe des 20-24 ans, ce qui permet de connaître la taille relative de la population d'étudiants au niveau régional. Il est à considérer néanmoins que cet indicateur est basé sur les données concernant l'endroit où les étudiants font leurs études, et non pas leur lieu d'origine ou de résidence. Par conséquent, cet indicateur ne révèle pas, en premier lieu, une participation inégale à l'enseignement supérieur, mais plutôt une répartition inégale des établissements d'enseignement supérieur entre les régions.

³⁵ Evolution par rapport à 2004, cf. ebd.

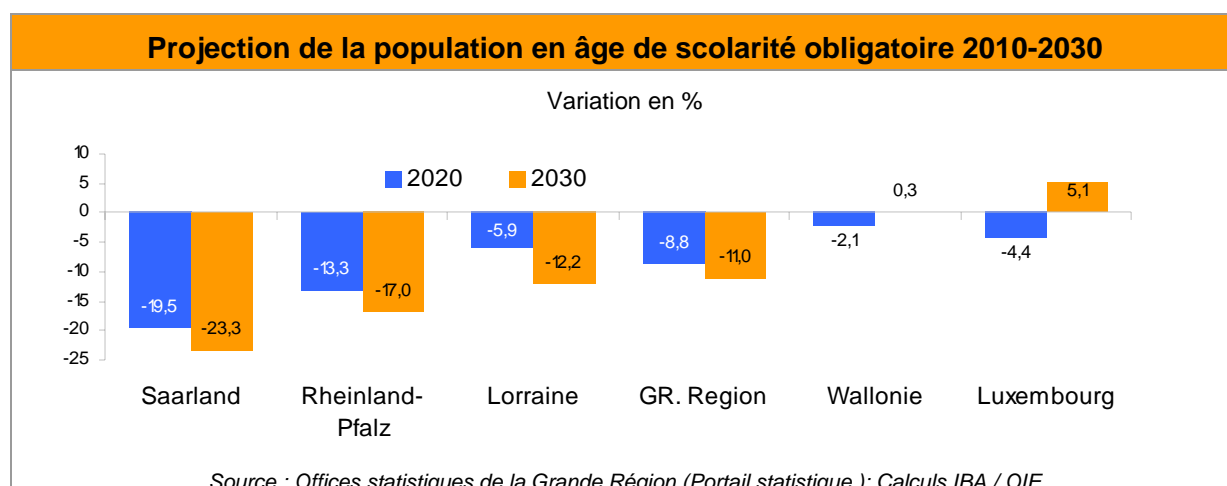
La part des étudiants universitaires dans la Grande Région est légèrement plus faible que la moyenne européenne

En 2006, 51 % des jeunes âgés entre 20 et 24 ans fréquentaient un établissement d'enseignement supérieur dans la Grande Région, soit un peu moins que la moyenne européenne (55 %). En raison du nombre élevé d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur qui attirent en masse les étudiants issus d'autres régions, la Wallonie et la Rhénanie-Palatinat affichent des taux supérieurs à ceux des autres composantes de l'espace de coopération. Bon nombre de jeunes partent effectuer un séjour d'études à l'étranger ou dans une autre région, la plupart du temps dans des villes plus importantes. Cette situation est particulièrement visible au Luxembourg qui enregistre ici un taux exceptionnellement bas (à peine 10 %). Le système d'enseignement supérieur dans le Grand-Duché est relativement peu développé par rapport à d'autres pays. L'université fondée en 2003 est toujours en cours d'édification et est fortement axée sur la recherche. Les Luxembourgeois sont donc nombreux à effectuer leurs études à l'étranger, notamment dans les établissements d'enseignement supérieur et les universités des régions voisines, ce qui explique en grande partie les faibles taux observés dans le Grand-Duché.



La projection de la population en âge de scolarité obligatoire met en évidence des reculs notables

Au cours de ces dernières années, l'évolution démographique était, en Europe au même titre que dans la Grande Région, caractérisée par une baisse de la natalité, ce qui entraîne un vieillissement de la population accompagné d'une diminution du nombre de jeunes ; cette tendance est même appelée à s'amplifier à l'avenir. Ces modifications ne resteront évidemment pas sans conséquences pour le domaine scolaire. Les projections actuelles annoncent pour la période 2010-2030 un recul total de 11 % de la population en âge de scolarité obligatoire dans la Grande Région. Les deux régions allemandes ainsi que la Wallonie sont les plus touchées par ce phénomène, lequel interviendra de manière plus modérée en Wallonie et au Luxembourg, où des hausses sont même annoncées.



L'évolution démographique place la politique de l'enseignement devant un nouveau défi

Les conséquences de l'évolution démographique prévues pour les prochaines années et déjà perceptibles aujourd'hui posent un défi majeur pour l'enseignement : dans une société de connaissance où les mutations sociales et économiques surgissent à un rythme effréné, le domaine éducatif joue un rôle de premier plan qui se renforcera suite au changement démographique. Un niveau de qualification élevé de la population est une condition impérative pour garantir une offre suffisante de main d'œuvre qualifiée. L'éducation constitue d'une part un facteur essentiel pour maintenir la compétitivité et la capacité d'innovation des entreprises et la cohésion sociale mais elle représente également la clé de la réussite personnelle et de la participation sociale. La participation à l'enseignement de haut niveau est un moyen indispensable pour garantir une offre de main d'œuvre qualifiée suffisante et exploiter, quelle que soit l'origine sociale, la totalité du potentiel de compétences et des chances en matière d'emploi.

Formation pour tous et égalité d'accès aux qualifications

Tant du point de vue de l'économie que de la politique sociale, il importe donc d'entreprendre tous les efforts nécessaires en vue de rehausser le niveau de formation, de garantir l'égalité des chances d'accès à la formation et à la qualification et d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'apprentissage à tous les niveaux de l'enseignement. Dans la mesure où elle n'est pas considérée comme une source d'économie potentielle dans le financement de l'enseignement, la baisse des effectifs scolaires offre également de nouvelles opportunités liées entre autres à une meilleure qualité des rapports élèves-enseignants qui facilite ainsi l'encadrement individuel des élèves. Dans toutes les composantes de la Grande Région, les jeunes sont toujours trop nombreux à quitter le système scolaire avec un niveau de qualification insuffisant voire sans qualification aucune. Cette situation touche particulièrement les jeunes se trouvant dans un environnement socioéconomique défavorisé, tel que le milieu de l'immigration. Une étude actuelle menée en Rhénanie-Palatinat³⁶ révèle par exemple qu'en 2008, près de 13 % des jeunes issus de familles immigrées ont quitté le système éducatif sans avoir obtenu le certificat de fin de scolarité, soit plus du double des élèves non issus de l'immigration. Par ailleurs, ces derniers atteignaient bien plus souvent un niveau de qualifica-

³⁶ Cf. Schomacker, Christine et. al.: Schulische und berufliche Qualifikation von Menschen mit Migrationshintergrund. Ergebnisse des Mikrozensus 2008, dans: Statistische Monatshefte Rheinland-Pfalz, édition 11/2008

tion plus élevé. Dans les autres régions, la réussite scolaire des élèves est également fortement liée à leur origine sociale, les enfants issus de familles immigrées étant les plus nombreux à décrocher du système éducatif. Ce décrochage scolaire se produit le plus souvent à un âge très jeune, comme en témoignent par exemple l'étude Iglu portant sur la lecture en primaire et l'étude Pisa consacrée aux acquis des élèves.

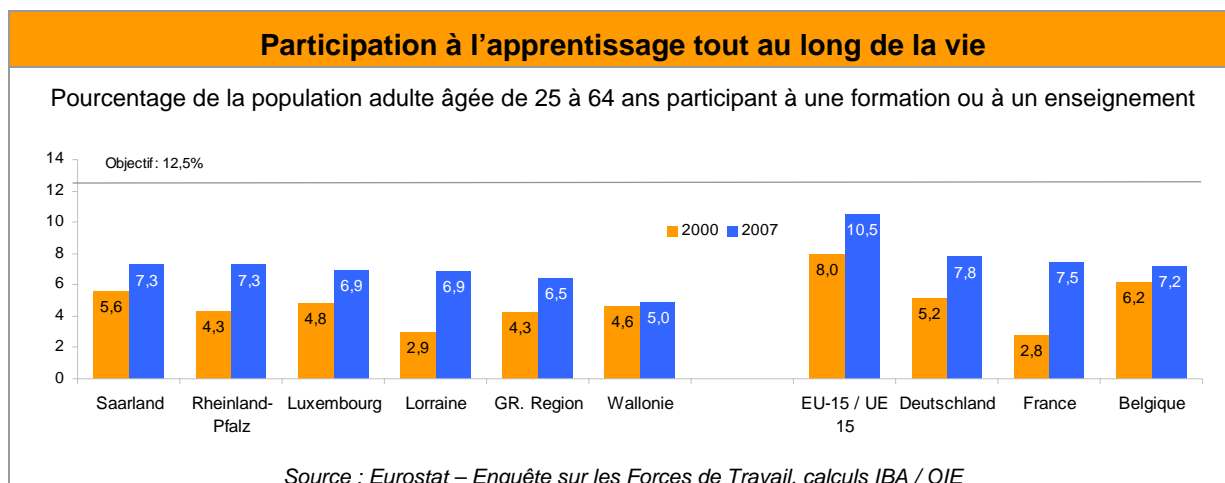
Participation à l'apprentissage tout au long de la vie : une condition essentielle pour maintenir l'employabilité des salariés

La formation permanente joue également un rôle essentiel. L'apprentissage tout au long de la vie revêt d'une part une importance toute particulière pour le développement personnel et la participation sociale. Elle constitue d'autre part une condition impérative pour maintenir l'employabilité des personnes dans une société de connaissance placée sous le signe du progrès technique et de la mondialisation, où les connaissances acquises sont très vite dépassées. Au regard de l'évolution démographique qui maintient les seniors plus longtemps dans le monde du travail, l'apprentissage tout au long de la vie gagne une importance toute particulière. L'objectif est d'offrir un accès libre et égal pour tous à des programmes d'apprentissage de haut niveau ainsi qu'à de nombreuses expériences d'apprentissage, quel que soit l'âge et le niveau de qualification. En mai 2003, le Conseil européen a préconisé, à l'horizon 2010, une participation annuelle de 12,5 % des 25-64 ans à une formation initiale ou à un enseignement au sein de l'Union européenne.

Par apprentissage tout au long de la vie, on entend la participation à tout type d'enseignement ou de formation – formel ou informel, sur le lieu de travail, dans le cadre du système d'éducation officiel ou ailleurs, en vue d'améliorer continuellement les connaissances, les capacités et les compétences. L'intention ou l'objectif de cet apprentissage constitue le facteur déterminant qui distingue ces activités d'apprentissage d'autres activités de nature par exemple culturelle ou sportive. Les données sont collectées par l'enquête sur les forces de travail et portent sur la population adulte âgée de 25 à 64 ans ayant participé à une formation initiale ou à un enseignement au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

La participation à l'apprentissage tout au long de la vie dans la Grande Région est nettement inférieure à la moyenne européenne

En 2007, le taux de participation à l'apprentissage tout au long de la vie dans la Grande Région s'établissait à 6,5 %, un résultat nettement inférieur à celui réalisé par l'Europe des 15 (10,5 %). Ni la Grande Région ni l'Union européenne ne sont parvenues à atteindre l'objectif des 12,5 % fixé par le Conseil européen. Au sein de l'espace de coopération, les taux varient entre respectivement 7,3 % dans les deux régions allemandes et seulement 5 % en Wallonie. Par rapport à l'an 2000, seule la Lorraine est parvenue à enregistrer une augmentation notable du taux de participation à l'apprentissage tout au long de la vie ; il est à noter toutefois que le taux de départ était très bas. Des efforts considérables sont donc encore à déployer dans toutes les régions afin d'atteindre l'objectif des 12,5 % préconisé par l'Union européenne.



5. Conditions de vie

5.1 Revenu

Le revenu est la ressource principale permettant aux individus d'atteindre et de maintenir un niveau de vie souhaité ; il a également des impacts sur le niveau de qualité de vie perçu. Dans les comparaisons internationales, on utilise souvent le PIB par habitant (voir chap. 2.1) afin de comparer les niveaux de vie de différents pays et régions. Toutefois, ces valeurs ne disent pas grand chose sur la répartition des revenus. Pour cette raison, on utilise ci-dessous les indicateurs que sont le revenu des ménages privés et les rémunérations par salarié pour analyser la « richesse monétaire ».

5.1.1 Revenus des ménages privés

Les comptes nationaux distinguent deux phases de répartition des revenus.³⁷ La répartition primaire fait état des ménages résidents (nationaux) qui perçoivent des revenus d'activité et du patrimoine. Le **revenu primaire** des ménages privés se compose de la rémunération par salarié, du revenu résultant d'activités indépendantes et du revenu du patrimoine net. Le revenu primaire constitue la base de la répartition secondaire du revenu qui représente le mécanisme de redistribution par l'Etat. L'ensemble des prestations sociales monétaires et des transferts s'ajoute à ce revenu primaire. Sur ce montant total, les ménages doivent payer des impôts sur le revenu et le patrimoine, s'acquitter de cotisations sociales et effectuer des transferts. Le solde subsistant à l'issue de ces transactions est le **revenu disponible** dont disposent les ménages pour financer leur consommation ou leur épargne. La valeur de référence prise aux fins de standardisation dans le cadre de comparaisons internationales est le nombre d'habitants.

Ces données sont recensées dans les comptes régionaux au niveau des NUTS 2. Dans le cadre de comparaisons interrégionales, les données sur le revenu des ménages sont recalculées pour la consommation privée à l'aide de standards de pouvoir d'achat (SPA) appelés standards de pouvoir d'achat relatifs à la consommation (SPAC), par analogie à la méthode utilisée pour le PIB régional. Au stade actuel, Eurostat ne dispose pas encore de données complètes pour tous les pays et régions. C'est également le cas pour le Luxembourg³⁸ : la comptabilité nationale luxembourgeoise n'établit pas jusqu'à présent de compte sectoriel pour les ménages. Il est impossible par conséquent de déterminer le revenu disponible des ménages. Pour d'autres indicateurs de mesure de la richesse, par ex. le PIB par habitant, le Grand-Duché est régulièrement aux premiers rangs, ce qui laisse à penser qu'il a également une position prépondérante sur cet indicateur.

³⁷ Voir ici et par la suite : Eurostat (éditeur) : Comptes des ménages. Tiré de : Eurostat, Annuaire des Régions, 2008, Luxembourg. Office des Publications Officielles des Communautés Européennes, 2008, p. 55-65.

³⁸ Eurostat ne dispose pas non plus de données pour la CG de Belgique (niveau NUTS 3).

Les revenus primaires des composantes régionales sont tous inférieurs aux valeurs nationales

Les données disponibles pour les composantes régionales Sarre, Lorraine, Rhénanie-Palatinat et Wallonie font apparaître un revenu primaire moyen des ménages privés variant entre 16 336 SPAC par habitant en Wallonie et 19 087 SPAC en Rhénanie-Palatinat. Toutes les régions atteignent ainsi des valeurs supérieures à la moyenne de l'UE, mais inférieures à leur moyenne nationale respective. Ceci est particulièrement prononcé en Wallonie où le revenu primaire par tête ne représente que 86,5% de la moyenne belge alors que la Rhénanie-Palatinat, qui atteint presque 98,8%, est presque au niveau fédéral.

Disparités régionales parfois importantes en Rhénanie-Palatinat et en Wallonie

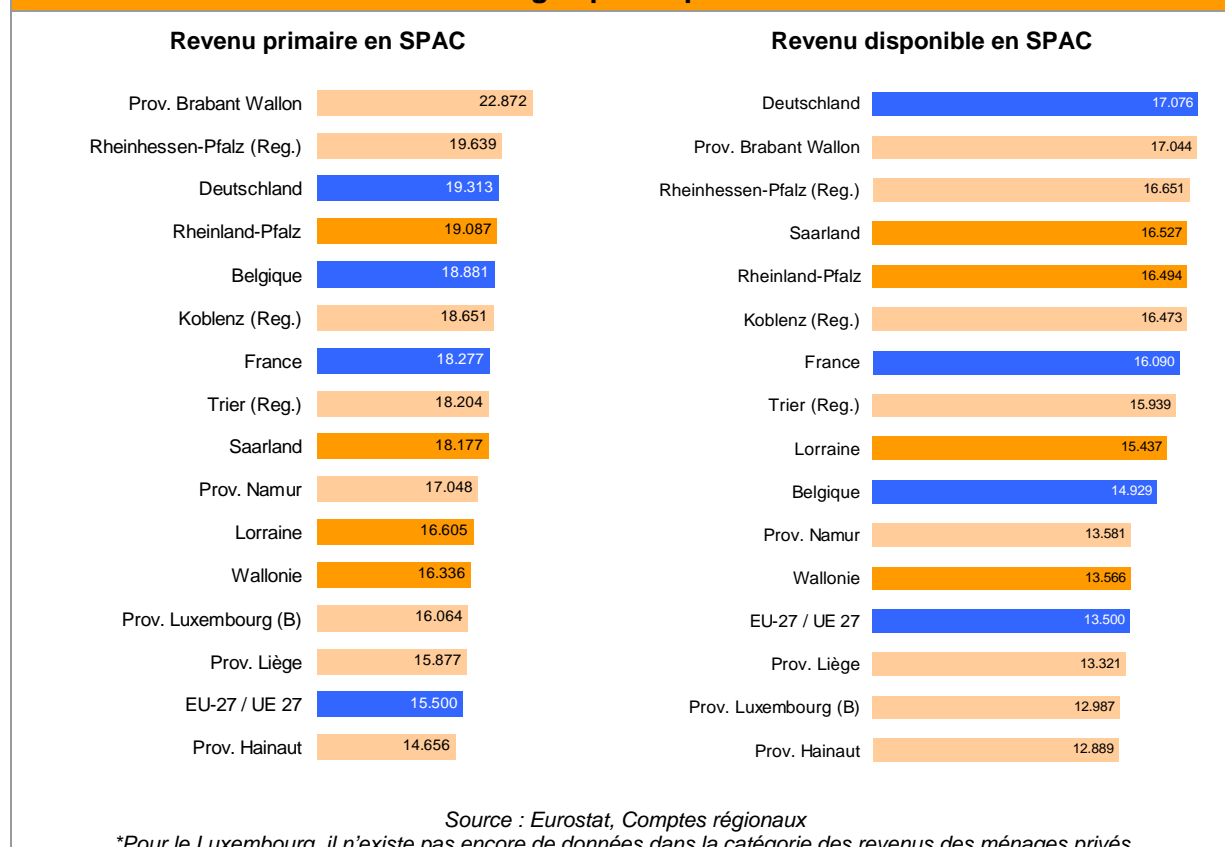
Dans les deux régions pour lesquelles on dispose de données supplémentaires au niveau des NUTS 2, on relève par ailleurs des disparités parfois importantes au sein d'une même région. Dans la région allemande, le revenu primaire dans la région de Trèves est nettement inférieur au revenu en Rheinhessen-Pfalz qui occupe une très bonne place au niveau national et interrégional. Les régions situées le long de l'axe rhénan aux limites extérieures de la Grande Région sont directement impactées par les mégapoles Rhin-Main et Rhin-Neckar. Les disparités au niveau des revenus sont toutefois nettement plus prononcées entre les provinces wallonnes qu'en Rhénanie-Palatinat : le Brabant wallon, région limitrophe de Bruxelles, affiche de loin le revenu primaire par habitant le plus élevé. Cette province atteint ainsi des valeurs nettement supérieures à la moyenne belge et se situe par ailleurs parmi les 15 premières régions en Europe.³⁹ Aux derniers rangs et battue de loin, on retrouve la province Hainaut qui, avec un revenu primaire de 14 656 SPAC en 2005, n'atteint que 77,6% de la moyenne belge. La région industrielle wallonne reste ainsi en dessous de la moyenne de l'UE et ferme la marche des différentes régions.

Revenu disponible des ménages privés

A l'opposé du revenu primaire, le revenu disponible est fortement influencé par les interventions de l'Etat et autres transferts financiers. Les impôts perçus par l'Etat font que le revenu disponible est en général inférieur au revenu primaire. En même temps, les cotisations sociales / prestations sociales ont un effet compensatoire sur les revenus des ménages. Par rapport au revenu primaire, on observe un léger décalage dans le classement des différentes composantes de l'espace de coopération. Alors que pour le revenu primaire la Rhénanie-Palatinat occupait le premier rang, elle est à présent dépassée par la Sarre. En 2005, chaque habitant sarrois dispose en moyenne d'un revenu de 16 527 SPAC pour financer sa consommation ou son épargne. En Wallonie, que l'on retrouve ici aussi aux derniers rangs, le revenu disponible est de 13 566 SPAC par habitant, soit 2 961 SPAC de moins. L'écart entre les valeurs régionales est donc analogue à celui du revenu primaire.

³⁹ En tête de ce groupe se placent les régions Inner London, Hambourg et Haute-Bavière. Voir Eurostat (éditeur) : Revenu des ménages privés dans les Régions de l'Union européenne 2004, série « Statistiques en bref », n° 8/2008

Revenu des ménages privés par habitant en 2005



Les disparités régionales au niveau du revenu disponible baissent légèrement dans les provinces wallonnes, mais restent cependant à un niveau élevé

Des disparités importantes apparaissent à nouveau en Rhénanie-Palatinat et en Wallonie. Alors qu'en Rhénanie-Palatinat les rapports entre les trois régions Rheinhessen-Pfalz, Coblenz et Trèves restent pratiquement inchangés, les disparités au niveau du revenu disponible dans les provinces wallonnes ne sont plus aussi prononcées que pour le revenu primaire à cause des interventions publiques et des autres transferts (facteur de 1,3 par rapport à 1,7). Avec une différence de 4 155 SPAC, les différences de revenu entre le Brabant wallon, région prospère, et la province Hainaut, moins riche, restent à un niveau élevé. Les habitants des provinces Luxembourg (B) et Liège ne disposent que d'un revenu par tête légèrement supérieur.

Rapport entre revenu primaire et revenu disponible

Comme pour le revenu primaire, les quatre composantes de la Grande Région considérées ici atteignent des valeurs supérieures aux valeurs européennes, mais restent en deçà de la moyenne nationale respective. A l'exception de la Rhénanie-Palatinat, les écarts ont cependant légèrement diminué. C'est notamment le cas en Lorraine qui atteint à présent quelque 96% de la moyenne française contre 91% pour le revenu primaire. Par ailleurs, le pourcentage que détient le revenu disponible dans le revenu primaire, soit 93%, est plus élevé dans la région française que dans les autres régions, c'est-à-dire que l'effet de consolidation qu'exerce l'intervention publique est très prononcé. La Lorraine est suivie de près par la

Sarre avec 90,9%. La Rhénanie-Palatinat atteint une valeur inférieure à la moyenne fédérale, soit 86,4%, et la

Wallonie 83%. Ici, la province Hainaut atteint également un pourcentage nettement plus élevé avec 87,9%, alors que le Brabant wallon affiche la valeur la plus faible de toutes les régions considérées (74,5%).

En Europe, le pourcentage détenu par le revenu disponible dans le revenu primaire est de 87,1% en 2005, sachant que les pays de l'UE des 15 atteignent en général des pourcentages plus faibles que les nouveaux Etats membres. Dans les capitales et autres régions prospères de l'UE des 15, le revenu disponible représente le plus souvent moins de 80% du revenu primaire, alors que les pourcentages sont plus élevés dans les zones moins riches. Ceci s'explique par le fait que dans les régions aux revenus relativement élevés une grande partie du revenu primaire est versé à l'Etat sous forme d'impôts. En même temps, les prestations sociales de l'Etat sont moins importantes que dans les régions aux revenus relativement faibles.⁴⁰

Revenu disponible des ménages privés en % du revenu primaire en 2005	
Lorraine	93,0
Saarland	90,9
Deutschland	88,4
<i>Koblenz (Reg.)</i>	88,3
France	88,0
<i>Prov. Hainaut</i>	87,9
<i>Trier (Reg.)</i>	87,6
EU-27 / UE 27	87,1
Rheinland-Pfalz	86,4
<i>Rheinhessen-Pfalz (Reg.)</i>	84,8
<i>Prov. Liège</i>	83,9
Wallonie	83,0
<i>Prov. Luxembourg (B)</i>	80,8
<i>Prov. Namur</i>	79,7
Belgique	79,1
<i>Prov. Brabant Wallon</i>	74,5

Source : Eurostat, Comptes régionaux

Développement dynamique depuis 2000 : hausses importantes en Lorraine, à Trèves, dans la province Luxembourg (B) et en Sarre

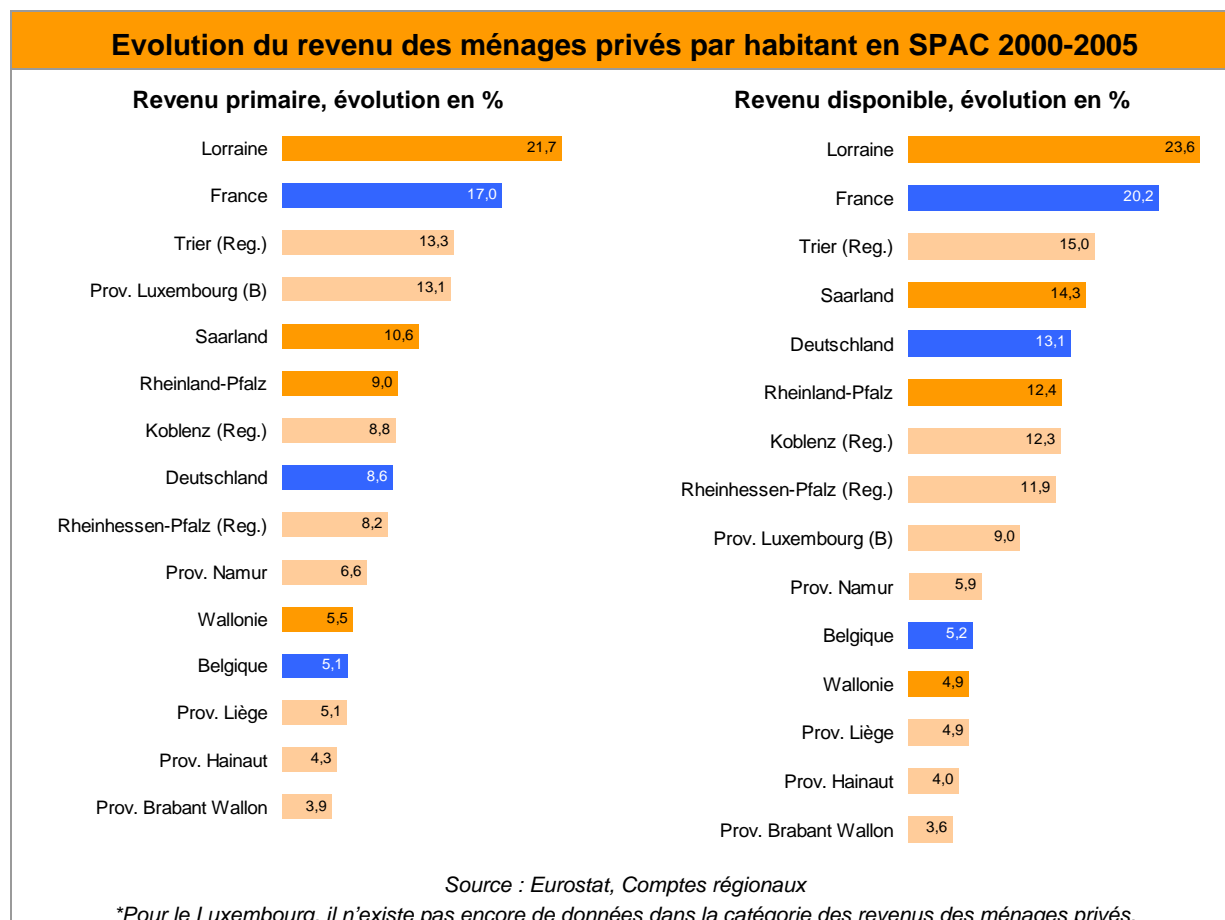
S'il est intéressant de comparer les niveaux de revenus sur une année donnée selon les régions, il l'est au moins autant d'examiner l'évolution à moyen terme. On constate que depuis 2000 au moins certaines régions au revenu primaire par habitant relativement faible ont comblé un peu leur retard par rapport aux régions au revenu élevé. La Lorraine⁴¹ affiche la hausse la plus élevée avec un plus de presque 24% et connaît une évolution nettement plus positive que le reste du pays. Suivent la région de Trèves et la province Luxembourg (B) avec une hausse respective de 13%. Les deux régions, tout comme le nord de la Lorraine, profitent dans une grande mesure du développement économique dynamique au Luxembourg qui a entraîné un flux frontalier croissant accompagné d'une amélioration sensible des revenus dans les zones frontalières limitrophes.

La Sarre connaît également entre 2000 et 2005 des hausses de revenu supérieures à la moyenne. Il faut cependant tenir compte du fait que la population a baissé d'environ 15 000 habitants (-1,4%) sur la même période. En revanche, la province du Brabant wallon, première au niveau absolu, affiche le taux d'augmentation le plus faible. Les améliorations de revenu sont également très modestes sur cette période dans les provinces Hainaut et Liège. Comparées aux autres régions, les deux provinces se retrouvent aux derniers rangs autant au niveau absolu qu'au niveau du dynamisme de développement. En Wallonie et dans ses provinces, la hausse des revenus primaires est inférieure à celle des revenus disponibles – un phénomène que l'on observe particulièrement dans la province Luxembourg (B). Dans

⁴⁰ Voir Eurostat, Annuaire des Régions 2008, op.cit., p. 61

⁴¹ Pour la Lorraine, la valeur 2000 se fonde sur une estimation d'Eurostat (tout comme la valeur pour la France). Avec 13 643 SPAC par habitant, le revenu primaire est nettement inférieur à celui des années suivantes qui varie entre 15 000 et plus de 16 000 SPAC.

toutes les autres régions, le rapport est inversé. C'est également le cas au niveau national, en Belgique aussi.



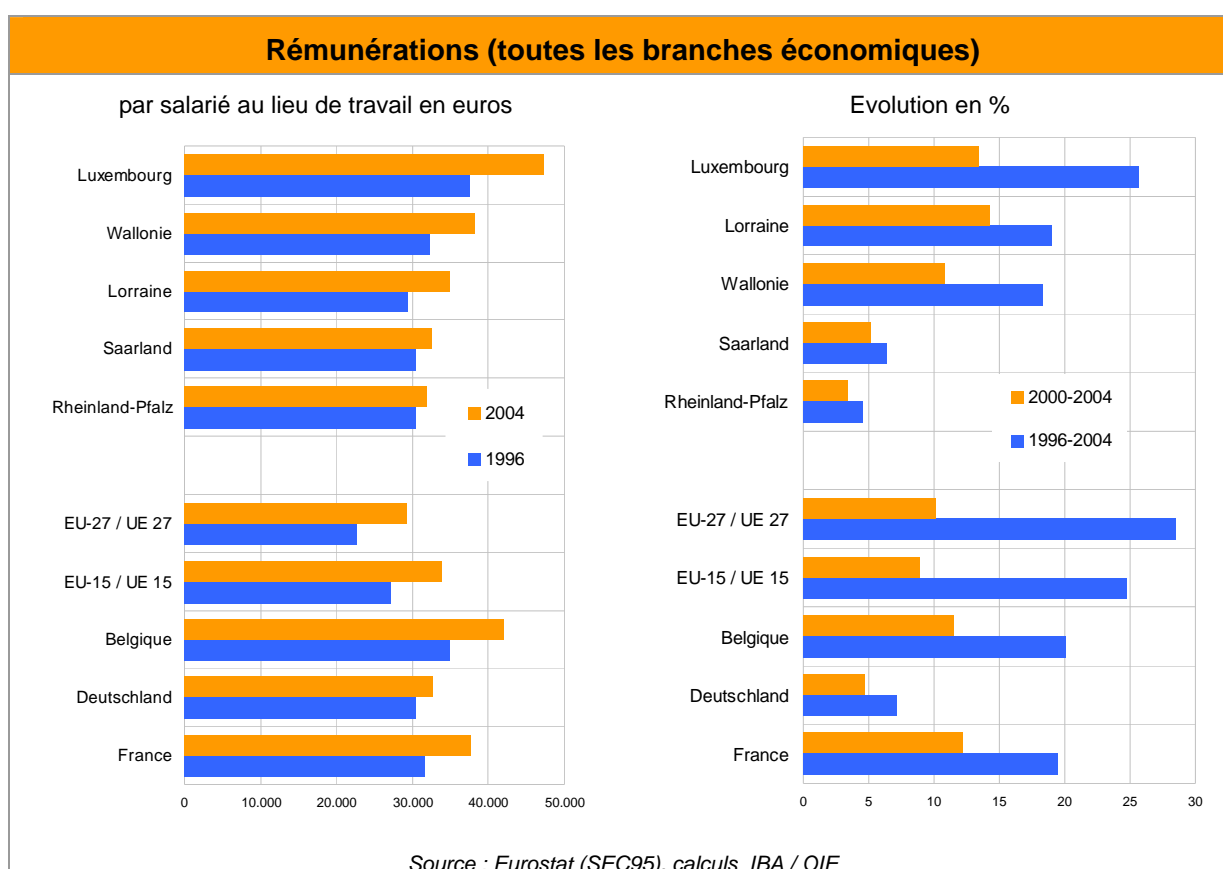
5.1.2 Revenu d'activités salariées

Pour de nombreuses personnes, les rémunérations représentent la partie la plus importante de leur revenu. Les rémunérations sont les revenus du travail que les salariés perçoivent régulièrement pour leurs activités. Elles déterminent le niveau de vie et la protection sociale des familles et des célibataires. Le revenu d'activités salariées, c'est-à-dire la rémunération par salarié, englobe toutes les prestations monétaires et prestations en nature versées par un employeur à un salarié pour rémunérer le travail accompli sur une période donnée. Il comprend donc les salaires et traitements bruts (y compris cotisations sociales et impôt sur les salaires) ainsi que les cotisations sociales réelles et imputées à la charge des employeurs.

Les données utilisées ci-dessous sont tirées de la banque de données régionales d'Eurostat (SEC95), disponibles jusqu'au niveau des NUTS 2. Ces chiffres sont des valeurs moyennes s'appliquant à l'économie globale dans laquelle on retrouve les rémunérations de tous les salariés (concept national).

Le Luxembourg affiche la rémunération par salarié la plus élevée ...

Dans la Grande Région, les rémunérations par salarié varient en 2004 entre 47 000 euros environ par tête en moyenne au Luxembourg et à peu près 32 000 euros en Rhénanie-Palatinat. Avec une différence totale d'environ 15 000 euros, l'écart entre la rémunération moyenne la plus élevée et la plus faible par salarié représente un facteur 1,5. Le Luxembourg affiche des valeurs bien supérieures à la moyenne autant au niveau interrégional qu'eupéen (139% de la moyenne de l'UE des 15). La Wallonie et la Lorraine dépassent également la moyenne des 15 Etats membres européens, mais restent toutefois en deçà des valeurs nationales respectives (91 et 93%). Dans la région belge, la rémunération par salarié ne dépasse la moyenne nationale que dans la province du Brabant wallon (109%), alors que toutes les autres provinces sont à nouveau bien en deçà de cette valeur. Cette fois-ci, on retrouve aux derniers rangs la province de Luxembourg (B) où la rémunération par salarié atteint 93% de la moyenne wallonne et uniquement 78% de la moyenne belge. Avec 97 et 88%, les valeurs comparatives pour la province de Hainaut sont un peu plus élevées. En Sarre et en Rhénanie-Palatinat, les rémunérations par salarié sont inférieures à la moyenne fédérale ; avec 99 et 98%, les écarts sont cependant nettement plus faibles que dans les autres composantes de l'espace de coopération. Par ailleurs, l'Allemagne se situe globalement au-dessous de la moyenne de l'UE des 15 (97%). Le niveau de la rémunération par salarié ne dépend pas seulement de la structure économique de la région, mais aussi de la structure de l'emploi. En Allemagne, le nombre d'emplois à temps partiel est plus important, de sorte que la valeur par tête a tendance à baisser.



... et la plus forte progression depuis 1996

Si l'on considère le dynamisme de développement entre 1996 et 2004, le Luxembourg occupe également la première place dans la comparaison interrégionale avec un plus nominal de 26%. Au niveau européen, les rémunérations par salarié connaissent toutefois sur cette même période une hausse nettement plus importante (presque 29%) au niveau de l'UE des 27 que dans le Grand-Duché, alors que les pays de l'UE des 15 obtiennent de moins bons résultats (+25%). Dans les autres parties de la Grande Région, les taux d'augmentation sont plus faibles. Avec un plus de 19 et 18%, la Lorraine et la Wallonie dépassent les deux régions allemandes où les rémunérations par salarié n'enregistrent une hausse nominale que de 6% en Sarre et de 5% en Rhénanie-Palatinat entre 1996 et 2004. A l'exception de la Lorraine dont les taux d'augmentation correspondent globalement à ceux de la France, la hausse des rémunérations par salarié dans les autres composantes régionales reste inférieure à la moyenne nationale respective. On relève cette même évolution, à quelques écarts près, sur les années 2000 à 2004. On notera cependant que la Lorraine affiche sur cette période un plus nominal de près de 14%, supérieur même à celui du Luxembourg (+13%).

Que reste-t-il dans le porte-monnaie des salariés ?

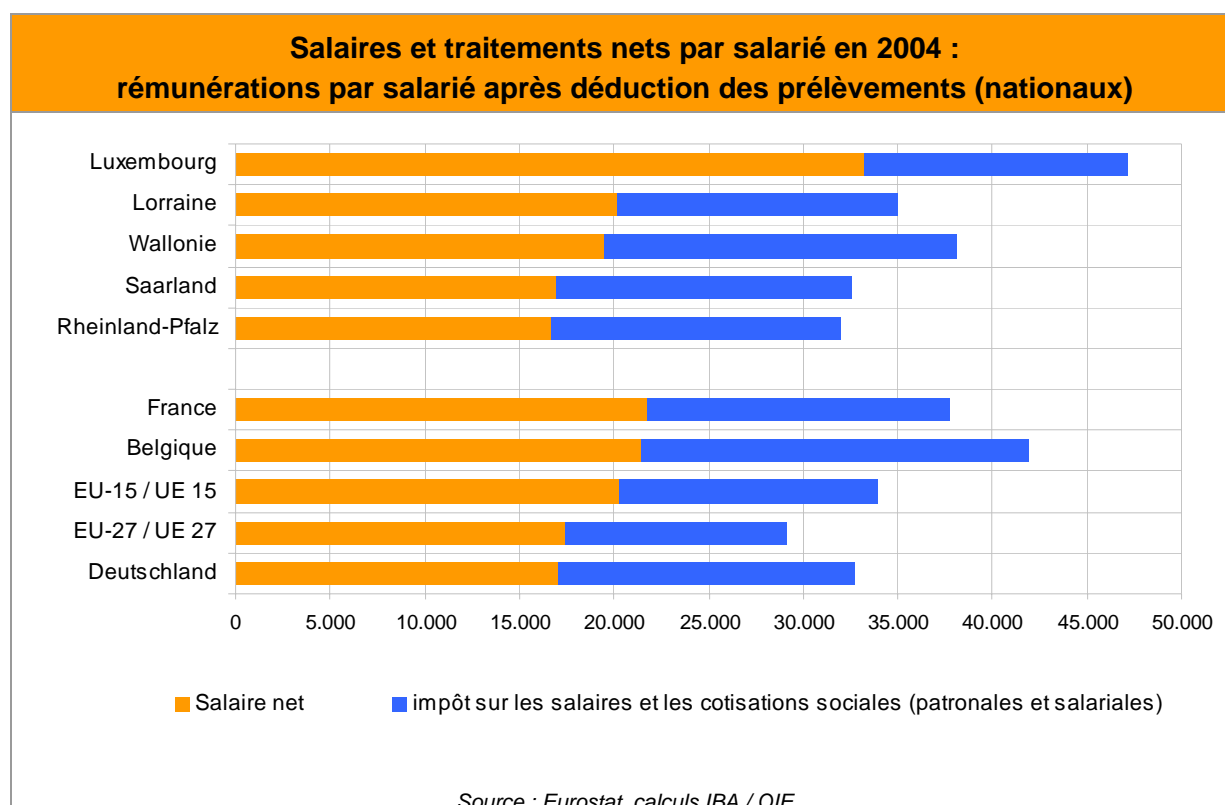
Pour les salariés, le plus important est ce qui reste comme montant net après déduction des impôts et des cotisations à la sécurité sociale. Le niveau des redevances varie fortement selon les pays. Si l'on se base sur la charge relative représentée par les redevances pour une personne faiblement rémunérée, les prélèvements sont les plus faibles au Luxembourg avec 29,6% en 2004 et les plus élevés en Belgique (48,9%). La Belgique est suivie de près par l'Allemagne avec une valeur de 47,8%. La France, quant à elle, affiche des valeurs de l'ordre de 42,4% et la moyenne européenne (UE des 27 et UE des 15) est de 40%.⁴²

Sur le plan macroéconomique, les salariés perçoivent en 2004 au Luxembourg 70,4% de leur rémunération sous forme de salaire ou de traitement net – une valeur bien supérieure à la moyenne tant au niveau interrégional qu'europpéen. Aux Pays-Bas, à Chypre et en Irlande, le rapport est encore plus avantageux qu'au Luxembourg. En France, les salariés perçoivent encore 57,6% de leur rémunération sous forme de salaire net, alors qu'en Allemagne et en Belgique il ne reste qu'un peu plus de la moitié de la rémunération par salarié (52,2 et 51,1%).

Les différences de prélèvements font augmenter l'écart au niveau des salaires et traitements nets

Réparties sur les différentes régions, les rémunérations nettes des salariés varient en 2004 entre 33 200 euros au Luxembourg et 16 700 euros en Rhénanie-Palatinat. Le classement des régions est donc pratiquement le même que pour les rémunérations par salarié. Seules la Lorraine et la Wallonie permutent en regard des faibles prélèvements en France. En revanche, l'écart entre les rémunérations les plus élevées et les plus faibles par tête augmente : alors que la différence entre la rémunération la plus élevée et la plus faible par salarié est de 15 200 euros (facteur 1,5), elle atteint 16 500 euros pour les rémunérations nettes, ce qui correspond à un facteur 2.

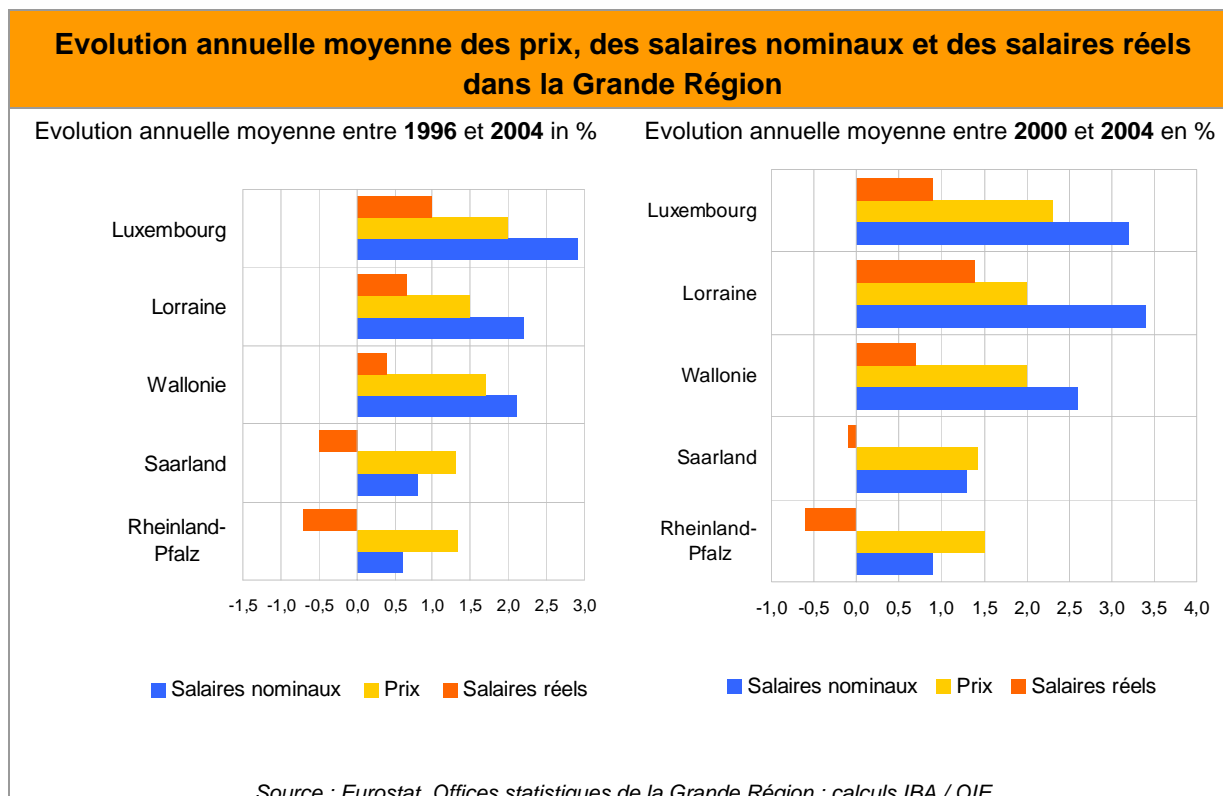
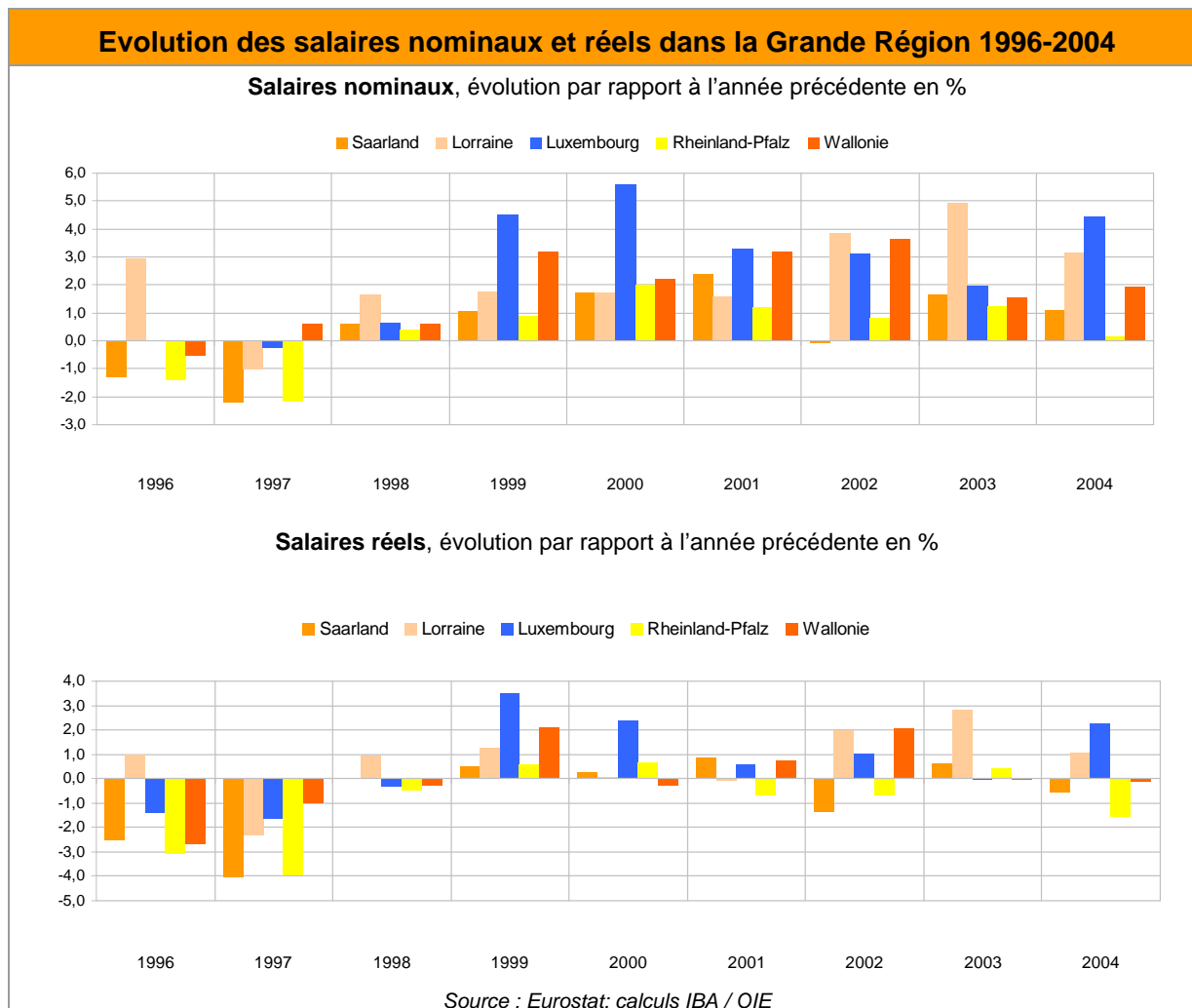
⁴² Source : Eurostat



Evolution des salaires nominaux et réels

L'analyse de l'évolution des salaires nominaux et réels⁴³ dans la Grande Région fait apparaître des tendances variables selon les composantes régionales. Entre 1996 et 2004, les salaires nominaux augmentent le plus fortement au Luxembourg, suivi de la Lorraine et de la Wallonie qui sont à peu près au même niveau. Les deux régions allemandes sont battues de loin ; elles affichent certes aussi une hausse des salaires nominaux sur la période considérée, mais dans un ordre de grandeur nettement inférieur à celui des trois autres régions. On retrouve cette tendance également sur la période 2000 – 2004.

⁴³ Les analyses ci-dessous ne portent pas à proprement parler sur les « salaires », mais sur les données relatives aux rémunérations par salarié utilisées auparavant, étant donné que les salaires et traitements bruts ne sont pas disponibles au niveau macroéconomique sous une forme comparable à celle dont on dispose au niveau interrégional. Ceci revient à dire que le terme « salaire » utilisé ici est plus global que celui utilisé normalement dans les analyses régionales et nationales. Le salaire nominal est défini ici comme étant le revenu du travail salarié par tête, c'est-à-dire la rémunération par salarié (salaires et traitements bruts plus les cotisations sociales versées par les employeurs). En conséquence, les salaires réels sont calculés à partir des rémunérations par tête, déduction faite de l'évolution des prix.



La Sarre et la Rhénanie-Palatinat affichent des pertes de revenu réelles

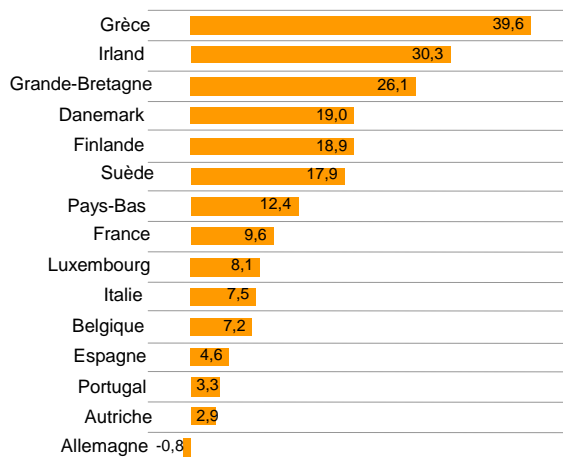
La Sarre et la Rhénanie-Palatinat se démarquent encore plus des autres régions au niveau de l'évolution des salaires réels corrigés de l'inflation. A l'opposé du Luxembourg, de la Lorraine et de la Wallonie où les salaires réels connaissent une évolution positive en moyenne annuelle entre 1996 et 2004 de même qu'entre 2000 et 2004, les salariés dans les deux régions allemandes subissent des pertes de revenu réelles dues à l'évolution des prix, bien que les rémunérations nominales augmentent. Les hausses obtenues cependant sur certaines années (par ex. 1999, 2000 ou 2003) restent à un niveau relativement modeste et ne jouent pratiquement aucun rôle dans l'analyse globale.

Dans les autres composantes de la Grande Région, le bilan n'est pas toujours positif pour les salariés. Ainsi, les salariés wallons connaissent une stagnation, voire même une régression, de leurs revenus réels à l'exception des années 1999 et 2002. La Wallonie, où l'évolution est également défavorable, suit de près les régions allemandes. La situation est nettement meilleure au Luxembourg et en Lorraine. Au Grand-Duché, les pertes subies sur les années 1996 – 1998 sont suivies de hausses sensibles des salaires réels depuis 1999 ; ces hausses s'affaiblissent fortement à partir de 2001 à la suite du fléchissement conjoncturel et ne recommencent à progresser sensiblement qu'à partir de 2004 avec l'essor économique. La Lorraine affiche notamment depuis 2002 des hausses des revenus réels, parfois même à l'opposé de ce qui se passe dans les autres régions. Entre 2000 et 2004, la hausse des salaires réels en Lorraine est plus élevée que dans les autres composantes de la Grande Région.

Depuis quelques années, l'Allemagne est au bas de l'échelle des salaires européenne

Au niveau européen, la comparaison de l'évolution des salaires réels dans les 15 Etats membres de l'UE entre 2000 et 2008 montre que l'Allemagne est le seul pays affichant des pertes de salaires réelles avec un moins de 0,8%.⁴⁴ Depuis longtemps déjà, la République fédérale est au bas de l'échelle des salaires européenne et joue un rôle spécial dans la politique salariale. Sur la même période, les salaires réels augmentent de 9,6% en France, de 8,1% au Luxembourg et de 7,2% en Belgique. Ces trois pays se situent uniquement dans le gros du peloton (UE des 15). Les pays scandinaves affichent une augmentation des salaires réels de 18 et 19%. Les hausses varient même entre 26,1 et 39,6% en Grande-Bretagne, en Irlande et en Grèce.

Evolution des salaires réels dans l'UE des 15 entre 2000 et 2008* (en %)



Source : Rapport tarifaire européen du WSI 2007/2008
* Revenu salarié réel (y compris cotisations patronales à la sécurité sociale), par tête

⁴⁴ Voir Schulten, Thorsten : Europäischer Tarifbericht des WSI 2007/2008, tiré de : WSI-Mitteilungen 9/2008.

5.2 Inflation, évolution des prix à la consommation

Parmi les statistiques économiques les mieux connues du grand public figure l'évolution des prix des biens de consommation et des services, généralement appelée inflation ou taux de progression des prix. Ce dernier renseigne sur l'évolution moyenne des prix de toutes les marchandises et de tous les services acquis par les ménages privés à des fins de consommation. Il est de ce fait important pour l'ensemble des consommateurs étant donné que l'évolution des prix des biens de consommation impacte tous les budgets et influe ainsi directement sur le niveau de vie matériel. En outre, les statistiques sur les prix à la consommation sont indispensables en matière de politique à la fois monétaire et tarifaire.

Pour mesurer l'inflation, un « indice des prix à la consommation » est défini sur la base d'un panier type contenant l'ensemble des biens de consommation et des services acquis par un ménage privé moyen durant toute une année, une pondération intervenant toutefois en fonction des habitudes de consommation nationales. Il reflète l'évolution globale des prix à la consommation durant une période déterminée : toutes les catégories de dépenses sont prises en considération, comme p. ex. les loyers, les produits alimentaires, les vêtements, les véhicules ou encore les services tels que le coiffeur, le nettoyage ou les réparations. Les variations de prix des divers groupes de marchandises et de produits entrent dans le calcul de l'indice d'ensemble à raison de leur part respective.

Augmentation des prix partiellement forte durant les dernières années

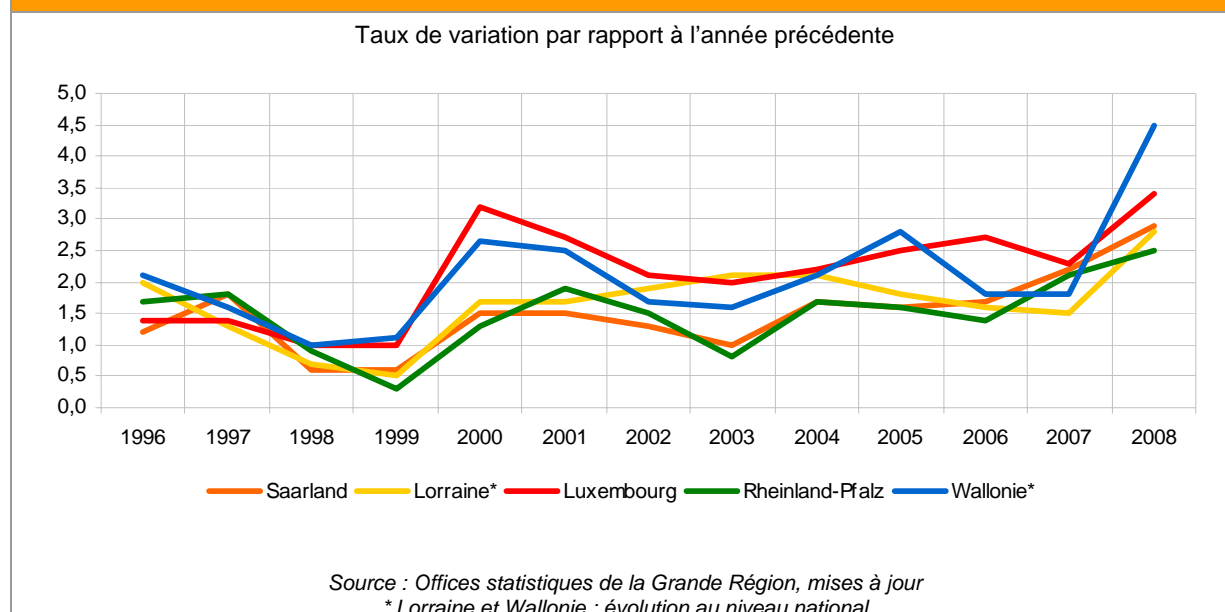
Au cours de la dernière décennie, l'indice d'ensemble des prix à la consommation a en partie évolué de manière très différente dans les diverses régions de l'espace de coopération. Alors que jusqu'à la fin des années 1990, les taux d'inflation se situaient à un niveau très bas dans toutes les régions, c'est-à-dire que le niveau des prix était globalement stable, de fortes augmentations s'observent à nouveau depuis le début du millénaire. C'est notamment le cas au Luxembourg et en Wallonie où la limite des 2 %, qui selon les standards européens représente le seuil de l'inflation, a pour la première fois de nouveau été dépassée en 2000. Au Grand-Duché, durant les années qui ont suivi, le taux d'inflation est demeuré à un niveau très élevé par rapport aux autres composantes de la Grande Région. La Wallonie, pour sa part, est parvenue à le maintenir, au moins en 2002/2003 et en 2006/2007, sous la barre des 2 %. L'augmentation des prix a été en revanche plus modérée en Lorraine et dans les deux régions allemandes. La Lorraine a dépassé les 2 % uniquement en 2003/2004, puis à nouveau en 2008. Les deux régions allemandes se sont, pour la première fois depuis le milieu des années 1990, retrouvées en situation d'inflation en 2007 seulement.

Evolution des prix à la consommation en 2008 – une année des extrêmes

En 2008, des augmentations brutales des prix sont partout survenues en raison notamment du renchérissement massif des matières premières sur les marchés internationaux. Dans toutes les régions de l'espace de coopération, le taux d'inflation annuel moyen a nettement dépassé le seuil des 2 %. En particulier la Wallonie, mais également le Luxembourg se sont situés, avec une augmentation des prix de plus de 4 et 3 % respectivement, à un niveau très largement supérieur à la moyenne. Les consommateurs en Lorraine et dans les deux régions allemandes s'en sont, avec un taux d'inflation entre 2,5 et 2,9 % encore tirés à bon compte.

Ces valeurs moyennes sont toutefois peu représentatives pour l'exercice qui vient de s'achever, 2008 ayant été, en matière d'évolution des prix, l'année de tous les extrêmes partout en Europe. La vague d'inflation s'est particulièrement fait ressentir au premier semestre en raison de l'augmentation massive des prix sur les marchés mondiaux des matières premières. Ainsi les coûts énergétiques ont-ils, dès la seconde moitié de 2007, subi une hausse vertigineuse pour atteindre un pic historique durant l'été 2008 – une évolution que les consommateurs ont pu directement suivre aux pompes des stations-services. Les produits alimentaires ont eux aussi connu une hausse hors du commun. Le rythme de leur augmentation s'était déjà accéléré en 2007 sur les marchés mondiaux, s'établissant également à un niveau record durant le premier semestre de 2008. L'explosion des prix sur les bourses internationales des matières premières a toutefois pris fin à l'été 2008 et la tendance s'est ensuite à nouveau inversée. Entre juillet et décembre 2008, les prix du pétrole brut ont chuté, passant d'environ 130 dollars US à près de 40 dollars US le baril. Sur les bourses internationales, les prix des matières premières alimentaires ont diminué de plus de 30 %.⁴⁵ En fin d'année, les taux d'inflation s'étaient à nouveau partout nettement abaissés, l'indice d'ensemble des prix à la consommation ayant lui aussi reculé – une tendance que confirment les premiers chiffres disponibles pour le début de 2009.

Evolution de l'indice global des prix à la consommation au sein de la Grande Région 1996-2008



Comparaison européenne – évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)

Depuis 1997, aux fins de comparaison au niveau européen, des indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) sont publiés parallèlement aux indices régionaux et nationaux respectifs. Ils sont établis selon des concepts, méthodes et procédés harmonisés et reflètent l'évolution des prix dans les différents Etats en tenant compte des habitudes de consommation nationales. Pour l'Eurozone, l'UE, l'Espace économique européen et les diffé-

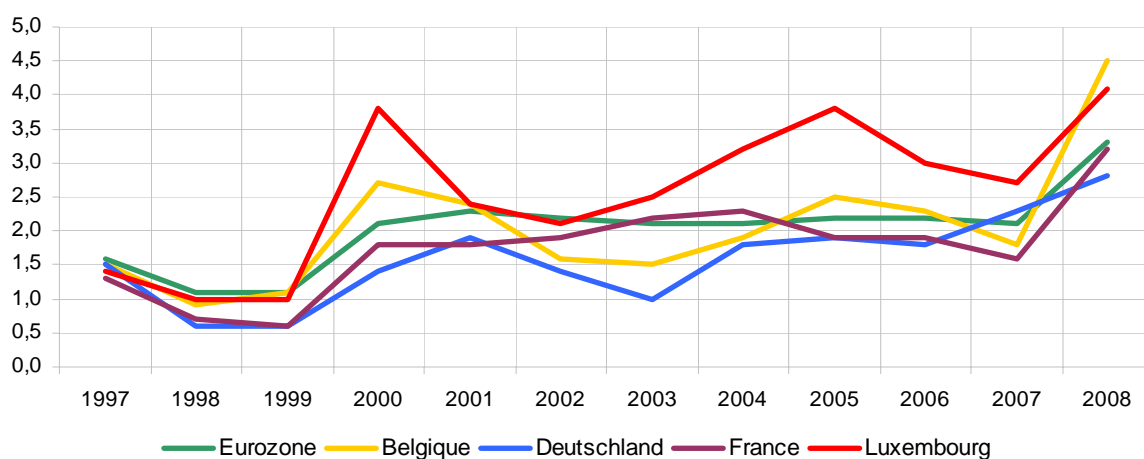
⁴⁵ Cf. Linz, Stefan not. : Preisentwicklung im Jahr 2008 (Evolution des prix en 2008), in : Statistisches Bundesamt Deutschland (Ed.), série „Wirtschaft und Statistik“, numéro 1/2009, p. 91-105.

rents pays, les IPCH fournissent ainsi des données comparables en matière d'inflation. Ils représentent l'indicateur officiel de l'inflation des prix à la consommation en Europe et sont utilisés autant pour la politique monétaire que pour l'évaluation de la convergence de l'inflation en liaison avec les critères de Maastricht.

En 2008, le taux d'inflation a été le plus élevé en Europe depuis que l'IPCH est calculé

Dans les pays de la zone euro, l'IPCH a baissé dans les années 1990, jusqu'à atteindre 1,1 % en 1999. Entre 2000 et 2007, il a ensuite oscillé entre 2,1 et 2,3 % par an pour ensuite remonter à 3,3 % en moyenne annuelle 2008. Il s'agit là du taux d'inflation le plus élevé depuis que l'IPCH est calculé, se situant largement au-dessus de la valeur seuil de 2 % déterminante pour la politique monétaire. La comparaison directe des pays révèle que les taux d'inflation en Allemagne et en France étaient inférieurs à ceux de l'Eurozone. Au Luxembourg et en Belgique en revanche, les prix ont augmenté de manière sensiblement plus forte ces dernières années. L'on notera tout particulièrement les taux d'inflation records enregistrés en 2008 (4,1 et 4,5 %), nettement supérieurs à la moyenne des autres pays de la zone euro. Il y a toutefois lieu de tenir compte ici du fait que, dans ces deux pays, le poids de la composante énergétique dans le panier type du consommateur servant au calcul de l'IPCH est plus important que dans la zone euro par ailleurs. Ce sont avant tout les taxes sur les carburants, comparativement plus basses, qui ont eu pour conséquence que l'augmentation du prix du pétrole se soit répercutée plus fortement sur les prix à la consommation que dans la moyenne des pays de la zone euro. Ainsi, au Luxembourg, dans le calcul de l'indice national des prix à la consommation, le « pétro-tourisme » est-il par exemple déduit du taux d'inflation, raison pour laquelle l'indice national présente une courbe plus plate que l'indice harmonisé.

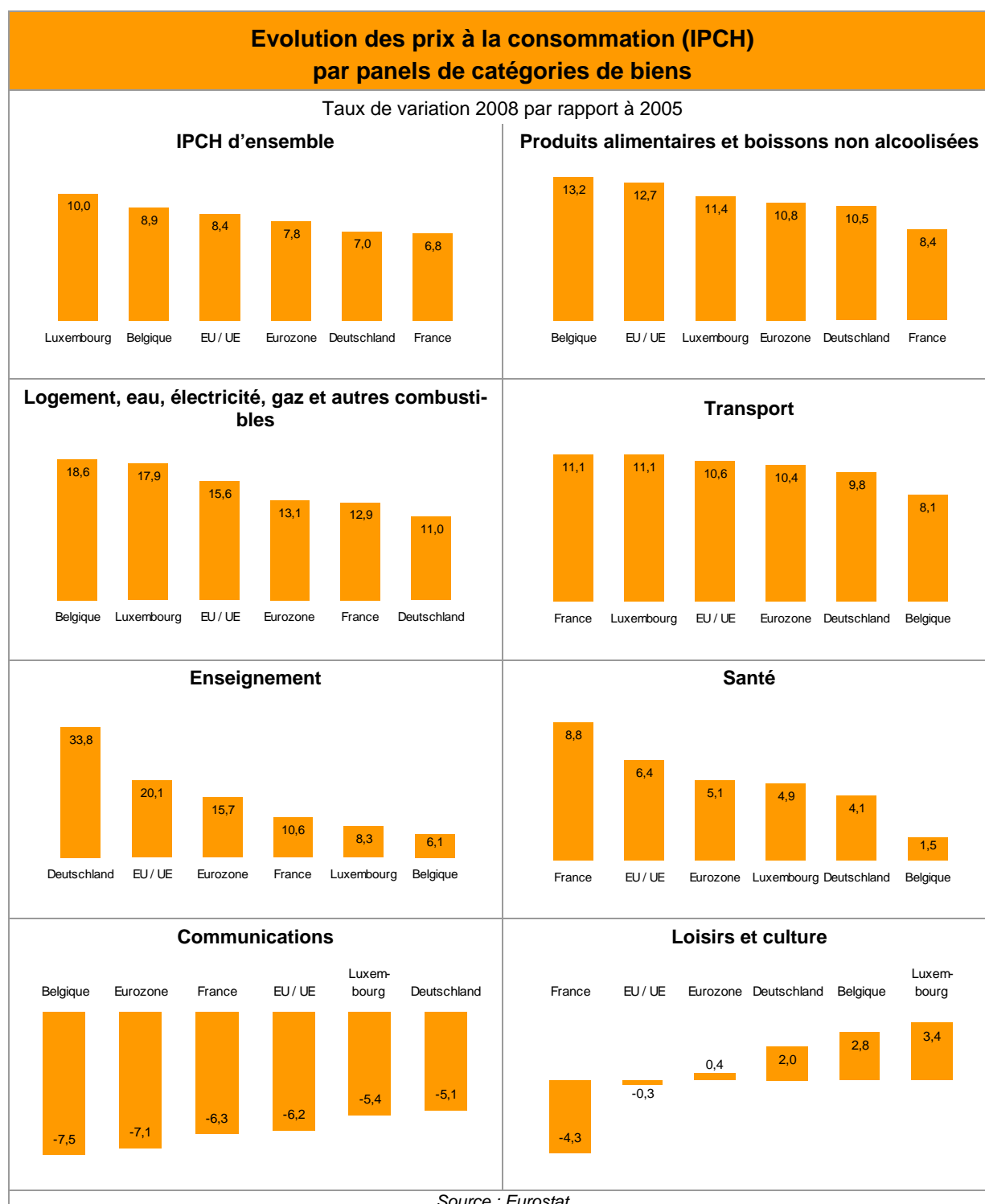
Taux d'inflation – taux moyen de variation annuelle des indices de prix à la consommation harmonisés (IPCH)



Source : Eurostat

Evolution de l'IPCH d'ensemble et du panel de catégories de biens entre 2005 et 2008

Si l'on considère l'évolution depuis le début de la nouvelle année de base, le niveau des prix de l'IPCH a globalement augmenté, entre 2005 et 2008, de 10 et 8,9 % au Luxembourg et en Belgique, alors que l'Allemagne et la France enregistraient, avec respectivement 7 et 6,8 %, des augmentations nettement inférieures à celles des pays de l'Eurozone.



Comme on pouvait s'y attendre, les prix ont été le plus fortement impactés par la hausse massive des tarifs du pétrole et du gaz naturel qui a provoqué un renchérissement situé entre 11 % en Allemagne et 18,6 % en Belgique de la catégorie de biens « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ». C'est avant tout l'énergie domestique, avec en particulier l'augmentation du prix du fuel léger et du gaz, qui s'est trouvée à l'origine de cette hausse. Alors que les coûts de l'énergie domestique suivent un cours régulier, la hausse des tarifs des carburants pour les transports se caractérise par de très fortes variations. C'est la raison pour laquelle les prix dans la catégorie de biens générique « Transport », dont font

partie les carburants, ont moins augmenté depuis 2005 que ceux du secteur « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ».

Parallèlement aux prix élevés de l'énergie, c'est avant tout l'augmentation du prix des produits alimentaires qui est perceptible

Par ailleurs, les consommateurs ont également été amenés à dépenser davantage pour de nombreux produits alimentaires : en moyenne, de 2005 à 2008, l'augmentation des prix se situait ici entre 8,4 % en France et plus de 10,8 % dans l'Eurozone, atteignant même 13,2 % en Belgique. Durant cette période, ce sont avant tout les prix des produits laitiers ainsi que du pain et des produits céréaliers qui ont augmenté – des hausses auxquelles les consommateurs sont particulièrement sensibles. Il s'agit en effet – comme dans le cas des carburants – de produits fréquemment achetés au quotidien et pour lesquels les possibilités de substitution sont rares. D'autres catégories de produits ont toutefois eux aussi connu des augmentations de prix durant les dernières années, notamment dans l'enseignement et le secteur de la santé. En Allemagne tout particulièrement, les prix ont nettement progressé dans le secteur de l'enseignement en raison de l'introduction des frais de scolarité en université dans certaines régions en 2007 (dont la Sarre) et en 2008. Certes, les prix dans le domaine de l'enseignement n'ont globalement qu'une incidence très limitée sur le panier type, mais les frais de scolarité représentent néanmoins une charge supplémentaire nettement perceptible pour les ménages concernés. Un foyer devant actuellement verser – comme c'est le cas en Sarre – 1000 EUR par an, voit son budget mensuel se réduire d'environ 83 EUR, ce qui est malgré tout considérable.

Evolution des prix à la consommation (IPCH) d'un panel de biens, taux de variation 2008 par rapport à 2005

Biens	EU / UE	Eurozone	Belgique	Deutsch-land	France	Luxembourg
Pain et produits céréaliers	17,1	13,9	20,4	12,1	7,6	15,4
Viande	9,9	9,2	7,6	7,1	8,9	10,0
Lait, fromage et œufs	16,8	15,1	20,5	17,8	10,1	18,3
Légumes, y compris pommes et de terre et autres tubercules	13,0	8,9	8,6	10,4	7,9	9,6
Loyers de logement	7,2	6,1	5,8	3,3	9,3	7,2
Electricité	19,7	14,7	24,6	18,7	3,5	11,4
Gaz	37,5	29,4	44,9	31,8	32,3	46,5
Combustibles liquides	40,9	40,5	55,3	43,9	43,4	49,3
Combustibles solides	25,0	11,9	8,7	6,6	9,7	2,6
Energie thermique	24,4	27,5	:	28,1	27,1	28,1
Carburants et lubrifiants	19,0	18,7	17,4	16,5	20,9	22,2

Source : Eurostat

De nettes différences entre l'inflation réelle et l'inflation « ressentie »

Contrairement à la tendance dans la plupart des autres catégories de biens, les prix ont en partie nettement diminué dans la catégorie « Communications ». La comparaison par pays révèle que les baisses de prix varient, depuis 2005, de 5,1 % en Allemagne à jusqu'à 7,5 % en Belgique. La raison en est avant tout, parallèlement aux progrès techniques, la concurrence sans cesse croissante au plan international. Les prix des appareils dédiés au traitement de l'information, des produits de l'électronique de loisirs ainsi que des équipements

photo et vidéo ont évolué d'une manière particulièrement propice à la consommation. Etant donné justement que de tels produits sont toutefois peu fréquemment achetés au quotidien, les consommateurs sont beaucoup moins conscients de ces baisses de prix que du renchérissement des biens de nécessité courante. En conséquence, l'inflation « ressentie » était, en particulier au milieu de 2008, nettement plus importante que l'inflation réelle. Du fait que les gens devaient surtout dépenser toujours davantage pour les produits qu'ils consommaient au quotidien tels que le pain, le beurre, les légumes, les fruits ou l'essence, ils percevaient chaque jour les augmentations de prix de manière beaucoup plus intense que ne l'indiquaient les statistiques officielles. Cela concerne particulièrement les personnes disposant de revenus modestes. Elles ne profitent en effet guère de la baisse des prix des téléphones mobiles, des ordinateurs portatifs, des appareils photo numériques ou des téléviseurs... Il est plus facile pour elles de renoncer à de telles acquisitions que d'échapper au passage à la pompe ou aux courses quotidiennes au supermarché. L'un ou l'autre déplacement en voiture pourra certes s'effectuer en transports en commun ou les vacances être raccourcies, voire supprimées. Rien ne remplacera toutefois le lait cher ou les coûts de chauffage plus importants. La marge de manœuvre financière s'est ainsi considérablement réduite ces dernières années tout particulièrement pour les familles nombreuses à faible revenu.

Portée du surcroît de charges consécutif à l'évolution des prix sur le revenu des particuliers. L'exemple de la Sarre

Il est possible, en se servant de l'exemple d'un ménage privé sarrois, d'illustrer les conséquences désastreuses de l'augmentation des prix de ces dernières années, et des charges supplémentaires qui en ont en moyenne résulté, pour le budget d'un ménage entre janvier 2005 et juin 2008.⁴⁶ Du début de 2005 à la mi-2008, les prix des aliments ont augmenté de 11,9 % au total en Sarre. Durant cette période, le pain et les produits de boulangerie en pâte à pain se sont renchérissés de 14,9 %. Les nouilles et les autres pâtes alimentaires étaient plus chères de 20,1 % en moyenne, le prix de la volaille fraîche augmentant quant à lui de près d'un tiers. La hausse du prix du lait entier s'est établie à 17,6 %, celle du beurre, à 11,5 % et celle du fromage et du fromage blanc, à 18,5 %. Le prix de la pomme de terre a même quasiment doublé.

L'augmentation des prix de l'énergie a été plus nette encore que celle des produits alimentaires : au mois de juin 2008, les prix des carburants étaient par exemple de 42 % supérieurs à ceux de janvier 2005. Ce faisant, les propriétaires de

L'exemple de la Sarre : hausse des prix d'un panel de biens entre janv. 2005 et juin 2008	
Biens	Taux de variation janv. 2005 – juin 2008
Niveau des prix à la consommation (global)	+8,2%
Carburants (total)	+42,2%
Gasoil	+49,2
Essence	+40,6
Energie domestique (total)	+38,7
Fuel léger	+11,5
Gaz	+35,6
Electricité	+18,3
Aliments (total)	+11,9
Pommes de terre	+93,8
Volaille fraîche	+32,1
Nouilles et autres pâtes alimentaires	+20,1
Fromage et fromage blanc	+18,5
Pain et produits de boulangerie en pâte à pain	+14,9
Lait entier	+17,6
Beurre	+11,5

Source : Statistisches Quartalsheft Saarland, III/2008

véhicules diesel ont notamment dû faire face à une hausse de 49,2 %, l'essence augmentant

⁴⁶ Cf. Backes, Wolfgang : Verbraucherpreisindex (Indice des prix à la consommation), in : Statistisches Quartalsheft Saarland, III/2008, p. 25.

quant à elle de 40,6 %. S'agissant de l'énergie domestique, les prix ont, durant cette même période, progressé de 38,7 % en moyenne. Les consommateurs équipés d'un chauffage au mazout ont été particulièrement touchés étant donné que le prix du fuel léger a augmenté d'environ 115 % entre janvier 2005 et juin 2008. Les augmentations ont été légèrement moindres pour le gaz et l'électricité. Exprimée en euros et en centimes, la hausse du prix du pétrole entre janvier 2005 et juin 2008 a représenté, pour un ménage privé consommant 2500 litres de fuel par an, une charge supplémentaire d'environ 100 euros par mois. Si le ménage utilisait par ailleurs une voiture avec une consommation de 8 litres aux 100 km et un kilométrage annuel de 20 000 km, un surcoût d'environ 60 euros s'y ajoutait. Le conducteur d'un véhicule diesel consommant en moyenne 6,5 litres devait, avec un kilométrage annuel de 25 000 km, dépenser, à la mi-2008, près de 70 euros de plus par mois qu'au début de 2005.

5.3 Logement et loyers

Le logement individuel participe grandement à la qualité de vie des individus. Par ailleurs, le prix de l'immobilier, qu'il s'agisse de loyers ou de propriété, est un poste de dépense de plus en plus important dans le budget des ménages. Les hausses sensibles des charges locatives au cours des dernières années, notamment des coûts énergétiques, ont contribué à un renchérissement durable de l'immobilier. Les dépenses liées à l'habitat sont également un indicateur important du niveau de vie de chaque individu ainsi que de la région concernée. L'habitat est par conséquent révélateur de l'évolution de la vie économique, des mouvements de migration des populations et des modifications au niveau de la structure de la société.

Les présentes analyses portent uniquement sur les biens immobiliers à usage privé et sur leurs coûts. Les données sont malheureusement très hétérogènes : elles sont issues d'analyses du prix de l'immobilier sur la base d'enquêtes des observatoires de l'habitat ou des offices statistiques. Ces données sont difficilement comparables. Nous avons donc pratiquement renoncé ici à présenter des tableaux ou des graphiques. Nous dessinerons uniquement quelques tendances. Une analyse plus détaillée nécessiterait une étude sur ce sujet.

Prix de l'immobilier dans la Grande Région – les prix ont généralement tendance à augmenter, mais présentent de fortes disparités régionales

Comme dans la plupart des pays européens, les prix de l'immobilier ont connu dans la Grande Région de fortes hausses au cours des dernières années, même si cette augmentation est plus ou moins forte selon les régions.

En région wallonne, une maison d'habitation se vend en moyenne, selon l'équipement, entre 127 305 euros (maison ordinaire) et 249 014 euros (villa) en 2007. Un appartement se vend en moyenne à 130 224 euros.⁴⁷ Un terrain à bâtir coûte en moyenne 38,44 euros le m². Ces moyennes cachent de fortes disparités régionales. Ainsi, les prix sont les plus élevés dans le

⁴⁷ SPF Economie (Direction générale Statistique et Information économique), 2008

Brabant wallon en raison de la proximité immédiate de la région métropolitaine de Bruxelles, alors qu'ils sont faibles dans la province du Hainaut. Si l'on considère le pays dans son ensemble, les terrains à bâtir sont plus de trois fois moins onéreux en région wallonne qu'en région flamande. Comparés à la Wallonie, les prix varient selon le logement en CG de Belgique : une maison d'habitation ordinaire se vend en moyenne 148 357 euros en 2007 et est donc plus onéreuse qu'en région wallonne, alors qu'un appartement est plus avantageux avec 107 030 euros. Les prix des terrains à bâtir se situent autour de 39,08 euros le m² en CG de Belgique et sont donc légèrement inférieurs à ceux de la Wallonie. Les prix varient fortement selon les cantons et les communes dans la CG de Belgique.

La Lorraine connaît des prix légèrement plus élevés qu'en Wallonie, avec un prix moyen d'achat de 241 607 € pour une maison.⁴⁸ Le prix du terrain à bâtir, de 38 € le m², est ici aussi assez modéré⁴⁹. Les prix de l'immobilier en Lorraine subissent un fort « effet frontière » avec le Luxembourg. En Moselle, les notaires de France constatent une grande disparité entre la Moselle-Est et le nord mosellan. A Amnéville, le prix moyen d'un appartement s'élève à 1 462 €/m², 2 005 € à Hettange-Grande et 1 794 euros à Yutz. A Forbach, le prix moyen d'achat est de 1 049 euros/m² et 1 311 euros/m² pour Saint-Avold.

Les prix pratiqués au Luxembourg n'ont aucune commune mesure avec ceux de la Wallonie et de la Lorraine. Le prix moyen demandé en 2007 pour une maison est en moyenne de 558.127 euros⁵⁰ et celui d'un appartement de 334 809 euros. Les prix des terrains à bâtir (330 euros/m²) « explosent ». Cette évolution s'explique par le fort dynamisme économique et la forte demande en résultant sur le marché de l'immobilier. Ceci risque cependant de repousser la population d'origine, phénomène que l'on observe dans de nombreuses métropoles. Les habitations sont souvent transformées en locaux commerciaux et les prix en hausse entraînent de nouvelles structures sociales dans les quartiers restés résidentiels. L'attraction du centre-ville est forte avec des prix très élevés à Luxembourg-Ville et dans les communes proches de la capitale. Au-delà de cette couronne, les prix de l'immobilier baissent avec l'éloignement. De plus en plus de Luxembourgeois choisissent de vivre de l'autre côté de la frontière, ce dont profitent notamment les communes frontalières rhénano-palatines et sarroises.

En Sarre et en Rhénanie-Palatinat, les prix moyens annoncés des appartements sont respectivement de 1 300 et 1 600 euros/m²⁵¹. Le prix du terrain à bâtir est plus élevé qu'en Lorraine avec 70,63 euros/m² en Sarre et 100,25 euros/m² en Rhénanie-Palatinat, mais nettement inférieur aux prix à payer au Luxembourg.

⁴⁸ Notaires de France – Perval – Période considérée : du 1^{er} mai 2007 au 30 avril 2008

⁴⁹ DRE – Enquête sur les prix des terrains à bâtir 2006 (Untersuchung der Preise für Baugrundstücke 2006)

⁵⁰ Observatoire de l'habitat, département du Logement : Prix de vente moyen annoncé, frais de courtage inclus

⁵¹ Site internet de la société Immobilien Scout GmbH

Loyers : des prix très modérés en Sarre et en Rhénanie-Palatinat

Bien que les données soient difficilement comparables, on relève cependant la même disparité entre le Luxembourg et ses régions limitrophes.

Prix moyen au m² pour une location

Moselle	Luxembourg	Sarre	Rhénanie-Palatinat
8 Euros	14,27 Euros	5,05 Euros	5,26 Euros

Sources : Moselle: Notaires de France – Perval – loyer moyen par mois hors charge – 2007-2008

Luxembourg : Observatoire de l'Habitat – loyer comprenant les charges – 2007

Sarre et Rhénanie-Palatinat : Wohnsituation in Deutschland 2006 – Statistisches Bundesamt – Wirtschaft und Statistik 2/2008

Prix ne comprenant pas le chauffage et l'eau chaude

En Allemagne, les loyers n'ont augmenté que de 1% entre 2002 et 2006. En Sarre, les prix ont très légèrement augmenté (de 4,83 à 5,05 euros/m² en moyenne). La Rhénanie-Palatinat enregistre même une légère baisse du prix moyen de location entre 2002 et 2006, de 5,31 à 5,26 euros/m². Ces deux Länder sont ainsi les moins chers de l'ouest de l'Allemagne. On relève par ailleurs des différences sensibles du prix de location selon les régions.⁵²

Superficie des logements : des appartements plus grands tandis que le nombre d'occupants par logement baisse

En Lorraine comme dans les autres composantes de la Grande Région, le nombre d'occupants par logement décroît (2,4 individus par ménage en 2004) sous l'effet de la modification des conditions de vie, alors que la surface habitée augmente. En Wallonie, les logements de 55 à 84 m² sont les plus nombreux. La superficie moyenne des appartements est assez grande en Sarre et en Rhénanie-Palatinat (97,1 et 98,2 m²). Pourtant, la tendance est semblable en Allemagne : depuis 1990, le nombre de m² par personne n'a cessé d'augmenter, pour atteindre 42,9 m² en moyenne en 2006. C'est au Luxembourg que l'on trouve les plus grands logements : 170 m² pour les maisons en moyenne et 90 m² pour les appartements.

L'évolution du parc immobilier est dépendante de l'attraction économique et géographique des territoires

L'analyse du parc immobilier dans la Grande Région fait apparaître des effets liés directement au rayonnement et à l'attraction des régions. Ainsi, l'impact des régions métropolitaines de Bruxelles et Rhin-Main est fort sur l'évolution du prix de l'immobilier dans les régions limitrophes. Par ailleurs, la mobilité des travailleurs, caractéristique de la Grande Région, semble également influencer l'évolution du prix de l'immobilier. En effet, ce dernier augmente ces dernières années notamment dans l'aire de recrutement du marché de l'emploi luxembourgeois, parallèlement à l'évolution des flux frontaliers le long des grands axes de circulation, de nouveaux défis que doit relever la politique d'aménagement du territoire de part et d'autre de la frontière. Il n'a malheureusement pas été possible d'analyser cette question plus en détail dans le cadre du présent rapport. Des analyses plus détaillées s'imposent.

⁵² Wohnsituation in Deutschland 2006 – Ergebnisse der Mikrozensus-Zusatzerhebung, Statistisches Bundesamt

Bibliographie

Littérature utilisée et pour une lecture continuée

- ABEO – Arbeitsmarktbeobachtungsstelle Ostbelgien (éd.): Sammelmappe Sozial- und Wirtschaftsstatistiken für die Ostkantone und die Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens, actualisations courantes
- ADEM – Administration de l'emploi: Les activités de l'administration de l'emploi en 2006. Rapport annuel. Luxembourg 2007
- Arbeitsamt der DG Belgien (éd.): Kommentar zum Stand der Arbeitslosigkeit im Januar 2009; Arbeitsmarkt-Info – Janvier 2009
- Arbeitskammer des Saarlandes (éd.): Bericht der Arbeitskammer zur wirtschaftlichen, ökologischen, sozialen und kulturellen Lage der Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmer an die Landesregierung des Saarlandes, Saarbrücken, différentes années.
- Backes, Wolfgang: Verbraucherpreisindex, dans: Statistisches Quartalsheft Saarland, III/2008
- Banque Centrale du Luxembourg (éd.): La situation économique et financière. Bulletin BCL 2008-1
- Böckmann, Ludwig et. al.: Die Wirtschaft in Rheinland-Pfalz 2007, dans: Statistische Monatshefte Rheinland-Pfalz, édition 06/2008
- Brosius, Jacques; Carpentier, Samuel: La mobilité résidentielle transfrontalière des actifs du Luxembourg vers les pays voisins. Un état des lieux. Présentation au « 2ème journée des communes transfrontalières de la Grande Région » le 22. Octobre 2008 à Echternach (Luxemburg)
- Brusig, Martin et. al.: Die Erwerbstätigkeit im Alter steigt – die Beschäftigungslosigkeit auch, dans: WSI-Mitteilungen 11+12/2008
- CESRW – Conseil Economique et Social de la Région Wallonne (éd.): Regards sur la Wallonie 2007, Liège 2008
- Conseil Economique et Social de Lorraine (éd.): Situation économique et sociale de la Lorraine. Année 2007 et perspectives 2008. Séance Plénière du Conseil Economique et Social de Lorraine, 16 Octobre 2008
- Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Lorraine (éd.): Le marché du travail en janvier 2009. Cahiers lorrains de l'emploi, N°01/09, Février 2009
- Commission européenne / Eurostat (éd.): Annuaire régional d'Eurostat 2008, Luxembourg: Offices des publications officielles des Communautés européennes, 2008
- Commission européenne / Eurostat (éd.): Annuaire régional d'Eurostat 2007, Luxembourg: Offices des publications officielles des Communautés européennes, 2007
- Eurostat (éd.): Projection de la population 2008-2060, communiqué de presse 119/2008 du 26 août 2008

- Eurostat (éd.): Regionales BIP je Einwohner in der EU-27, note de presse 23/2009 du 19 Février 2009
- Eurostat (éd.): Spitzentechnologie nutzende wissensintensive Dienstleistungen – Starke Konzentration in Hauptstadtregionen. Reihe „Statistik kurz gefasst“, Nr. 18/2008
- Eurostat (éd.): Wie mobil sind hochqualifizierte Humanressourcen in Wissenschaft und Technik? Reihe „Statistik kurz gefasst“, Nr. 75/2007
- François, Jean-Paul; Moreau, Gérard; INSEE Dir. Lorraine: La statistique de l’immigration dans la Grande Région: un essai d’harmonisation, dans: Economie Lorraine N°141, Septembre 2008
- Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, Ministère de l’Economie et du Commerce extérieur (éd.): Bilan Compétitivité 2008. Plus de compétitivité pour plus de pouvoir d’achat. Perspectives de politiques économique N°11, Luxembourg, Octobre 2008
- IWEPS – Institut Wallon de l’Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (éd.): Note mensuelle de conjoncture wallonne, Février 2009
- IWEPS – Institut Wallon de l’Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (éd.): Les chiffres-clés de la Wallonie. Annuel N°9, Décembre 2008
- IWEPS – Institut Wallon de l’Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (éd.): Tendances économiques: Analyses et prévisions conjoncturelles, N°34, Juin 2008
- IWEPS – Institut Wallon de l’Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (éd.): Tendances économiques: Analyses et prévisions conjoncturelles, N°35, Décembre 2008
- Kubiak, Yann; INSEE Dir. Lorraine: Bilan de l’année économique 2007 : La Lorraine se replace dans le sillage national, dans: Economie Lorraine, N°134-135, Juin 2008
- Linz, Stefan et. al.: Preisentwicklung im Jahr 2008, dans: Statistisches Bundesamt Deutschland (éd.), Reihe „Wirtschaft und Statistik“, Ausgabe 1/2009, pp. 91-105
- Lübbers, Peter: Bevölkerungsentwicklung in der Großregion Saar – Lor – Lux – Rheinland-Pfalz – Wallonie, dans: Statistische Monatshefte Rheinland-Pfalz 03/2008
- Moreau, Gérard; INSEE Dir. Lorraine : La Lorraine dans la Grande Région: La nouvelle frontière, dans: Economie Lorraine, N°128, Mai 2008
- Observatoire Interrégional du marché de l’Emploi (OIE): Situation du marché de l’emploi dans la Grande Région. Sixième rapport de l’Observatoire Interrégional du marché de l’emploi pour le 11ième Sommet des Exécutifs de la Grande Région, Sarrebruck 2009
- Observatoire Interrégional du marché de l’Emploi (OIE): Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région, Sarrebruck 2007
- Observatoire Interrégional du marché de l’Emploi (OIE): Le marché du travail de la Grande Région à l’horizon 2020. Perspectives pour la Sarre, la Lorraine, le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat, la Wallonie et la Communauté germanophone de Belgique, Bielefeld 2007

- Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE): Effets de l'évolution démographique sur le marché de l'emploi de la Grande Région. Deuxième cahier thématique dans le cadre du projet général « Etat d'avancement, perspectives et exigences d'action du marché de l'emploi dans la Grande Région d'ici l'année 2020 », subventionné par Interreg IIIC OCR e-BIRD, Sarrebruck 2006
- Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE): L'évolution démographique – Défis et chances pour le marché de l'emploi dans la Grande Région. Documentation de l'atelier-débat de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi du 19 janvier 2006 à Luxembourg, Sarrebruck 2006
- Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE): Frontaliers et marché de l'emploi transfrontalier dans la Grande Région. Cahier thématique dans le cadre du projet général « Etat d'avancement, perspectives et exigences d'action du marché de l'emploi dans la Grande Région d'ici l'année 2020 », subventionné par Interreg IIIC OCR e-BIRD, Sarrebruck 2005
- Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE): Les frontaliers: vers un espace de vie et de travail intégré dans la Grande Région? Documentation de l'atelier-débat de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi du 17 février 2005 à Sarrebruck, Sarrebruck 2005
- OCDE (éd.): Luxembourg. Etudes économiques de l'OCDE, Volume 2008/12, Juin 2008
- Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland der Bundesagentur für Arbeit (éd.): Der saarländische Arbeitsmarkt im Dezember 2008 – Rückblick auf Entwicklungen im Jahr 2008 – Erwartungen an das Jahr 2009; Communiqué de presse 002/2009
- Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland der Bundesagentur für Arbeit (éd.): Der rheinland-pfälzische Arbeitsmarkt im Dezember 2008 – Rückblick auf Entwicklungen im Jahr 2008 – Erwartungen an das Jahr 2009; Communiqué de presse 003/2009
- Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland der Bundesagentur für Arbeit (éd.): Der saarländische Arbeits- und Ausbildungsmarkt im Januar 2009; Communiqué de presse 004/2009
- Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland der Bundesagentur für Arbeit (éd.): Der rheinland-pfälzische Arbeits- und Ausbildungsmarkt im Januar 2009; Communiqué de presse 005/2009
- Schomacker, Christine et al.: Schulische und berufliche Qualifikation von Menschen mit Migrationshintergrund. Ergebnisse des Mikrozensus 2008, dans: Statistische Monatshefte Rheinland-Pfalz, édition 11/2008
- Schulten, Thorsten: Europäischer Tarifbericht des WSI 2007/2008, dans: WSI-Mitteilungen 9/2008
- STATEC – Service central de la statistique et des études économiques (éd.): L'économie luxembourgeoise en 2007 et évolution conjoncturelle récente. Note de Conjoncture n° 1-2008, Luxembourg, Juin 2008

- STATEC – Service central de la statistique et des études économiques (éd.): La situation économique au Luxembourg. Evolution récente et perspectives. Note de Conjoncture n° 2-2008, Luxembourg, Novembre 2008
- STATEC – Service central de la statistique et des études économiques (éd.): Conjoncture Flash Janvier 2009
- Statistisches Amt Saarland (éd.): Aufträge der saarländischen Industrie im 4. Quartal 2008 um ein Viertel eingebrochen. Communiqué de presse Nr. 11/2009 du 17/02/2009
- Statistisches Amt Saarland (éd.): Die saarländische Wirtschaft 2008. Ein vorläufiger Jahresrückblick, Saarbrücken, Dez. 2008
- Statistisches Amt Saarland (éd.): Die saarländische Wirtschaft im Jahr 2007. Ein Jahresrückblick, dans: Statistisches Quartalsheft Saarland, Ausgabe II/2008
- Statistisches Amt Saarland (éd.): Saarländische Wirtschaft wuchs 2008 real um 1,7 Prozent. Communiqué de presse Nr. 10/2009 du 06/02/2009
- Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz (éd.): Jahresumsatz der Industrie trotz Einbruchs im vierten Quartal im Plus; Zahl der Beschäftigten stieg erneut an. Communiqué de presse Nr. 20/2009 vom 20/02/2009
- Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz (éd.): Rheinland-Pfalz – ein Ländervergleich in Zahlen. Reihe „Statistische Analysen“, N°8-2008
- Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz (éd.): Rheinland-pfälzische Wirtschaft wuchs im Jahr 2008 um 1,1 Prozent; Erwerbstätigkeit erreichte im Jahr 2008 neuen Höchststand. Communiqué de presse Nr. 16/2009 du 06/02/2009
- Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz (éd.): Wirtschafts atlas Rheinland-Pfalz, Bad Ems 2008
- Timm, Ulrike: Wohnsituation in Deutschland 2006 – Ergebnisse der Mikrozensus-Zusatzerhebung, dans: Statistisches Bundesamt Deutschland, Reihe „Wirtschaft und Statistik“, édition 2/2008
- Wille, Christian; Bläser, Ralf: Grenzgänger im Großherzogtum Luxemburg, dans: Geographische Rundschau, Heft 1/2009

Annexe : Remarques méthodologiques

Source: Eurostat

Formation permanente

La formation permanente fait référence aux personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont répondu avoir suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête (numérateur). Le dénominateur est la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des non-réponses à la question formations et enseignements suivis. Le numérateur et le dénominateur sont dérivés de l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT). Il convient de noter que les statistiques présentées ne couvrent pas l'apprentissage informel, qui correspond à l'auto-apprentissage (à l'aide de documents imprimés, par l'apprentissage ou la formation assistée par ordinateur, l'enseignement en ligne via Internet, la fréquentation de bibliothèques, etc.).

Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance

► **Industries manufacturières de haute et moyenne-haute technologie**

24 Industrie chimique; **29 à 35** Fabrication de machines et d'équipements, fabrication d'équipements électriques et électroniques, industrie automobile, fabrication d'autres matériels de transport

► **Services à forte intensité de connaissances**

61 Transports par eau; **62** Transports aériens; **64** Postes et télécommunications; **65 à 67** Activités financières; **70 à 74** Immobilier, location et services aux entreprises; **80** Éducation; **85** Santé et action sociale; **92** Activités récréatives, culturelles et sportives

Nomenclature CITE

La structure des systèmes d'éducation variant considérablement d'un pays à l'autre, il est indispensable, pour assurer la comparabilité internationale, de disposer d'un cadre pour la collecte et la transmission des données sur les programmes d'enseignement à niveau de contenu similaire. La **classification internationale type de l'éducation (CITE)** sert de base à la collecte de données sur l'éducation. La CITE-97, version la plus récente, distingue sept niveaux d'éducation, allant du niveau CITE 0 (éducation préprimaire) au niveau CITE 6 (deuxième cycle de l'enseignement supérieur conduisant à un titre de chercheur de haut niveau).

CITE 0: éducation préprimaire – Précédant l'enseignement primaire, facultative dans la plupart des pays.

CITE 1: enseignement primaire – Selon les pays, commence entre 4 et 7 ans et dure généralement 5 à 6 ans.

CITE 2: premier cycle de l'enseignement secondaire – Scolarité obligatoire dans tous les pays analysés. La fin du niveau coïncide généralement avec la fin de l'enseignement obligatoire à plein temps.

CITE 3: enseignement secondaire (deuxième cycle) – Commence généralement à l'âge de 15 ou 16 ans, à la fin de l'enseignement obligatoire à plein temps. De nombreux programmes permettent d'accéder au niveau 5 de la CITE.

CITE 4: enseignement postsecondaire qui n'est pas supérieur – Ces programmes se situent du point de vue international à cheval entre le deuxième cycle du secondaire et l'enseignement postsecondaire. Ils visent à élargir les connaissances des participants qui ont terminé un programme au niveau 3. Les programmes destinés à préparer les étudiants à entamer des études de niveau 5 et les programmes préparant l'accès direct au marché du travail sont des exemples caractéristiques de ce niveau.

CITE 5: premier cycle de l'enseignement supérieur (ne conduisant pas directement à un titre de chercheur de haut niveau), regroupant des programmes d'une durée minimale de deux ans.

CITE 6: deuxième cycle de l'enseignement supérieur, regroupant des programmes qui conduisent à l'obtention d'un titre de chercheur hautement qualifié (doctorat, par exemple) et qui sont consacrés à des études approfondies ainsi qu'à des travaux de recherche originaux, sans être fondés uniquement sur des cours

Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales du volume

Les différences entre les valeurs du PIB des divers pays, même après conversion dans une monnaie commune au moyen des cours des changes, ne portent pas seulement sur des volumes différents de biens et de services. Le facteur «niveau de prix» joue lui aussi un rôle important. Les cours des changes sont définis par de nombreux facteurs qui influencent l'offre et la demande sur les marchés des devises, par exemple le commerce international, les anticipations inflationnistes et les différences de taux d'intérêt. De ce fait, la conversion avec des taux de change dans des comparaisons d'un pays à l'autre ne se justifie que dans une mesure limitée. Pour une comparaison plus précise, il est nécessaire d'utiliser des facteurs de conversion spéciaux pour compenser les différences de niveau de prix entre les pays. Les parités de pouvoir d'achat font partie de ces facteurs qui convertissent des indicateurs économiques exprimés dans des monnaies nationales dans une monnaie commune artificielle, le standard de pouvoir d'achat. Les PPA sont donc utilisées pour convertir le PIB et d'autres agrégats économiques (par exemple les dépenses de consommation pour certains groupes de produits) de différents pays en volumes de dépenses comparables qui sont ensuite exprimés en unités SPA.

L'introduction de l'euro a rendu pour la première fois possibles des comparaisons directes de prix entre les pays de la zone euro. L'euro a cependant dans les divers pays de la zone euro un pouvoir d'achat différent qui dépend du niveau national des prix. Pour calculer des agrégats de volume purs en SPA, il faut donc aussi calculer des PPA pour les états membres qui appartiennent à la zone euro.

Sous leur forme la plus simple, les PPA représentent la situation entre des prix pour un même bien ou service dans différents pays exprimés dans leur monnaie nationale (par exemple, un pain coûte 1,87 euro en France, contre 1,68 euro en Allemagne et 95 pence au Royaume-Uni, etc.). Pour les enquêtes de prix, on utilise un panier de différents produits et services. Ces produits et services sont choisis de manière à représenter l'ensemble de la gamme des biens et des prestations de services et à prendre en compte les structures de consommation des différents pays. La simple situation en matière de prix sur le plan des produits est ensuite agrégée aux PPA pour des groupes de produits, puis pour l'ensemble de la consommation et, enfin, pour le PIB. Pour établir une valeur de référence pour la procé-

de calcul des PPA, un pays sert généralement de base à 1. Pour l'Union européenne, le choix d'un seul pays comme base ne convient pas. De ce fait, dans l'Union, le SPA est utilisé comme unité monétaire de référence commune artificielle pour représenter le volume des agrégats économiques dans la comparaison en valeurs réelles pour la zone.

Malheureusement, le calcul de facteurs de conversion régionaux dans un avenir proche n'est pas possible pour des motifs financiers. Si de telles PPA régionales étaient disponibles, le PIB en SPA pour de nombreuses régions périphériques et rurales de l'Union européenne serait plus élevé que si des PPA nationales étaient utilisées. Un classement des régions peut se modifier si l'on calcule en SPA au lieu de calculer en euros. Ainsi, par exemple, en 2005, la région Östra Mellansverige (Suède) se classe avec un PIB par habitant de 27 806 euros devant la région Comunidad de Madrid (Espagne), qui affiche 27 220 euros. En SPA, cependant, Comunidad de Madrid se situe avec 29 998 SPA par habitant devant Östra Mellansverige, avec 23 621 SPA. Du point de vue de la répartition du PIB, l'utilisation de SPA au lieu d'euros aboutit à un lissage, car les pays avec un PIB par habitant très élevé affichent en règle générale aussi un niveau de prix relativement élevé. L'écart pour le PIB par habitant des régions NUTS 2 dans l'EU-27 et la Croatie tombe ainsi de quelque 73 900 unités en euros à quelque 62 400 en SPA.

Le PIB par habitant en SPA est la variable centrale pour l'établissement de l'éligibilité aux subventions des régions NUTS 2 dans le cadre de la politique structurelle de l'Union européenne.

Produit intérieur brut (PIB)

Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits, moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. Le calcul du **taux de croissance annuel du PIB en volume** est destiné à permettre les comparaisons des dynamiques du développement économique à la fois à travers le temps et entre des économies de différentes tailles. Pour le calcul du taux de croissance du PIB en volume, le PIB à prix constants est évalué avec les prix de l'année précédente et les changements du volume ainsi calculés sont imputés au niveau d'une année de référence. C'est ce qu'on appelle une série chaînée liée. Par conséquent, les mouvements de prix ne contribuent pas à augmenter le taux de croissance.

Ressources humaines en sciences et technologies (RHST) – Concepts

Les RHST et leurs sous-groupes sont mesurés en termes de niveau d'éducation et de profession, conformément aux lignes directrices du Manuel de Canberra, OCDE, Paris, 1994.

- ▶ **RHST – Ressources humaines en sciences et technologies**, Personnes remplissant au moins l'une des conditions suivantes:
 - ▶ diplômées de l'enseignement du troisième degré dans un domaine d'études S&T (niveaux 5a, 5b ou 6 de la CITE 97)
ou/et
 - ▶ exerçant une profession S&T dans les groupes « professions intellectuelles et scientifiques » ou « professions intermédiaires » (CITP/88 COM groupe 2 ou 3).
- ▶ **RHSTE – Les ressources humaines en science et technologie envisagées sous l'angle des études**

Les RHSTE regroupent les personnes qui ont achevé avec succès des études du troisième degré dans un domaine d'études de la science et de la technologie (niveaux 5a, 5b ou 6 de la CITE 1997). Il convient de noter que le manuel de Canberra précise, au paragraphe 71, les sept grands domaines d'études qui relèvent de la S&T: sciences exactes et naturelles, sciences de l'ingénieur et technologiques, sciences médicales, sciences agricoles, sciences sociales, sciences humaines et autres domaines.

► **RHSTO – RHST sous l'angle de la profession**

Personnes exerçant une profession S&T: professions intellectuelles et scientifiques (CITP/88 COM groupe 2) ou professions intermédiaires (CITP/88 COM groupe 3).

► **RHSTC – Noyau de ressources humaines en sciences et technologies**

Personnes diplômées de l'enseignement du troisième degré dans un domaine d'études S&T (niveaux 5a, 5b ou 6 de la CITE 97).et exerçant une profession S&T dans les groupes « professions intellectuelles et scientifiques » ou « professions intermédiaires » (CITP/88 COM groupe 2 ou 3).